

**PAGES
MANQUANTES**



PRIX COURANT



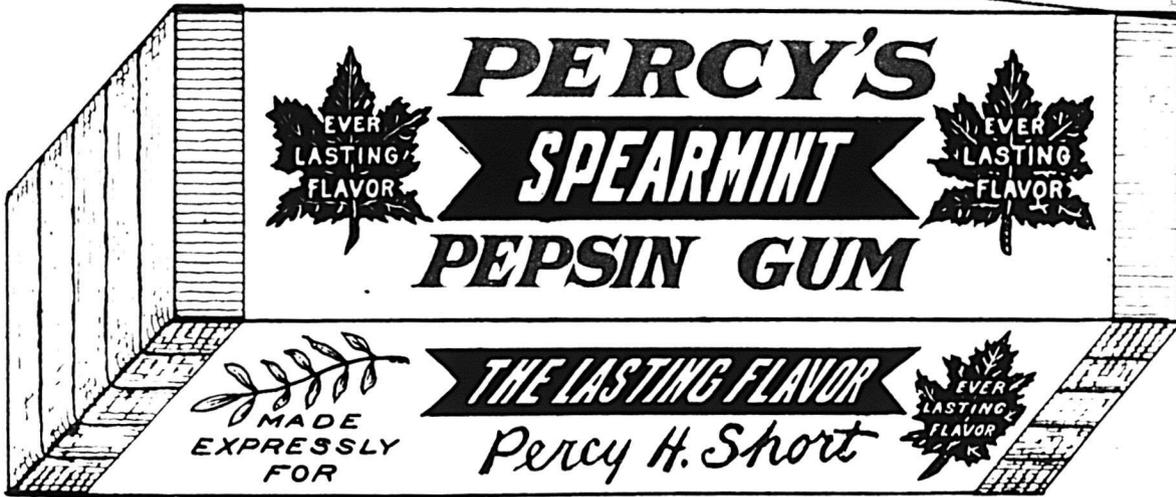
Fondé en 1887.

MONTREAL, VENDREDI, LE 19 JUIN 1914.

REVUE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
Vol. 11 - No 25

LA SÛRETÉ D'ABORD

Garantie par
Percy H.
Short, en
vertu de la
loi des E. U.
sur les ali-
ments et dro-
gues. Série
No. 22583.



Fabriqué au
Canada par
des Cana-
diens. Ce
n'est pas une
maison Amé-
ricaine fai-
sant affaires
au Canada.

"EPROUVEZ VOTRE GOMME"

En déposant de la salive sur du papier blanc ; si elle est boueuse, la gomme n'est pas propre.

MILLE DOLLARS EN OR seront payés à la personne qui prouvera que la Gomme Percy n'est pas la plus propre et la plus hygiénique Gomme à Mâcher de l'Univers.

La Gomme Percy est la Première Gomme Propre au Canada.

Demandez notre histoire "Fifth in Chewing Gum."

(Les saletés dans la gomme à mâcher)

Mille paquets à cinq cents

Chaque paquet contenant cinq barres enveloppées séparément.

Pour dix dollars

Conditions : Strictement au comptant, payable au pair.

Boîte de 20 paquets de 5c. port payé par la poste pour 50c. en timbres ou en argent.

Maple Leaf Turkish Delight en lots par tonne seulement

BOITES EN BOIS DE 10 LIVRES.

Maison de gros et à commission.

Ecrivez pour échantillons et escomptes.

Manufacture travaillant nuit et jour.

Les commandes répétées reviennent en abondance

Maple Leaf Gum and Candy Company

LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS
DE GOMME A MACHER DU CANADA.

London,

Canada.

Les Essences préférées sont les
Essences Culinaires de Jonas.
Renouvelez votre Stock.



JONAS' TRIPLE CONCENTRE

	Prix par Grosse
1 oz.	\$10.00
2 oz.	18.75



JONAS' ROYAL QUINTESENCE

	Prix par Grosse
4 oz.	\$45.00
8 oz.	90.00



"SOLUBLE"

	Prix par Grosse
2 oz.	\$ 9.00
4 oz.	15.00
8 oz.	27.00
16 oz.	51.00



JONAS' TRIPLE CONCENTRE

	Prix par Grosse
2 oz.	\$ 22.50
4 oz.	40.00
8 oz.	75.00
16 oz.	144.00



"ANCHOR" PUR CONCENTRE

	Prix par Grosse
2 oz.	\$12.00
4 oz.	21.00
8 oz.	36.00
16 oz.	72.00



"LONDON"

	Prix par Grosse
1 oz. "London"	\$6.00
2 oz. "	9.00



"GOLDEN STAR Double Force"

	Prix par Grosse
2 oz.	\$ 9.00
4 oz.	15.00
8 oz.	27.00
16 oz.	51.00



JONAS' ROYAL QUINTESENCE

	Prix par Grosse
2 oz.	\$23.50
2½ oz.	26.25
5 oz.	45.00
8 oz.	80.00



"LA EXTRA"

	Essence à la lb
Ext.	\$1.00
X	1.25
XX	1.50
XXX	2.00
XXXX	2.50
XXXXX	3.00
XXXXXX	3.50

Essences de Jonas, en bouteilles, Jarres, Barillets et Barils pour Confiseurs, Fabricants de Crème à la Glace, Etc., Etc. Prix \$6.00 à \$12.00 le gallon, suivant qualité. Qualités Spéciales et Prix Spéciaux par Contrat.

HENRI JONAS & CIE.,
 FABRICANTS
 MAISON FONDÉE EN 1870.

389 et 391 Rue St-Paul,

Montréal.

LES CONSERVES DE POULET AYLNER

sont du poulet véritable et sont approuvées par le Gouvernement.

Pour Pique-nique, Campagne

et comme le mets rêvé par la ménagère pour la saison d'été.

Le Poulet en Conserve d'Aylmer

est sans égal

Bien que le prix puisse en paraître élevé, si l'on considère que chaque boîte contient du poulet fortement pressé sans un seul os, il est moins cher que la volaille cuite à la maison qui représente une perte de temps et bien des déchets.

Mettez en évidence LE POULET EN CONSERVE AYLNER dans vos vitrines pendant les vacances d'été. Si vous placez un poulet vivant dans votre vitrine parmi l'étalage cela attirera l'attention et augmentera vos ventes.

Nous serons heureux de vous envoyer quelques cartes de vitrine attirant l'attention sur le POULET EN CONSERVE AYLNER.

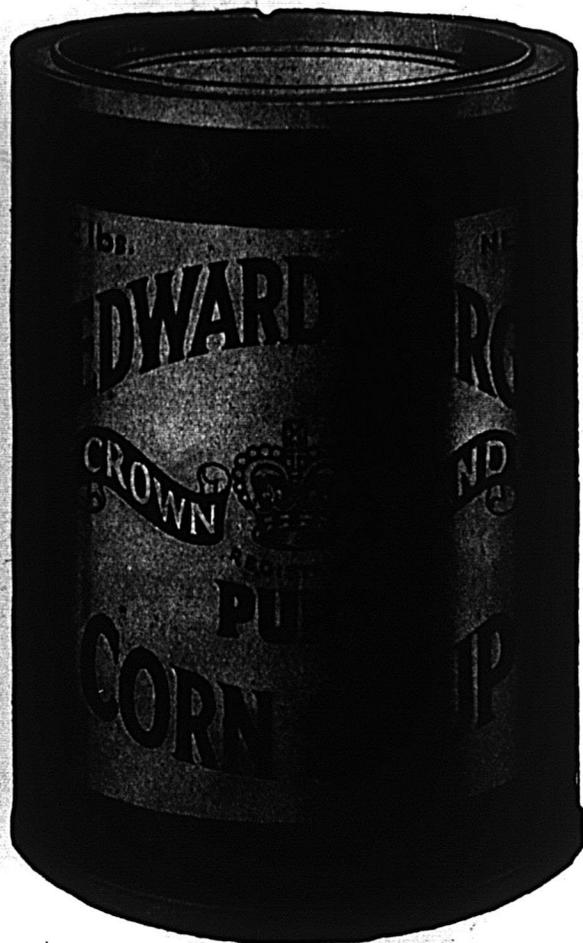
Les CONSERVES de POULET AYLNER ne sont pas un luxe.

DOMINION CANNERS LIMITED.

HAMILTON, - - - - - Canada.

Votre Temps est Précieux

Lorsqu'il vous faut du temps pour persuader un client d'acheter quelque chose, vous perdez une partie de vos profits. Ceci n'arrive pas lorsque vous vendez le



SIROP DE BLE D'INDE MARQUE "CROWN"

La plupart des gens le demandent, ceci est prouvé par le fait qu'environ le double de sirop de la Marque "Crown" est vendu plutôt que les autres sirops. Pourquoi gaspiller du temps à vendre autre chose lorsque vous pouvez faire des ventes faciles avec la Marque "Crown." Nous vous expédierons promptement votre commande.

The Canada Starch Company, Limited.

Manufacturiers des Marques EDWARDSBURG.

Usines—Cardinal et Brandford.

Celles qui connaissent les
Planches à laver de Cane
les spécifient toujours

Parce quelles sont d'un prix modéré et
qu'elles donnent le meilleur service.

Les planches à laver de Cane se tiennent dans une classe à part pour leur belle construction, leur qualité et leur durée, et, donnent un attrayant profit.

Parmi les 13 différents modèles et qualités, vous en trouverez une qui répondra à vos désirs.

Si vous n'avez pas notre catalogue "d'articles en bois de Cane pour le jours de buanderie," nous serons heureux de vous en envoyer un.

WM. CANE & SONS CO.
LIMITED.

NEWMARKET, ONT.



WINDSOR

Il vous faut vendre ce que vos clients veulent acheter. Vous SAVEZ que pratiquement chacun de vos bons clients veut du Sel Windsor—ce qui est une bonne raison pour vous de le tenir, n'est-ce pas ?

SALT

Pour laver la délicate lingerie d'été
rien n'égale
LE CALICE pure Castille
2 Médailles d'Or

Vous pouvez recommander ce savon, Mr le Marchand, à vos clients les plus méticuleux. "Le Calice" est un morceau de savon pur et loyal. C'est le savon qu'il faut pour les plus sensibles complexions ou la lingerie délicate.

LE SAVON
LE CALICE

est aussi pur que l'huile et le talent de fabrication sont capables de le faire. Ce n'est pas un savon de suif il ne contient absolument aucun gras animal de quelque description que ce soit.

Le calice est le savon pour le lavage rapide et aisé. Fait en France par M. D. Leca & Co; Marseilles. Ayez toujours en mains une bonne quantité de ce savon de choix.

ARTHUR P. TIPPET & CO.

AGENTS
MONTREAL

Saindoux Composé

JAING'S

Reconnu comme le meilleur
sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un
goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

Matthews-Blackwell Limited

Rue Mill, . . . MONTREAL.

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

	La lb	
Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de ½ lb. et ¼ lb.	0.34	
Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs.	0.44	
German's Sweet, ½ s. et ¼ bte de 6 lbs.	0.26	
Breakfast Cocoa, bte de 1/5, ¼, ½, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins.	0.39	
Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb.	0.21	
Chocolat sucré, Caracas, ½ et ¼ lb. cakes, bte de 6 lbs.	0.32	
Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins.	0.34	
Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte	1.25	
Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons prix sont F.O.B. Montréal.		
BRODIE & HARVIE, LIMITED.		
Farines préparées de Brodie	La doz.	
Red XXX	pqts de 6 lbs.	3.10
Red XXX	pqts de 3 lbs.	1.60
Crescent	pqts de 6 lbs.	2.90
Crescent	pqts de 3 lbs.	1.50
Superb	pqts de 6 lbs.	2.70
Superb	pqts de 3 lbs.	1.40
tons à la boîte		0.65



Registered Trade-Mark

Buckwheat	pqts de 3 lbs.	1.60
Buckwheat	pqts de 6 lbs.	3.10
Buckwheat en cartons,	douz.	1.00
Griddle-Cake	pqts de 6 lbs.	3.10
Griddle-Cake	pqts de 3 lbs.	1.60
Pancake en cartons,	douz.	1.00
Cartons contenant ½ doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.		

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl"		La lb.
No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse		20c
No 5, ½ lb. 30 lbs. par cse		21c
No 10, 1 lb. 30 lbs. par cse		26c
No 10, ½ lb. 30 lbs. par cse		27c
No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse		32c
No 15, ½ lb. 30 lbs. par cse		33c
No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse		40c
No 30, ½ lb. 30 lbs. par cse		41c
Thé Vert Ceylan "Owl"	La lb.	
No 10, ½ s. 30 lbs. par cse		27c

CHURCH & DWIGHT Soda Cow Brand



Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
Caisse, 120 paquets de ½ lb., \$3.00.
Caisse, 30 pqts 1 lb. et 60 pqts ½ lb., \$3.00.

Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets, \$3.00.

W. CLARK, LIMITED,

Montréal

Conserves

La doz.

Viandes assorties	1s	2.75
Compressed Corned Beef	1s	2.75
Compressed Corned Beef	2s	5.00
Lunch Ham	1s	2.75
Lunch Ham	2s	5.00
Ready Lunch Beef	1s	2.75
Ready Lunch Beef	2s	5.00
Geneva Sausage	1s	2.50
Geneva Sausage	2s	4.25
English Brawn	1s	2.30
English Brawn	2s	4.30
Boneless Pigs Feet	1s	2.30
Boneless Pigs Feet	2s	4.30
Sliced Smoked Beef	½s	1.75
Sliced Smoked Beef	1s	3.00
Roast Beef	1s	2.75
Roast Beef	2s	5.00
Ready Lunch Loaves, Veau		
Jambon, Boeuf, assortis	½s	1.60
Ditto	1s	2.75
Boeuf Bouilli	1s	2.40
Boeuf Bouilli	2s	4.30
Boeuf Bouilli	6s	15.00



Diantre ! Mais les Automobilistes sont bien exigeants !

Faites-les entrer dans votre magasin pour acheter de la gazoline ou de l'huile à cylindre et ils ne le quitteront pas avant d'acheter une quantité de fruits, bonbons, cigares, bouteilles de soda et de ginger ale, du saucisson de Bologne, fromage, biscuits secs et autres bonnes choses

L'Enseigne de

BOWSER
ESTABLISHED 1885

les y amènera.

500.000 autos sont construits et vendus chaque année. Le commerce augmente à un taux extraordinaire et les automobilistes ont appris que la pompe "Bowser" signifie : une gazoline pure et propre sur laquelle ils peuvent compter.

Le système Bowser vous apportera le commerce de gazoline dans votre localité et de plusieurs milles aux alentours.

Il coûte si peu. Il fait tant gagner que vous ne pouvez hésiter. Ecrivez maintenant pour de plus amples détails.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Avenue Fraser, - - - Toronto, Can.

Pompes fabriquées par des ouvriers Canadiens et vendues par des Marchands Canadiens
Bureaux de Ventes dans tous les Centres et représentants partout.

Détenteurs des brevets et fabricants originels de pompes étalon mesurant automatiquement à la main et par pouvoir, petits et grands réservoirs. Entrepôts de gazoline et d'huile et système de distribution. Mesures à enregistrement automatique pour conduits, système de filtrage et circulation d'huile, système de nettoyage à sec, etc.

Maison Etablie en 1885.



Automobiliste—"Cette "Sentinelle Rouge" Bowser est certainement une belle addition à votre magasin."

Le Commis—"Oui, elle nous a sauvé bien des pas."

L'automobiliste—"Eh bien, elle vous a amené ma clientèle pour l'épicerie. Je trouve très commode de prendre mon épicerie tandis qu'on emplit le réservoir de mon auto."

Pork and Beans, sauce tomates	1s	0.60
Pork and Beans, sauce tomates	2s	0.95
Pork and Beans, sauce tomates boites plates	3s	1.15
Pork and Beans, boites hautes sauce tomates	3s	1.35



Pork and Beans, Plain	1s	0.60
Pork and Beans, Plain	2s	0.95
Pork and Beans, Plain, boites plates	3s	1.15
Pork and Beans, boites hautes Plain	3s	1.35
Pork and Beans, sauce Chili	1s	0.60
Pork and Beans, sauce Chili	2s	0.95
Pork and Beans, sauce Chili	3s	1.15
Ox tongue	1 1/2s	9.00
Ox tongue	2s	10.00
Ox tongue	2 1/2s	11.00
Jellied Veal	1s	
Jellied Veal	1s	
Jellied Veal	2s	3.75
Jellied Hocks	2s	4.70
Jellied Hocks	6s	13.00

Potted Meats.

Ham, Tongue, Beef and Veal,	1/2	0.50	1s	1.00
Tongue, Ham and Veal, pâté	1s		1s	1.20
Pâtés de Foie	1s		1s	0.90
Pâtés de Foie	1s		1s	1.35
Clark's Concentrated			La doz.	
Soupe au poulet			0.95	
Toutes autres soupes			0.95	

Mince Meat	La doz.
(Tins fermées hermétiquement.)	
1s \$1.25, 2s 1.95, 3s 3.00, 4s 4.00, 5s 5.00	

Plum-Pudding	
Anglais 1s	1.90
Plum-Pudding	
Anglais 2s	2.40



Boeuf fumé en tranches "In-glass"	1s	1.50
Boeuf fumé en tranches "In-glass"	1s	2.30
Boeuf fumé en tranches "In-glass"	1s	3.50

J. M. DOUGLAS & Co.,
Montréal.



Bleus à laver	
La lb.	
"Bleuol", boites	
10 lbs., 50 pqts	
de 4 carrés, 15c	
"Sapphire"	
btes de 14 lbs.	
pqts de 1/2 lb.	
"Union", boites	
de 14 lbs., pqts	
de 1/2 et 1 lb. 10c	

WM. H. DUNN,
Montréal.

Edward's Soups	
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)	
Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc.	
Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton	0.45
Paquets, 5c. Boites 3 doz. chaque (assorties), par doz.	0.45

Canistres, 15c. Boites 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz.	1.45
Canistres, 25c. Boites 2 doz., deur, 8 oz., par doz.	2.35

BORDEN MILK CO., LIMITED,
Montréal.

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.

Lait Condensé (sucré)	Prix au Détaillant
Marque Reindeer (4 doz. par cse).	\$6.00
Marque Mayflower (4 doz. par cse)	5.25
Marque Clover (4 doz. par cse)	4.50
Lait évaporé (non sucré)	
Marque Reindeer Jersey, Boite de Famille (4 doz. par caisse)	3.90
Marque Reindeer Jersey, Boite moyenne (4 doz. par caisse)	4.50
Marque Reindeer Jersey, Boite d'hôtel (2 doz. par caisse)	4.25
Carque Reindeer Jersey, Gallon (1/2 douzaine par caisse)	4.75
Café (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse large)	4.80
Marque Reindeer (4 doz. par cse petite)	5.50
Cacao (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse)	4.80
Limite de fret: 50c par cwt.	
Conditions: Net 30 jours, sans escompte.	



Lait et Crèmes Condensés.	
St. Charles "Family"	3.90
St. Charles "Hotel"	4.25
Lait "Silver Cow"	5.40
"Purity"	5.25

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère.



Que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

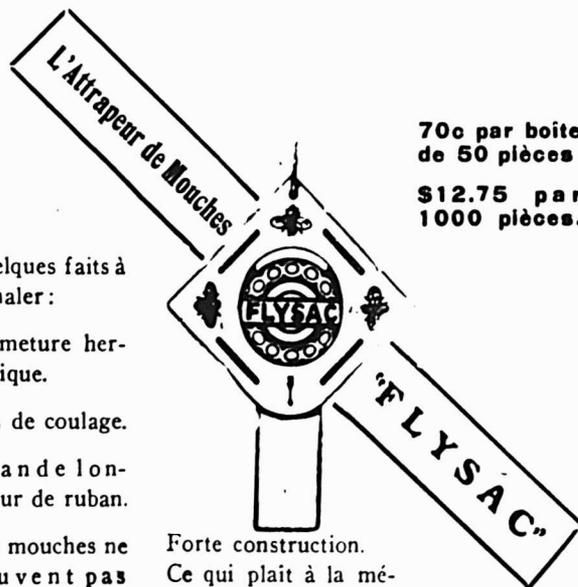
Emmagasinez-en—Votre marchand en gros l'a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturiers LIMITED
MONTREAL

PROFIT DE 100%

Mais pour peu de temps seulement, car notre approvisionnement diminue rapidement, à cause de la forte demande. Ne tardez pas, mais soyez au nombre des centaines de Marchands qui vont faire de bons profits pendant la Saison des Mouches



70c par boîte de 50 pièces
\$12.75 par 1000 pièces.

Quelques faits à signaler:

Fermeture hermétique.

Pas de coulage.

Grande longueur de ruban.

Les mouches ne peuvent pas s'échapper.

Forte construction.
Ce qui plaît à la ménagère:
Une propreté parfaite.

HODGSON, SUMNER & CO., LIMITED

345-351 rue St-Paul, Montréal.

Agents exclusifs pour les provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.



Lait condensé.
La cse
 Marque Eagle, 4 doz., chaque 6.00
 Marque Gold Seal, 4 doz., chaque 5.25
 Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.50

Lait évaporé.
 Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque 4.25
 Marque Peerless "Boîte Haute", 4 doz., chaque 4.50
 Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90
 Marque Peerless "Petite Boîte", 4 doz., chaque 2.00

CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED.

Montréal.



"Paos" ("Le savon qui nettoie".)

Par douzaine de boîtes 0.80

Yankee Cleaner.

Boîte de 1 gallon \$1.00
 Boîte de 1/2 gallon 0.60
 Boîte de 1 pinte 0.32
 Boîte de 1 chopine 0.20

Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boîtes assorties.

THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
 Manufacturière de marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.
 Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) 0.06
 Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. 0.06 1/2
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 4 lbs. 0.07
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs. 0.07
 Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) 0.06 1/2
 Barils No 1 (200 lbs.) 0.06 1/2
 Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) 0.07 1/2
 Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. 0.08
 Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs. 0.08
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) 0.07
 Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo 0.07 1/2
 Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
 Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) 1.50
 Casco Potato Flour (20 lbs.) Celluloid. 0.10
 Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.60
 Empois de cuisine.
 W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) 0.07 1/2
 Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) 0.06
 (Boîte de 20 lbs., 1/2c en plus.)

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
 Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix coté dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15



Lessive en Poudre de Gillett.

La cse
 4 doz. à la caisse \$3.50
 3 caisses 8.40
 5 caisses ou plus 8.35

Poudre à Pâte "Magic"
 Ne contient pas d'alun.

La doz.

6 doz. de 5c. . . \$0.50
 4 doz. de 4 oz. . . 0.75
 4 doz. de 6 oz. . . 1.00
 4 doz. de 8 oz. . . 1.30
 4 doz. de 12 oz. . . 1.60
 2 doz. de 12 oz. . . 1.85
 4 doz. de 18 oz. . . 2.25
 2 doz. de 16 oz. . . 2.30
 1 doz. de 2 1/2 lbs. . . 5.30
 1/2 doz. de 5 lbs. . . 9.60
 2 doz. de 6 oz. } **La Cse**
 1 doz. de 12 oz. } \$6.00
 1 doz. de 16 oz. }



Vendue en canistres d'ensemble.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

OEUFS

Producteurs et Expéditeurs : —

Vous avez besoin à cette saison de l'année de bons renseignements du marché, des encaissements rapides, les plus hauts prix.

Pour ceci, correspondez ou expédiez à

Gunn, Langlois & Cie, Limitée.

Principale Maison de Produits du Canada.

MONTREAL.

C'est à l'avantage de toute personne se servant de sacs en papier d'étudier avec soin la question de ces sacs. En faisant une comparaison scrupuleuse des principales caractéristiques de sacs en papier de différentes fabrications, vous vous convaincrez que les

LES SACS ANTISEPTIQUES CONTINENTAL POUR EPICERIE

(avec fonds carrés renforcés s'ouvrant automatiquement) sont sans égaux. Envoyez une commande d'essai au plus proche Agent de vente.

Satisfaction garantie par les manufacturiers.

THE CONTINENTAL BAG AND PAPER COMPANY LIMITED.

OTTAWA ONTARIO

DISTRIBUTEURS

ONTARIO—The Continental Bag & Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods & Co, Hamilton.

MANITOBA, ALBERTA SASKATCHEWAN — Walter Woods & Co., Winnipeg.

NOUVELLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.

COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson et Wright Ltd. Vancouver.

PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co, Ltd. 584 rue St-Paul, Montréal.

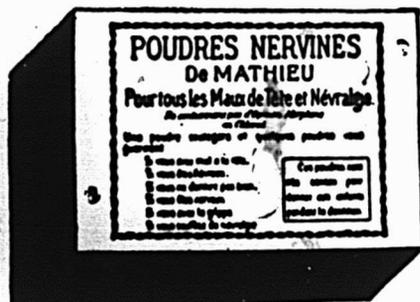


Voici trois marques parmi les soixante espèces ou plus d'allumettes que fabrique EDDY. Elles sont toutes trois populaires parce qu'elles portent le nom EDDY et qu'en conséquence elles sont les MEILLEURES. Cela vous paiera d'en avoir toujours une bonne quantité en stock.

L'abstention d'emmagasiner une marchandise supérieure peut entraîner une perte pour le marchand.

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont reconnues partout comme spécifique contre les maux de tête et recommandées avec assurance par tous les marchands comme étant un remède efficace. Ne perdez pas votre clientèle pour avoir laissé votre stock s'épuiser



Si vous ne connaissez pas les Poudres Nervines de Mathieu essayez-les à nos frais au moyen du coupon ci-joint.

Pour tous les rhumes le Sirop de Goudron et l'huile de foie de Morue de Mathieu sont reconnus comme un remède sûr et efficace.

LA CIE J. L. MATHIEU,
Propriétaire.

Sherbrooke, . . . P. Q.
MM. L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
Dépositaires en Gros Montréal, P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom

De

(Nom de la maison de commerce).

Rue

Ville ou village

Province



GOLD DUST

a toujours reçu et reçoit toujours le bénéfice d'une publicité extensive, unique et constante. Notre phrase d'attraction :—

"Let the Gold Dust Twins Do Your Work"

(Laissez les Jumeaux Gold Dust faire votre travail)

—a pénétré dans le cerveau de toutes les femmes partout, et il vous est facile de vendre la poudre Gold Dust parce que toute femme sait que c'est une économie de travail pour elle. Depuis qu'elle peut compter sur les résultats de la Gold Dust, vous pouvez compter sur les ventes de la Gold Dust.

"Let the Gold Dust Twins do your work"

(Laissez les Jumeaux Gold Dust faire votre travail)

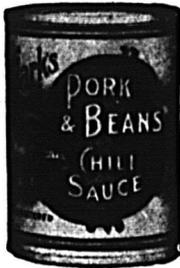
The N. K. Fairbank Company Limited.
MONTREAL.

CLARK'S

M. L. EPICIER, vous pouvez remplir vos rayons du plus bel assortiment de mets délicieux qu'on puisse se procurer pour le camping.

Les viandes conservées qui se vendent

- Corned Beef
- Boeuf rôti
- Mouton rôti
- Mouton bouilli
- Plum-Pudding
- Jambon pour lunch
- Brawn anglais
- Veau en moule
- Jambon et boeuf en moule
- Boeuf en moule
- Pieds de porc désossés



- Viandes émincées
- Bifteak aux oignons
- Jarrets en gelée
- Rognons à l'étuvée
- Irish Stew
- Saucisses Cambridge
- Boeuf fumé en tranches
- Viandes en pots et en conserves de toutes sortes
- Mince meat
- Pâtés pour pique-niques
- Langue, jambon et veau
- Soupes concentrées
- Poulets désossés
- Poitrines de poulets

Langues de Boeuf et Lunch Tongue de toutes grandeurs, etc., etc.

FEVES AU LARD DE CLARK

Commandez maintenant

WILLIAM CLARK, Limited, Montreal



Soda "Maglo" la Cae

- No. 1 caisse 60 pqts de 1 lb. 2.85
- 5 caisses. 2.75
- No. 5 caisse 100 pqts de 10 oz. 2.90
- 5 caisses 2.80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

- Caques de 100 lbs., par caque . \$2.75
- Barils de 400 lbs., par baril . 7.00



Crème de Tartre de "Gillett"

- La doz. ¼ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . \$1.10
- ½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . 2.20

La Cae

- 4 doz. pqts., ¼ lb. . . { assor- } \$8.80
- 2 doz. pqts., ½ lb. . . { tis. } La doz.

- ¼ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) 2.60

- 1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la , caisse) 4.70

La lb.

- 5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse. 0.36
- 10 lb. boîtes en bois 0.33
- 25 lb. seaux en bois 0.33
- 100 lb. barils 0.31
- 360 lb. barils 0.30½

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED
Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.

- Tinettes 60 lb. 0.11
- Tierces 0.10½
- Seaux en bois, 20 lbs. 0.11½
- Chaudières, 20 lbs. 0.10½
- Caisses, 2 lbs., 20 à la caisse 0.11½
- Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse 0.11½
- Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse 0.11½

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque EASIFIRST

- Tinettes 60 lb. 0.10½
- Tierces 0.10½
- Seaux en bois, 20 lbs. 2.25
- Chaudières, 20 lbs. 2.15
- Caisses, 3 lbs. lb. 0.12
- Caisses, 5 lbs. lb. 0.12
- Caisses, 10 lbs. lb. 0.12
- Pains moulés d'une livre 0.12½

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED.

- Cigarettes Le 1,000
- Athlete \$ 8.50
- Bouquet, boîte 350, par boîte \$2.08 5.95
- Calabash 11.20
- Columbia, Petits Cigares 11.50
- Coronet 2 18.50
- Dardanelles "Turques", bouts unis 12.50

IMPORTANT

Les Epiciers détaillants

qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



Baker's Cocoa and Chocolate

Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises de premier ordre, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par WALTER BAKER & CO., Limited.

Montréal, Can. Dorchester, Mass
ETABIE EN 1780.

Le Prêt Immobilier, Limitée

CHAMBRE 30,

Edifice DANDURAND,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.
Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L.-E. Geoffrin, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

Pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine, ayez soin de mettre le motif principal à la hauteur où il sera le mieux saisi par la vue du passant.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.

EPICIER EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CHOCOLAT "ELITE"

Non Suéré



DHS EPICIERES Pour tous les

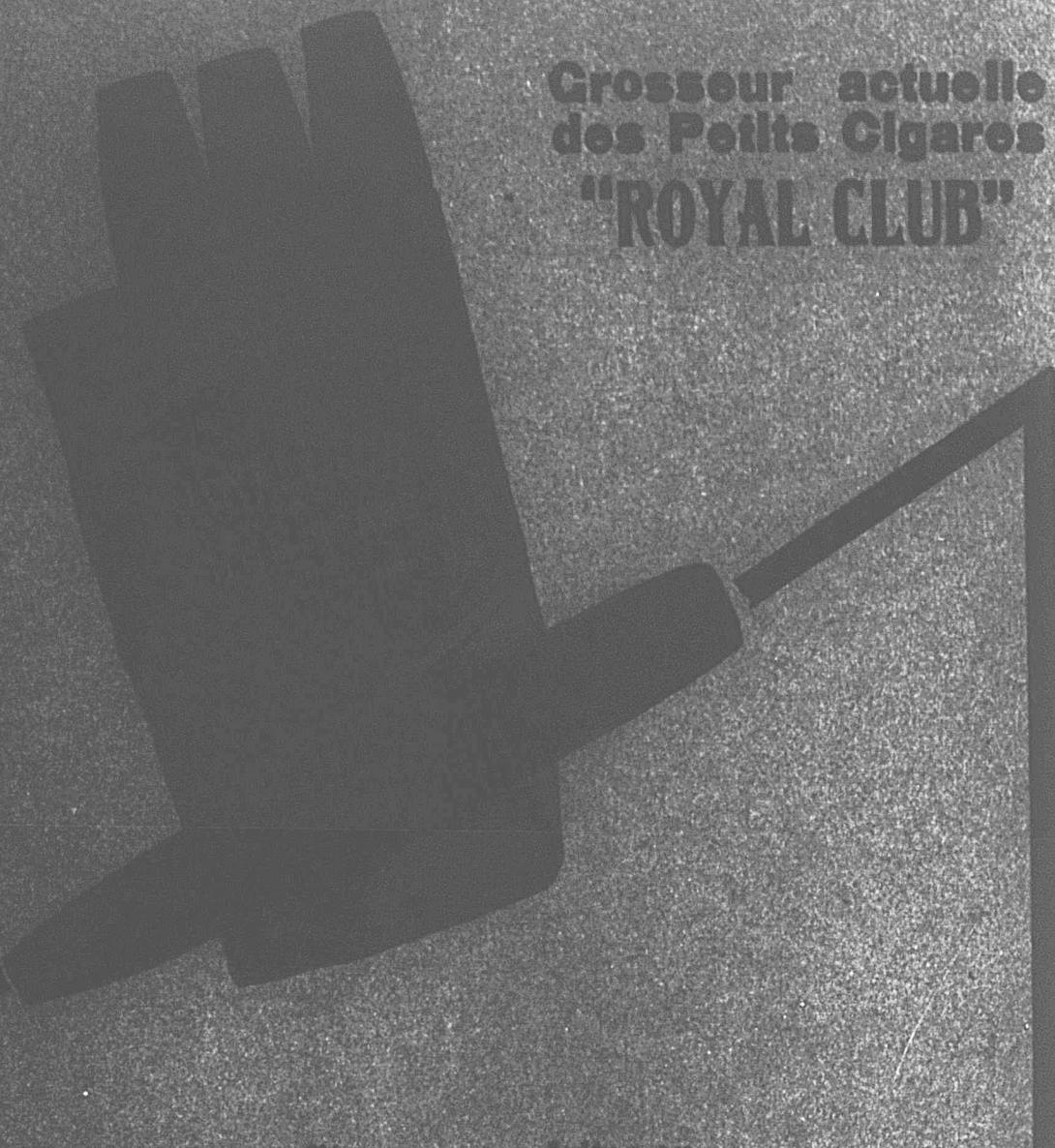
Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,
HALIFAX, N. E.

J.A.TAYLOR, Agent, Montréal



Grosneur actuelle
des Petits Cigares
"ROYAL CLUB"

A part des profits que vous faites en
vendant cette marque,

Vous avez deux bons arguments dont
vous pouvez vous servir vis-à-vis de
vos clients :

"La meilleure valeur pour le prix.
Un arôme délicat."

PETITS CIGARES
ROYAL CLUB

Dardanelles "Turques", bouts liège ou argent	12.75
Derby, boîte de 600, la boîte, \$4.12; le 1000	6.85
Empire Navy Cut	8.20
Fatima	10.25
Guinea Gold	8.20
Gloria	5.95
Gold Crest	6.20
Hassan "Turques"	8.50
Imperial A A	27.00
Imperial A A 1	35.00
Mecca "Egyptiennes"	8.50
Mogul "Egyptiennes" bouts unis	12.25
Mogul "Egyptiennes" bouts en liège	12.25
Murad "Turques", bouts unis	12.25
New Light, Petits Cigares	8.50
Niobe Turques	8.00
Old Chum	8.20
Old Gold	6.50
Pall Mall "Format ordinaire"	19.00
Pall Mall "Format Royal"	25.00
Players Navy Cut	8.40
Richmond Straight Cut	11.20
Sweet Caporal	8.50
Sweet Sixteen	5.95
Sub-Rosa, Petits Cigares	8.50
Cigarettes importées	
Capstan "douces et médium"	12.50
Capstan, boîtes de 10 avec porte-cigarettes	12.50
Soussa, importées du Caire, Egypte, extra fine, No 25	20.00
Extra fine, No 30	23.00
Khedivial	30.00
Three Castles, boîtes de fer-blanc 50s et boîtes de cartons 10s	15.50
Three Castles, boîtes de fantaisie	16.00
Tabac à cigarettes	La Lb.
B.C. No 1, 1/13	\$1.10

Athlete, 1/13	1.08
Sweet Caporal, 1/14	1.17
Tabacs coupés	La Lb.
Old Chum, 1/11	\$0.90
Lord Stanley, tins ½ et ¼ lb.	1.16
Meerschaum, 1/11	0.87
Athlete mix. Tins ½ et ¼ lb.	1.42
Old Gold, 1/12	1.03
Seal of North Carolina, 1/12	0.98
Duke's Mix. "Cut Plug", 11s	0.92
Old Virginia, ppts ½ et 1 lb.	0.75
Duke's Mixture "granulé" 1/11 bags, 5 lbs. carton	0.94
Bull Durham	
1/10 bags, 5 lbs. carton, la lb.	1.25
1/16 bags, 5 lbs. carton, la lb.	1.25
Old Virginia, ppts 1/16	0.70
Snap, ppts 1/7 et 1/14	0.58
Calabash Mixture, tins ½ et 1 lb.	1.20
Calabash Mixture, tins ¼	1.25
Calabash Mixture, tins ⅓	1.40
Capstan Navy Cut "importé", tins ¼, Medium et Fort	1.50
Capstan Mixture, "importé", tins ¼ médium	1.50
Pride of Virginia, "importé", tins 1/10	1.50
Old English Curve Cut "importé", tins 1/10 lb.	1.35
Tuxedo "importé", tins 1/10 lb.	1.37
Lucky Strike "importé", tins 1/10	1.50
Rose Leaf "importé", à chiquer, ppts 1 oz.	1.30
Tabacs à chiquer "importés"	La Lb.
Piper Hiesdieck	1.22
Tabacs en poudre	La Lb.
Copenhagen, en boîtes 1/12 lb.	0.90
Horseshoe	0.90
Rose No 1 de Landry	0.32
Rose No 1 de Houde	0.34

EMPIRE BRANCH	
Tabacs à chiquer	
Moose, 11s ½ cads, 12 lbs. cads, 18 lbs.	0.40
Snowshoe bars, 6½ ½ butts 11 lbs. butts 22 lbs.	0.45
Stag bars, 5-1/3s ½ butts 12 lbs. boîtes 6 lbs.	0.39
Black Watch, 6s ½ butts 9 lbs. boîtes 5 lbs.	0.45
Bobs, 5½ cads, 12 lbs., ½ cads, 6 lb.	0.39
Bobs, 10s ½ butts 12 lbs. ½ cads, 6 lbs.	0.39
Currency, 5s ½ butts 9 lbs., boîtes 6 lbs.	0.39
Currency Navy, 10s ½ cads, 12 lbs. boîtes 6 lbs.	0.39
Pay Roll, thick bars, 7½ ½ butts 10 lbs. boîtes 5½ lbs.	0.39
Empire Navy, chewing bars, 6 6/7 butts 14 lbs. boîtes 7 lbs.	0.53
Pedro bars, 16 oz, 5 morc. à la lb. boîte de 6 lbs.	0.58
Empire, 6s et 12s, cads, 15 lbs. boîtes 6 lbs.	0.44
Rosebud bars, 6s butts 20 lbs.	0.45
Ivy, 7s butts 17 lbs. ½ butts 8½ lbs.	0.50
Shamrock bar & plug, 6s butts 24 lbs. boîtes 6 lbs.	0.45
Great West, sac 8	0.59
Regal Cube cut en boîte, 9s	0.70
Taxi Crimp cut en boîte, 10s	0.78
Forest & Stream, boîtes 10s	0.80

HENRI JONAS & CIE.
Montréal.

Pâtes Alimentaires.	La lb.
Macaroni "Bertrand"	0.08
Vermicelle "Bertrand"	0.08
Spaghetti "Bertrand"	0.08

Profits et Livres

Chaque fois que vous vendez quoi que ce soit à votre comptoir, la justesse de vos balances détermine votre profit ou votre perte. Il vaut mieux pour vous ne pas avoir de balance du tout que d'en avoir une inexacte, car les erreurs qu'elle vous fait commettre vous causeront bien des ennuis. Si la pesée est trop légère, vos clients mettront en doute votre honnêteté et vous perdrez leur clientèle. Si la pesée est trop lourde vous perdrez de l'argent à partir du jour où vous commencerez à vous en servir.



FAIRBANKS

"Les balances qui ont rendu le pesage juste."

Elles sont manufacturées depuis plus de 80 ans et ont une réputation internationale pour la justesse et la durée. Les Balances Fairbanks ont été adoptées par les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et étrangers, et sont universellement employées dans presque tous les cas où l'exactitude des poids entre en ligne de compte pour réaliser des bénéfices. La Bascule Transportable illustrée ici est notre type étalon pour la pesée de tous les genres de marchandises générales. Comme pour toutes les Balances Fairbanks, toutes ses parties sont fabriquées au moyen des meilleurs matériaux; les supports et pivots sont en acier finement trempé. On les livre avec ou sans roues. Diverses grandeurs, pesant de 400 à 2,500 livres. Ecrivez pour avoir notre Catalogue et nos prix.

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., Limited.
84 Rue St-Antoine, MONTREAL.

Faites une économie de savon en employant

SNAP

Dites à vos clients l'économie qu'il y a à employer Snap au lieu du savon. Un peu de Snap nettoiera complètement et en un clin d'œil les mains les plus sales et les plus crasseuses.

Snap représente une réelle économie domestique—Vos clients seront heureux de l'employer—Ne perdez pas de vue que votre profit est bon—Ne vous laissez pas manquer de stock.

SNAP COMPANY LIMITED
MONTREAL.



La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines.

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton.

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436. MONTREAL.

ECOLE POLYTECHNIQUE

**Examen d'Admission
1914**

Cours préparatoire, division des ingénieurs et division des architectes :

1ère Session le lundi 1er Juin
2ème Session le lundi 1er Sept

Pour détails et prospectus, s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal.

Un point important

à propos de FELS-NAPHTHA est la manière nette et commode dans laquelle le savon est emballé.

Les cartons de dix-barres le rendent le plus POPULAIRE savon de buanderie pour réexpédier, étalage de magasin ou pour livraison dans n'importe quelle quantité.



Alphabets "Bertrand" 0.08
Nouilles "Bertrand" 0.08
Coquilles "Bertrand" 0.08
Petites Pâtes, etc. 0.08

Extraits Culinaires.

	La doz.
1 oz. Plates. Triple concentré	0.84
2 oz. Plates. Triple concentré	1.57
2 oz. Carrées. Triple concentré	1.88
4 oz. Carrées. Triple concentré	3.34
8 oz. Carrées. Triple concentré	6.25
16 oz. Carrées. Triple concentré.	12.00
2 oz. Rondes. Quintessences	1.96
2 1/2 oz. Rondes. Quintessences	2.19
5 oz. Rondes. Quintessences	3.75
8 oz. Rondes. Quintessences	6.67
4 oz. Carrées. Quintessences. Bouchons émeri	3.75
8 oz. Carrées. Quintessences. Bouchons émeri	7.50
2 oz. Anchor.	1.00
4 oz. Anchor.	1.75
8 oz. Anchor.	3.00
16 oz. Anchor.	6.00
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.75
4 oz. Golden Star "Double Force"	1.25
8 oz. Golden Star "Double Force"	2.25
16 oz. Golden Star "Double Force"	4.25
2 oz. Plates. Soluble.	0.75
4 oz. Plates. Soluble.	1.25
8 oz. Plates. Soluble.	2.25
16 oz. Plates. Soluble.	4.25
1 oz. London.	0.50
2 oz. London.	0.75
Extraits à la livre de	\$1.00 à 3.00
Extraits au gallon de	\$6.00 à 24.00
Mêmes prix pour extraits de tous fruits.	

Moutarde Française.

	La grosse
Pony Mustard, 2 doz. à la cse	8.40
Small Mustard, 2 doz. à la cse	7.80
Medium Mustard, 2 doz. à la cse	10.80
Large Mustard, 2 doz. à la cse	12.00
Tumblers Mustard, 2 doz. à la cse	10.80
Muggs Mustard, 2 doz. à la cse	13.20
Nugget Tumblers, 2 doz. à la cs	13.20
Athenian Tumblers, 2 doz. à la cse	13.20
Gold Band Tumblers, 2 d. à la cse	13.80
No 64 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	18.00
No 65 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	21.00
No 66 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	24.00
No 67 Jars Mustard, 2 doz. à la cse	13.20
No 68 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	15.00
No 69 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	24.00
Molasses Jugs Must., 1 d. à la cse	21.00
Jarres 1/2 gal. Mustard, 1 d. à la cse	36.00
Jarres 1/2 gal. Mustard, 1/2 d. à la cse	54.00

Vernis à chaussures.

	La doz.
1 doz. à la caisse.	
Marques Froment.	0.75
Marque Jonas.	0.75
Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau.	2.00

**MATTHEWS-BLACKWELL,
LIMITED**

Montréal, Canada.



Lard en baril

Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, brl. 35/45	28.50
Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, 1/2 brl.	14.75
Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, brl. 45/55	28.00
Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, 1/2 brl.	14.50

Lard pesant, Marque Nelson, dé-sossé, tout gras, brl. 40/50	26.50
Lard clair, Marque Nelson, pesant, 1/2 brl.	13.75
Marque Dorchester	26.00
Marque Dorchester, 1/2 brl.	13.50

Saindoux Composé

Tierces, 375 lbs.	lb.	0.10 1/2
Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin)		0.10 1/2
Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée)		0.10 1/2
Seaux en fer, 50 lbs.		0.10
Seaux de bois, 20 lbs., net \$2.20		0.11
Seaux de fer-blanc, 20 lbs., \$2.10		0.10 1/2
Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu		0.11 1/2
Caisnes 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu		0.11 1/2
Caisnes 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses		0.11 1/2
Briques de saindoux, 60 lbs, en caisse		0.12 1/2

Saindoux garanti pur

Tierces, 375 lbs.		0.12 1/2
Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin)		0.12 1/2
Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée)		0.12 1/2
Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin)	\$2.60	0.13
Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut	\$2.50	0.12 1/2
Caisnes, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges		0.13 1/2
Caisnes, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges		0.13 1/2
Caisnes, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse		0.13 1/2
Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse		0.13 1/2
Viandes fumées Marque "Anchor"		

The City Ice Co. Limited

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE GLACE
AU CANADA

Capacité de Production :

255,000 tonnes de glace par an.

Stock à Montréal, 200,000 tonnes

Réserve à HUDSON 3,000 tonnes.

à BELLERIVE 22,000 tonnes.

Bureau principal, 295 rue Craig O.

MONTREAL

TEL MAIN 8605

FONTAINE, FORBES & LAPORTE COMPTABLES

Liquidation de Faillites
Administration de Successions

Tél Main 1495

71a RUE ST-JACQUES

Chambre 409

MONTREAL

THÉS JAPONAIS

Récolte 1914

La récolte s'annonce assez bonne, et malgré celà les prix de revient seront plus élevés que l'an dernier.

Nous sommes en mesure de faire bénéficier notre clientèle des mêmes prix que l'an dernier, pour nos marques enregistrées.

“OWL” et “BEAVER”

Nous recevons actuellement

50 paquets thés Japonais EXTRA

La plus haute qualité importé au Canada.

Essayez-en une boîte.

PATES ALIMENTAIRES

BRUSSON JEUNE, Toulouse et Villemur, France.

3000 Boîtes assorties, Vrac et Paquets.

Macaroni, Spaghetti, Vermicelle, Petites Pâtes, etc.

Garanties Blé dur de Russie, Taganrock extra.

Prix spécial pour importation

Maison fondée en 1872.

Cinq usines, avec une capacité journalière de 40 à 50,000 kilos.

PRUNEAUX SECS

Vu les prix élevés des pruneaux de Californie, nous pouvons offrir des

PRUNEAUX DE BOSNIE

à arriver sous peu.

100 boîtes	27½ lbs.	63 68	(60 70)	9½c lbs.
200 “	27½ “	72 77	(70 80)	8½c “
200 “	27½ “	86 91	(80 90)	7½c “
300 “	27½ “	104 109	(100 110)	6½c “

Qualité très belle et bonne.

Les prix sont attrayants.

CONSERVES DE FRUITS et LEGUMES domestiques et importées.

Notre assortiment est varié

Demandez nos prix.

Sommes vendeurs.

Satisfaction garantie.

Livraison prompt.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITÉE.

Epiciers en Gros et Importateurs,

2, 4, 6, 8, 12 et 15 DeBRESOLES,

MONTREAL.

Ne ruinez pas vos parquets avec des vadrouilles nuisibles saturées d'huile!



Insistez sur ces Particularités Tarbox

1. — Chaque vadrouille (mop) est soumise à un procédé chimique permanent, qui dure aussi longtemps que le tissu.
2. — Le lavage renouvelle son efficacité.
3. — Vadrouille (mop) qui rehausse le brillant des parquets en bois dur.
4. — Pas d'huile qui salisse ou qui tache.

Recueille la poussière et la retient.

LES vadrouilles (mops) **SANS POUSSIERE** traitées au moyen d'huiles odorantes, tachent et graissent tout ce qu'elles touchent. Elles ont besoin d'être constamment soumises à un nouveau traitement — dépense perpétuelle "d'huile".

TARBOX
 DRY NO OIL DUSTLESS
 Mops and Dusters

Les vadrouilles (mops) et époussettes
 Sèches — Pas d'Huile — Pas de poussière.

Constituent une grande amélioration des vadrouilles (mops) saturées d'huile. Traitées par un procédé chimique permanent, elles recueillent et absorbent la poussière — donnent un poli brillant, sec. Le lavage renouvelle leur efficacité.

Il y a des vadrouilles (mops) et des époussettes Tarbox pour nettoyages de toutes sortes.

Vendues par les magasins à rayons, les magasins de quincaillerie, les épiceries et les magasins généraux. Prix, de 25c à \$2.00 — et chaque article est garanti sans restrictions par les fabricants.

TARBOX BROTHERS

Rear 274, Dundas St., Toronto.
 Téléphone College 3489.

Cette annonce paraît dans les principaux journaux quotidiens Français et Anglais et dans les Magazines d'une côte à l'autre, donc elle est obligée de créer une demande parmi vos meilleurs clients.

Les marchands de gros de nos produits peuvent fournir les articles ainsi que des feuillets pour vitrines, etc., pour mettre en relation votre magasin avec notre campagne de publicité extensive, où si vous préférez que vos commandes reçoivent notre meilleure attention directement de notre manufacture, écrivez-nous.

TARBOX BROS., MANUFACTURIERS, TORONTO, Ont.

St. Lawrence
Sugar
Granulé Extra-Supérieur

Le sucre qui est fait de 100 pour cent de pure canne.

Jambons: Première qualité.		En Branches Géantes, bocal, 16 s. 10.00		Extra choix, No 1, 1 kilo, 50 s. 10.50	
Extra gros, 25 à 40 lbs.	0.16	En Branches Géantes, ½ kilo, 100s.	27.00	Sans marque, No 2, ½ kilo, 100 s.	9.00
Gros, 20 à 28 lbs.	0.17	En Branches Géantes, 1 kilo, 50 s.	25.00	Petits Pois	
Moyens, 15 à 20 lbs.	0.18	En Branches Grosses, ½ kilo, 100s.	24.50	Sur Extra Fins, ½ flac., 40 s.	10.00
Petits, moins de 8 à 15 lbs.	0.19	En Branches Grosses, 1 kilo, 50 s.	23.50	Sur Extra Fins, ½ kilo, 100 s.	15.50
Jambons désossés, roulés, gros		En Branches Extra, 1 kilo, 50 s.	22.00	Extra Fins, ½ kilo, 100 s.	15.00
18 à 25 lbs.	0.19	Coupées sur Extra, ½ kilo, 100 s.	22.00	Extra Fins, 1 kilo, 50 s.	14.50
Jambons désossés, roulés, petits		Coupées sur Extra, 1 kilo, 50 s.	21.00	Très Fins, ½ kilo, 100 s.	13.50
12 à 18 lbs.	0.21	En Branches Fines, ½ kilo, 100 s.	21.00	Fins, ½ kilo, 100 s.	11.50
Bacon, Spécial Rose Brand	0.22	En Branches Fines, 1 kilo, 50 s.	20.00	Mi-Fins, ½ kilo, 100 s.	11.00
Bacon Anchor Brand, à déjeuner,		Flageolets			
sans os, choisi	0.17½	Extra Fins, ½ flacon, 40 s.	10.00	Extra Fins, ½ kilo, 100 s.	13.50
Bacon Windsor, dos pelé	0.22	Moyens, ½ kilo, 100 s.	11.00	Petits Pois Frs. Petit	
Petit bacon roulé, épicé, désossé,		Haricots			
8 à 12 lbs.	0.15½	Verts Extra Fins, ½ flac., 40 s.	9.00	Fins, ½ kilo, 100 s.	9.50
Cottage Rolls de 4 lbs.	0.17	Verts Extra Fins, ½ kilo, 100 s.	13.00	Moyens, ½ kilo, 100 s.	7.00
Saucisses		Verts Fins, ½ kilo, 100 s.	11.50	Soupes	
Bologna (Bondon de Boeuf)	0.09½	Verts Fins, 1 kilo, 50 s.	11.00	Carfeuil, ½ kilo, 100 s.	9.00
Bologna (Enveloppe cirée)	0.09	Verts Moyens, ½ kilo, 100 s.	7.50	Crème de Céleri, ½ kilo, 100 s.	6.50
Brunswick	0.12	Verts Coupés, ½ kilo, 100 s.	7.50	Julienne, ½ kilo, 100 s.	8.00
Frankfurts	0.11	Divers			
Polish	0.10	Carottes tournées, ½ kilo, 100 s.	10.00	Oseille, ½ kilo, 100 s.	9.00
Saucisses fraîches.		Carottes tournées, 1 kilo, 50 s.	9.50	Printanière, ½ kilo, 100 s.	8.50
Saucisses de porc, tripes de porc	0.09½	Choux de Bruxelles, ½ kilo, 100 s.	9.50	Tomates Purée, ½ kilo, 100 s.	10.50
Saucisses de porc, tripes de mouton	0.10½	Choux de Bruxelles, 1 kilo, 50 s.	9.00	Tomates Purée, 1 kilo, 50 s.	10.00
Saucisses Cambridge (paquets de		Côtes de Céleri, ½ kilo, 100 s.	8.00	Huile d'Olive "Minerva"	
1 lb.	0.10½	Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s.	7.50	Caisse 12 bout., litre	8.00
Saucisses de fermier	0.10	Céleri (pieds), ½ kilo, 100 s.	7.00	Caisse 12 bout., qrts.	6.00
Roudin blanc anglais	0.07½	Epinards en Purée, ½ flac., 40 s.	8.50	Caisse 24 bout., pts.	6.50
Boudin noir anglais	0.08	Epinards en Purée, 1 kilo, 50 s.	9.50	Caisse 24 bout., ½ pts.	4.25
AGENCES		Fonds d'Artichauts, ½ kilo, 100 s.	33.00	Caisse 2 estagnons, 5 galls.	2.00
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,		Salsifis, ½ kilo, 100 s.	11.50	Caisse 6 estagnons, 2 galls.	2.05
Légumes importés		Macédoines			
"LE SOLEIL"		Extra choix, No 1, ½ flac., 40 s.	8.50	Caisse 10 estagnons, 1 gall.	2.10
Asperges	C/S	Extra choix, No 1, ½ kilo, 100 s.	11.00	Caisse 20 estagnons, ½ gall.	2.20
Pointes de Tête seul., ½ flac. 40 s.	15.00				
Pointes de Tête seul., ½ kilo, 100s.	27.50				
Pointes de Tête seul., 1 kilo, 50 s.	27.00				



LONGUEUR: 425 PIEDS—HAUTEUR: 115 PIEDS—PROFONDEUR: 120 PIEDS
CAPACITÉ: 200.000 BARILS PAR AN.

BRASSERIE FRONTENAC

La Plus Belle — La Plus Vaste — La Plus Salubre — La Mieux Aménagée du Pays

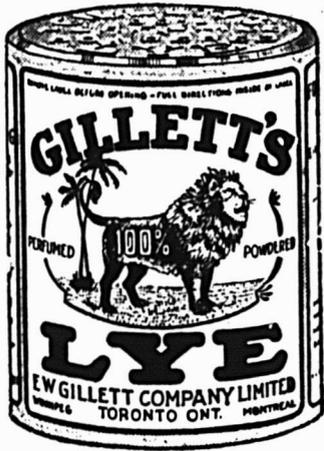
Jugeant que le temps était arrivé de doter le Canada d'une Grande Brasserie Moderne, outillée pour produire une bière qui égale les meilleures bières importées, un groupe d'hommes d'affaires Canadiens, après trois ans d'efforts et d'études, avec le concours d'experts et l'appui d'un fort capital a construit, aménagé, outillé la Brasserie Monumentale en briques, acier et ciment, qui s'élève vis-à-vis de la gare du Mile-End, LA BRASSERIE FRONTENAC,

C'est dans cette Brasserie modèle, sous la direction d'experts Brasseurs, qu'est produite

LA BIÈRE FRONTENAC l'égale des meilleures Bières Importées.
LA BIÈRE FRONTENAC est en vente partout.

FRONTENAC BREWERIES LIMITED
MONTREAL

GILLETT'S LYE



Epiciers : Le fait que la Lessive de Gillett est la plus pure et, par conséquent, la plus forte Lessive sur le marché, signifie une économie considérable pour vos clients, tant en argent qu'en labeur. Vos clients apprécient les efforts que vous faites pour leur procurer les articles qui répondent le mieux à leurs besoins.

LA LESSIVE DE GILLETT CONSOME LA CRASSE

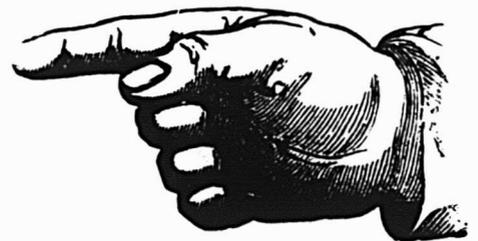
E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL



**Les produits alimentaires
marins de la Marque**

Brunswick



Voulez-vous vous assurer un commerce de poisson plus large et plus profitable. La haute qualité de aliments marins marque "BRUNSWICK" produit un développement d'affaires qui combiné avec les méthodes consciencieuses de commercer ne peut qu'augmenter constamment. Quand le détaillant vend des marques de Connors Bros., il vend des produits qui sont prouvés être les favoris du public général.

Situés près des bancs de pêche, nous obtenons le choix des poissons pris par les pêcheurs—l'usine est moderne et d'une hygiène absolue, et fonctionne dans les conditions les meilleures et les plus perfectionnées. Les **Produits Alimentaires Marins** de la marque **BRUNSWICK** arrivent au public dans un état parfait.

Nos produits qui se vendent le mieux :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| ¼ Sardines à l'huile | Harengs Kipperd |
| ¼ Sardines à la Moutarde | Harengs Sauce Tomate |
| Finnan Haddies | Clams |
| (boîtes rondes et ovales) | Scallops. |

CONNORS BROS., LTD., Blacks' Harbour, N. B.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers de
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D. Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne son
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 19 Juin 1914.

Vol. XLVII — No 25.

LA CONCURRENCE DELOYALE

Parmi les principaux sujets qui seront abordés au Congrès international des Chambres de Commerce figure celui de la concurrence déloyale qui est certes un des plus importants à considérer et que M. Eugène Lendvai, secrétaire de la Chambre de Commerce de Temesvar, a étudié de très près dans l'exposé que nous donnons ci-dessous:

La concurrence déloyale est sans contredit un organe malade de notre régime économique actuel. Cela ne signifie pas qu'anciennement aient été méconnues ces actions que la conscience générale considère comme concurrence déloyale et que poursuivent les lois spéciales pour atteinte à l'honnêteté commerciale et aux bonnes mœurs; mais il faut reconnaître cependant que la transformation, le relâchement, voire même la disparition des principes commerciaux basés sur la loyauté et la confiance doit être attribuée aux méthodes d'affaires de notre époque, exigeant toujours plus de promptitude, imposant plus de difficultés, impliquant plus de rouerie. La lutte plus âpre pour l'existence, l'apparition du jour au lendemain de nouvelles et puissantes valeurs, anéantissant celles reconnues comme telles jusqu'à ce jour, l'énorme accroissement des besoins et l'évolution des conceptions générales, morales et sociales, tout produit sur le choix des moyens en concurrence économique une influence néfaste. Plus se développent le commerce et l'industrie d'un pays, plus serrée en résulte la lutte, plus se multiplient et se raffinent ces actions que réprouvent la loyauté commerciale, bref, plus se manifeste la concurrence déloyale. Dans tous les pays avancés au point de vue économique (on ne pourrait guère citer d'exceptions), il se produit une dégénérescence dans les procédés de la concurrence et partout on s'efforce de protéger la loyauté des transactions commerciales soit en aggravant les lois existantes, soit en créant des dispositions légales appropriées. Ces constatations seules, basées sur l'observation des faits indéniables, permettent déjà de considérer comme une des plus pressantes la question soumise aux délibérations

par l'ordre du jour du Congrès des Chambres de Commerce. Mais on se demande: est-il nécessaire de combattre la concurrence déloyale par une loi spéciale, ou est-il préférable d'édicter, en vue de la conservation de la loyauté et de la confiance, des règles pénales générales ou même de stipuler des dommages-intérêts, applicables à tous les cas indistinctement de concurrence déloyale. Conformément à l'exemple de la majorité des pays considérés, on s'est pratiquement prononcé pour une réglementation spéciale, mais il y a lieu d'examiner alors si une unification des principes généraux de ces lois particulières est possible et opportune.

Les manifestations de la concurrence déloyale, outre les abus concernant la propriété industrielle et les délits de la compétence plutôt de la police (falsification des denrées, fausses indications de poids, de nombre, de mesure, etc.), peuvent se grouper comme suit:

1. Usage de désignations trompeuses ou mensongères (réclame frauduleuse, emploi indu de médailles d'exposition, fausses indications sur l'origine des marchandises, désignation inexacte du nom, de la firme, de la quantité et du prix des marchandises mises en vente, etc.).

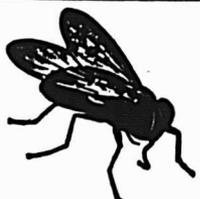
2. Moyens inadmissibles en vue de susciter la demande (liquidations, vente par le système de boule de neige, gratifications aux clients).

3. Dénigrement et diffamation de la concurrence.

4. Divulgarion des secrets commerciaux.

5. Corruption des employés.

Dans presque tous les pays, la plupart des délits compris sous la désignation de concurrence déloyale appartiennent aux deux premiers groupes. Ces distinctions de catégories sont très importantes, vu qu'elles serviront de base à l'établissement des différences juridiques qu'il y aura lieu de considérer en vue de l'élaboration de propositions internationales. Les lois spéciales créées en vue de combattre la concurrence déloyale ne pourront guère omettre la répression de la diffa-



TANGLEFOOT

L'hygiénique destructeur de mouches—Non poison.

Attrape 50,000,000,000 de mouches par an—beaucoup plus que tous les autres moyens combinés. Les poisons sont dangereux.

mation de la concurrence, de la divulgation des secrets commerciaux, de la corruption des employés, tandis qu'en ce qui concerne les indications inexactes des marchandises, de leur quantité ou de leur poids, ces règles pourront être toutes différentes, suivant les pays et les circonstances. Il se produira même des divergences — et il s'en produit — à propos des autorisations de liquidations, des interdictions de ventes par le système de boule de neige, voire même sur l'admissibilité des dons à la clientèle. Quelques-unes de ces actions, dans certains États, ne sont d'ailleurs pas du tout considérées comme étant des actes de concurrence déloyale, comme aussi l'appréciation juridique sur d'autres délits est divergente suivant les conceptions particulières des divers pays.

Si ces différences, graves au point de l'unification internationale mais non pas exclusives, sont un instant laissées hors de cause, on reconnaîtra bientôt que les actions dont il s'agit sont en somme les mêmes dans tous les pays et l'on en déduira la possibilité absolue de l'institution d'une protection de l'honnêteté commerciale, d'après des principes uniformes, et cela dans tous les pays intéressés, par le fait même de l'analogie des bases de réglementation. Mais cette similitude des délits ne nous procure pas, loin de là, les éléments juridiques de la défense contre la concurrence déloyale. Toute loi destinée à réprimer les actions préjudiciables à la loyauté et à la confiance commerciales dans les relations économiques doit se baser non seulement sur la définition de la concurrence déloyale elle-même, mais encore sur la détermination du droit du demandeur, de l'attribution de la compétence judiciaire, de l'exécution du jugement, de la responsabilité des dommages, des délais de prescription, des limites et des genres de peines et d'autres considérations juridiques. Les poursuites ne pourront-elles être entamées que sur plainte du préjudicié ou pourront-elles être introduites d'office; si l'on admet le principe de l'action directe du plaignant, le fait de la concurrence déloyale sera-t-il jugé par le tribunal civil ou pénal et par celui de quel ressort; reconnaîtra-t-on les demandes en dommages-intérêts et jusqu'à quelles limites; la sanction sera-t-elle satisfaite par une amende ou pourra-t-elle porter sur la privation de la liberté; dans quelles conditions une peine d'emprisonnement pourra-t-elle être remplacée par une amende; les sanctions comporteront-elles l'institution de morales? Voilà autant de peines strictement matérielles ou questions qu'il faudra laisser résoudre suivant les nécessités des relations mêmes des pays contractants,

La signification légale de ces institutions juridiques dépend à ce point des conditions économiques des différents États, elle est en relations si étroites avec les conceptions morales générales, elle touche si évidemment à l'action judiciaire et administrative, elle est si réglée par le droit pénal, privé et administratif du pays, qu'il semble absolument impossible d'établir des bases uniformes pour toute l'étendue de la réglementation.

D'après la loi des États allemands de l'année 1909, il suffit pour publier une liquidation d'en énoncer la raison, et dans quelques rares cas seulement, il y a lieu de se pourvoir d'une autorisation de l'administration compétente. Suivant la loi industrielle hongroise, en vigueur depuis 1884, il faut, dans tous les cas, demander une autorisation de l'administration qui ne peut l'accorder qu'avec l'assentiment de la Chambre de commerce et d'industrie compétente.

La loi hongroise ne connaît pas l'institution des ventes de fin de saison et d'inventaire, par contre elle établit pour certains cas des taxes variant de 40 à 200 couronnes, suivant le nombre des habitants de la place où doit s'effectuer la vente et, en outre, le propriétaire de la maison est tenu de verser au fond pour l'enseignement industriel et commercial 10 pour cent du chiffre des affaires réalisées pendant la liquidation.

La loi allemande précitée punit d'une amende de 150

marcs celui qui annonce la vente de marchandises provenant d'une faillite; la loi hongroise considère un procédé semblable comme publication de liquidation sans autorisation préalable et prévoit de ce chef une peine se montant à 600 couronnes au maximum et prescrit le paiement de la taxe de 10 pour cent du chiffre d'affaires indiqué ci-dessus. D'après la loi allemande est punissable d'emprisonnement d'un an au plus et d'une amende de 5,000 marcs ou de l'une de ces peines, celui qui, ayant annoncé une liquidation met en vente des marchandises qu'il ne s'est procurées qu'en vue de cette vente; la législation hongroise, en ce cas, limite la peine à une amende de 600 couronnes maximum.

Ces quelques exemples prouvent suffisamment que pour juger de la question portée à l'ordre du jour, il ne faut pas perdre de vue les conditions juridiques particulières des divers États. Il n'est guère probable qu'un pays consente à modifier ses principes légaux, motivés par de nombreuses considérations, créés par une situation sociale, économique et juridique qui lui est propre, dans le but seul de les adapter à une réglementation étrangère de la concurrence déloyale.

Quant à la manière d'établir une protection de la loyauté et de la confiance dans les relations commerciales, on rencontrera dans les institutions sociales et juridiques des divers pays des considérations qui en limiteront sensiblement la réalisation au point de vue international. Nous en trouverons une preuve convaincante dans l'institution des lois hongroise et autrichienne sur la concurrence déloyale. Les projets de ces deux lois sont terminés depuis longtemps, mais ils n'ont pu encore être soumis aux Parlements, vu que, d'après la convention intervenue à ce propos entre l'Autriche et la Hongrie, les deux législations doivent être conformes dans leurs principes généraux et que les Gouvernements respectifs n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à se mettre d'accord.

Les constatations qui précèdent fixent donc une limite à la possibilité d'unification. Tout ce qui sera fait cependant dans cette direction doit être salué avec plaisir, quoique l'optimisme quant à la réussite du mouvement ne soit guère encore de mise. Une entente sur les principes fondamentaux n'en paraît pas moins réalisable. Si les exigences d'une réglementation internationale ne sont pas trop étroites sur la question de détails, si les droits privés des différents États ne subissent aucun préjudice de l'adoption des principes recommandés, il est certain que les pays ne seront pas hostiles à l'idée de participer avec leur législation à des conventions internationales. Il faudrait donc d'abord s'entendre pour n'adopter que des propositions types généralement énoncées dans les lois sur la matière de tous les pays. Le vœu de voir entrer le plus grand nombre possible d'États dans un mouvement ayant pour but de combattre internationalement la concurrence déloyale s'adresse tout d'abord aux membres de l'Union créée pour la protection industrielle.

L'article 2 du texte de l'Union de Paris modifié en l'année 1911 à Washington dit: Les sujets et les citoyens de tous les pays contractants, jouissent dans chaque autre pays de l'Union, en ce qui concerne les brevets, les procédés de fabrication, la protection des modèles, les marques de fabrique ou de commerce et le nom commercial, la désignation d'origine et la concurrence déloyale, des avantages que les lois respectives accordent actuellement ou accorderont par la suite aux nationaux. En conséquence, ils auront là même protection que ceux-ci et le même recours légal contre toute atteinte portée à leurs droits, sous réserves de l'accomplissement des formalités et des conditions imposées aux nationaux par la législation intérieure de chaque État. Ceux qui font partie de l'Union ne peuvent pas être tenus d'être domiciliés dans le pays dont ils demandent la protection, ni d'y avoir un établissement.

Cette convention n'atteindra le but qu'elle se propose que par l'unification de la procédure. Aussi longtemps que la

majorité des Etats affiliés à l'Union ne posséderont pas du tout de loi spéciale de protection contre la concurrence déloyale, ou que leur législation en la matière se distingueront par les différences de principes, l'arrangement conclu par cette Union n'aura guère de résultats pratiques. Les Etats de l'Union ont d'ailleurs pris, en une certaine mesure, un engagement moral en vue de la création de lois contre la concurrence déloyale, sur la base de propositions uniformes.

D'après l'article 10B du texte de Washington, chaque Etat contractant s'engage à prêter aide efficace contre la concurrence déloyale à tous les membres de l'Union. Mais cette aide ne peut être efficace que si elle est, avant tout, uniforme. Tel Etat, protégé contre l'atteinte aux bonnes mœurs dans les relations commerciales, ne trouvera dans l'Union qu'un avantage très problématique quand il aura affaire dans un pays qui ne dispose d'aucune réglementation spéciale ou qui considère la question de la concurrence déloyale à un tout autre point de vue. L'Angleterre et l'Allemagne sont tenues d'intervenir, en vertu de lois sévères, contre leurs propres sujets, mais leurs intérêts ne trouveront pas dans d'autres pays la même défense, vu que les sujets de ces Etats mêmes ne sont point protégés aussi efficacement contre la concurrence déloyale qu'en Angleterre et en Allemagne.

Les dispositions prises par l'Union en vue de lutter contre la concurrence déloyale et les efforts tendant à créer une action internationale en vue de maintenir la loyauté et la confiance dans les relations économiques se complètent. Il y a donc lieu d'examiner également à notre point de vue la Convention de l'Union.

Les dispositions ayant force de loi, adoptées par les membres de l'Union, portent non seulement sur les considérations générales énoncées plus haut, et en garantissent l'exécution réciproque et efficace, mais elles touchent encore un cas déterminé de la concurrence déloyale. Elles stipulent entre autres:

Art. 8. — Le nom commercial sera protégé dans tous les pays de l'Union sans obligation de dépôt, qu'il fasse ou non partie d'une marque de fabrique ou de commerce.

Art. 9. — Tout produit portant illicitement une marque de fabrique ou de commerce, ou un nom commercial ont droit à la protection légale.

Dans les Etats dont la législation n'admet pas la saisie à l'importation, cette saisie pourra être remplacée par la prohibition d'importation.

Cette saisie pourra avoir lieu tant dans le pays où les marchandises ont été munies d'une marque illicite que dans celui qui les importe.

Les autorités ne seront pas tenues d'effectuer la saisie, en cas de transit. Dans les Etats dont la législation n'admet ni la saisie à l'importation, ni la prohibition d'importation, ni la confiscation dans le pays, ces dispositions pourront être remplacées par telles autres mesures légales qu'il appliquerait dans des cas semblables à ses sujets.

Art. 10. — Les dispositions de l'article précédent seront applicables à tout produit portant faussement, comme indication de provenance, le nom d'une localité déterminée, lorsque cette indication sera jointe à un nom commercial fictif ou emprunté dans une intention frauduleuse.

Est réputé partie intéressée, tout (producteur) fabricant ou commerçant engagé dans (la production) la fabrication ou le commerce de ce produit, et établi soit dans la localité faussement indiquée comme lieu de provenance (soit dans la région où cette localité est située).

Suivant les dispositions de cette Convention internationale, les membres de l'Union ont donc pris l'engagement d'intervenir contre le délinquant même dans le cas où ils ne posséderaient pas eux-mêmes de loi spéciale contre la concurrence déloyale. Plus cette Convention de l'Union précisera

de cas, plus uniforme se dessinera la lutte contre la concurrence déloyale, et il serait donc à conseiller que celle-ci fût menée de front avec la Convention de l'Union, par les pays qui seraient disposés à tendre à la création de lois spéciales par l'adoption de principes fondamentaux uniformes.

Et à ce point de vue de l'unification des principes fondamentaux adoptés pour combattre la concurrence déloyale, un précieux service a été rendu par la Conférence des Associations commerciales de l'Europe centrale tenue à Budapest au mois de janvier 1914. Les quatre excellents rapports présentés respectivement par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et la Hongrie méritent d'être cités, ne fût-ce que parce qu'ils rassemblent toute la documentation concernant les législations intérieures en vigueur dans ces différents pays contre la concurrence déloyale. La conférence a adopté, en vue de la création d'une loi uniforme dans les quatre Etats en question, un projet en dix-huit articles.

Ce projet jette, sans aucun doute, les bases précises d'une réglementation uniforme; il ne peut cependant être soumis au présent Congrès dans son entièreté, vu que les propositions énoncées ne concordent qu'avec les points de vue allemand, autrichien, belge et hongrois, et seraient par conséquent trop spéciales pour un accord international.

Afin de rendre possible à chaque Etat l'adoption d'une convention semblable, il ne faut s'arrêter qu'à des propositions dont l'application ne lèsera aucun intérêt des pays contractants.

Voici donc nos propositions:

1° Que le Congrès se prononce en faveur de la nécessité de la création de lois spéciales contre la concurrence déloyale.

2° Les lois édictées par les différents pays devraient, après avoir délimité la signification de la concurrence déloyale, établir les catégories suivantes:

(a) Usage de désignations trompeuses ou mensongères (réclame frauduleuse, emploi indu de médailles d'expositions, fausses indications de l'origine des marchandises, désignation inexacte du nom, de la firme, de la quantité et du prix des marchandises mises en vente, etc.).

(b) Moyens illicites en vue de susciter la demande (liquidation, vente par le système de boule de neige, gratifications aux clients).

(c) Dénigrement et diffamation des concurrents.

(d) Divulgarion des secrets commerciaux.

(e) Corruption des employés.

3° Les recours portés devant les autorités compétentes devraient porter tant sur la défense que sur la demande de dommages-intérêts.

4° L'action devrait pouvoir être intentée par le préjudicié lui-même, mais il faudrait admettre cependant, dans certains cas, les poursuites d'office.

5° Les prescriptions devraient être de courte durée.

6° Il y aurait lieu de donner occasion aux Chambres de commerce et autres Associations représentant les intérêts commerciaux et industriels de donner leur avis dans les différents cas de concurrence déloyale.

7° En ce qui concerne les détails de cette réglementation, le Congrès s'en rapporte au projet adopté par la Conférence des Associations commerciales de l'Europe centrale, réunie à Budapest au commencement de janvier de cette année.

8° Le Congrès estime qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de l'unification de la réglementation contre la concurrence déloyale, que le texte de la Convention de l'Union de Washington soit complété à cet effet.

POUR LES EPICIERS.

Nous avertissons les épiciers qu'ils doivent tenir leur magasin fermé le 1er juillet, suivant les termes de la loi.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

LES PREVISIONS DE RECOLTE.

Un bulletin publié mardi, 16 courant, par le Bureau des Recensements et Statistiques, donne des évaluations préliminaires des superficies consacrées, au Canada, aux principales récoltes de céréales, ainsi que des rapports sur leur état basés sur ceux qui ont été envoyés le 1er juin, par ses correspondants agricoles. Ces rapports disent que dans les provinces maritimes le retard du printemps a fait reculer l'époque des semences. Dans les provinces d'Ontario et de Québec, l'état du grain est généralement satisfaisant, en dépit d'une longue période de sécheresse; cependant, en beaucoup d'endroits les prairies commencent à souffrir des effets de cette sécheresse. On rapporte que dans l'ouest l'état des récoltes est généralement favorable, quoique la pluie serait bien accueillie, spécialement au Manitoba et dans le sud de l'Alberta.

La superficie totale consacrée au blé, en Canada, est provisoirement estimée à 11,203,800 acres, soit 188,800 acres de plus qu'en 1913. La superficie consacrée au blé de printemps est estimée à 10,230,500 acres, soit 185,500 acres de plus qu'en 1913, et l'on s'attend à ce que la superficie à moissonner en blé d'automne soit de 973,300 acres, soit 3,300 acres de plus que l'an dernier. On évalue la superficie en avoine à 10,811,000 acres, contre 10,434,000 acres l'an dernier, soit une augmentation de 377,000 acres. L'orge recouvre 1,604,000 acres, soit 9,000 acres de moins que l'année dernière, et le seigle 111,070 acres, contre 119,300 acres l'an dernier. La superficie couverte par le foin et le trèfle est évaluée à 8,206,000 acres, contre 8,169,000 acres en 1913.

Dans les trois provinces du nord-ouest: Manitoba, Saskatchewan, Alberta, la superficie totale du blé est évaluée à 10,247,400 acres, contre 10,036,000 acres en 1913; celle de l'avoine, à 6,086,000 acres, contre 5,792,000 acres en 1913; celle de l'orge à 1,041,000 acres, contre 1,025,000 acres en 1913. Ces chiffres représentent une augmentation de 211,400 acres pour le blé, de 294,000 acres pour l'avoine et de 16,000 acres pour l'orge; ou une augmentation totale de 521,400 acres pour les trois récoltes, comparativement à 1913. La superficie du blé au Manitoba, est un peu moindre que l'an dernier: 2,788,000 acres, contre 2,804,000 acres en 1913. En Saskatchewan, la superficie sous blé est de 5,848,300 acres, contre 5,720,000 acres; et dans l'Alberta elle est de 1,611,100 acres, contre 1,512,000 acres l'an dernier. Le premier juin, l'état des récoltes agricoles, suivant une échelle dans laquelle 100 représente la promesse d'une pleine récolte, était très favorable. Voici quels en sont les points: Blé d'automne, 79; blé de printemps, 93; tout blé, 91; avoine et orge, 92; seigle, 89; pois, 92; grains mélangés, 93; foin et trèfle, 90; alfalfa, 88; et prairies, 90.

Pourvu que la température, d'ici au temps de la moisson, soit égale à la température moyenne des quatre dernières années, 1910-1913, les pour cents ci-dessus représentent la promesse de rendements égaux à la moyenne des quatre années passées pour le blé de printemps, l'orge et le seigle; un rendement de 1 pour cent inférieur pour l'avoine; et un rendement inférieur de 2 pour cent pour le blé d'automne.

LES STOCKS D'OR DANS LES BANQUES.

Une statistique sur le stock d'or existant au 1er mai dans les caisses des établissements financiers a été publiée par la firme britannique Samuel, Montagne and Co., de Londres.

Il résulte de cette statistique que, par comparaison avec le 1er mai de l'année dernière, les pays où il y a eu augmentation sont: la France avec 16,724,000 liv. st.; l'Autriche-

Hongrie, 2,015,000 liv. st.; la Russie, 20,611,000 liv. st.; la Norvège, 420,000 liv. st.; l'Espagne, 2 millions 476,000 liv. st.; l'Allemagne, 3,577,000 livres sterling; et la Suède, 72,000 liv. st. Les pays qui enregistrent de la diminution sont: l'Angleterre, avec 1,122,000 liv. st.; la Hollande, 6,000 liv. st.; l'Italie, 1,911,000 livres sterling; la Suisse, 127,000 liv. st., et le Brésil (Caisse de conversion), 18,000,000 de livres sterling.

On note particulièrement que le stock franco-russe a augmenté de plus de 37 millions de livres sterling, alors que le stock austro-allemand n'a progressé que de 5 millions et demi.

UNE REVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU PETROLE.

On nous informe de Londres qu'il vient de s'y constituer une Compagnie pour la production du pétrole par la "distillation" d'une certaine pierre de roche carbonifère assez commune en Ecosse et en Irlande. Le système de "distillation" de cette pierre a été inventé par l'ingénieur Del Monte, et le prix de ce pétrole serait de 16 pence le gallon, tandis que le prix du pétrole ordinaire s'élève presque au double. La nouvelle Compagnie se serait assurée la propriété de vastes dépôts de la roche carbonifère en question, et quand ses usines de distillation seront en plein fonctionnement, elle pourrait produire tout le combustible liquide nécessaire à l'amirauté pour l'usage de ses navires du type moderne, dont la machinerie consomme exclusivement du pétrole.

LE MAUVAIS ET LE BON GRUYERE

Un gruyère est "mort" quand sa pâte est unie et compacte; "écaillé" ou "mille trous" quand il est perforé d'une quantité de petits yeux; il provient alors de lait acide et a un goût désagréable. Le gruyère "gonflé" a des yeux énormes; celui que est "levé" a une croûte boursoufflée par endroits; dans les deux cas, la fermentation a été trop rapide, la dose de présure employée pour le caillage du lait a été trop forte, et le salage insuffisant n'a pas empêché les fermentations secondaires de se produire. Quand la pâte est traversée de longues fentes et quand sa tranche présente des fissures aplaties au lieu d'avoir des yeux ronds, le fromage est dit "lainé"; la fermentation a été trop lente et l'emprésurage trop faible. Le gruyère "chailleux", "bréché" ou "faux grain" a des yeux irréguliers, comme forme et comme dimensions, une pâte mal aglutinée et qui s'émiette à la moindre pression: il a été fabriqué dans des conditions défectueuses, mal pressé et, parfois, a subi l'influence d'une température orageuse qui a "dérangé" sa fermentation. Le fromage "multiplié" ou "chargé" a des yeux mal répartis; le caillé dont il provient n'était pas homogène. Le gruyère "cuîteux" est percé de poches volumineuses, véritables caves dans lesquelles séjourne souvent un peu d'humidité favorable au développement des moisissures; le grain de son caillé a été mal affiné. Enfin, dans le "reblanchi", la pâte, au lieu d'avoir une belle couleur jaune d'or uniforme, est blanche au voisinage de la croûte; cette altération est l'indice d'une fabrication ancienne.

Au contraire, le gruyère de bonne qualité se caractérise par une pâte grasse et longue, douce au toucher, perforée d'yeux bien ronds et tous égaux entre eux (1 à 2 centimètres en moyenne), séparés les uns des autres par une distance en tous sens au moins égale à trois fois leur diamètre.

Dans les pièces bien réussies, la sonde des fromagers doit rencontrer quatre yeux dont la surface interne est faiblement onctueuse sans être humide.

LES EPICIERIERS DE MAISONNEUVE.

Les épiciers de Maisonneuve, formés en association, ont eu leur première assemblée officielle le mardi 16 courant, sous la présidence de M. S. Ricard, secondé des officiers de l'association, MM. L. P. Gates, E. Leboeuf, H. A. Morin, J. Dubois. L'assistance était nombreuse et les discussions ont été fort vives montrant tout l'intérêt que portent les détaillants à ces réunions.

Au cours de l'assemblée plusieurs nouveaux membres se sont fait inscrire parmi lesquels: Israël Haas, M. Daigneault, D. Pepin, J. V. Comtois, A. Roux, G. V. Kneen, V. Levac, etc.

Plusieurs questions d'importance ont été soigneusement examinées. Entre autres celle de savoir si dans la ville de Maisonneuve le marchand tenant plusieurs commerces comme, par exemple, épicerie et boucherie, épicerie et restaurant, paye une taxe spéciale pour chaque ligne. Une résolution fut passée pour qu'une lettre de demande d'informations relative à ce sujet soit envoyée au conseil de ville de Maisonneuve.

M. Joseph Dubois, qui avait été chargé de trouver une salle pour les besoins de réunion de l'association, fait rapport qu'il n'a pu trouver d'autre salle que la salle Houle, 189 Le-tourneux, qui est libre les 1er et 3ème mardi de chaque mois. Après discussion, il est proposé par M. Dubois, secondé par M. E. Leboeuf, que la salle Houle soit louée pour le 3ème mardi de chaque mois. Adopté.

Les marchands-épiciers de Maisonneuve décident d'adresser une requête au conseil de ville de Maisonneuve pour obtenir que la taxe soit diminuée et décident d'envoyer une délégation pour assister à la réunion du prochain conseil de ville où cette requête sera examinée; cette délégation sera composée de MM. S. Ricard, E. Plante, E. Leboeuf.

Attaquant la question de la vente directe aux consommateurs par les marchands de gros, M. S. Ricard fait observer que les communautés sont les premières à bénéficier de cette faveur illicite en tant qu'elle lèse les intérêts des détaillants qui se voient privés de ces affaires. Aussi suggère-t-il l'idée qu'une lettre soit adressée au commerce de gros à l'effet de le prier de cesser cette pratique de vente directe aux communautés dont les achats devraient parvenir aux détaillants.

M. Kneen, secondé par M. Gates, propose ensuite de demander au conseil de ville de Maisonneuve le règlement relatif aux fruits à la porte et aux colporteurs afin d'en étudier tous les points.

Puis, la séance est ajournée; la prochaine aura lieu le 3ème mardi de juillet, à 8 heures du soir.

Comme on le voit, les épiciers de Montréal qui ont formé une succursale de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, commencent dès leur organisation à faire du bon travail; ils veulent soutenir leurs droits par la force de leur union, faire valoir leurs revendications nécessaires autant que justes par l'élaboration soignée de leurs raisons, ils aboutiront dans tous les sens à améliorer leur commerce, ils réussiront à faire triompher leur cause et à faire profiter la grande famille des détaillants du fruit de leurs travaux.

LA CONSERVATION DE LA VOLAILLE

La conservation par le froid des denrées alimentaires a pris, on le sait, en ces dernières années, une extension formidable. Cependant, la technique de la conservation des matières périssables n'est pas encore bien établie. Ainsi, pour la conservation du gibier, des volailles, on ne savait pas s'il

valait mieux mettre dans les chambres froides les animaux vidés ou non vidés.

On vient de faire une série d'expériences intéressantes pour déterminer les conditions les meilleures pour la conservation des poulets par le froid.

Il se trouve que le meilleur moyen, premier signe d'une modification de la volaille, consiste à ne pas vider l'animal et à le placer directement dans la chambre froide sans lui couper ni la tête ni les pattes.

Toute une série d'expériences ont montré en effet que pour la volaille non vidée, et non dépourvue de sa tête et de ses pattes, la teneur en acides gras, premier signe d'une modification de la chair des poulets conservés, était trois fois moindre que chez les poulets entièrement vidés.

D'autre part, des analyses bactériologiques furent faites sur différents lots de poulets complètement ou partiellement vidés et sur d'autres non vidés.

Dans le premier lot composé de poulets non vidés, avec tête et pattes, la teneur maximum en bactéries a été de 1,468,000.

Dans le lot des poulets vidés partiellement, ayant conservé leur tête et leurs pattes, la teneur maximum en bactéries a été de 50,759,300.

Enfin dans le lot des poulets complètement vidés, privés de leur tête et de leurs pattes, le nombre des bactéries trouvées a dépassé 5,375,270,000.

Bien entendu, les trois lots avaient été soumis à des conditions identiques de température, d'humidité et de durée.

On a cherché à expliquer dans la revue "Le Froid" cette extraordinaire population microbienne, même en chambre froide, chez les volailles vidées. Il semble bien qu'en préparant l'animal, on le contamine avec son propre contenu intestinal, dont une portion, si petite soit-elle, se répand toujours dans la cavité abdominale au moment de l'enlèvement des viscères. La putréfaction en est ainsi hâtée.

Au contraire, une volaille simplement tuée, mais non vidée, peut être conservée dans une chambre froide, pendant très longtemps, sans qu'il se manifeste aucun signe de décomposition.

EXPORTATION DU BEURRE DE SIBERIE EN 1913.

D'après les données communiquées au dernier Congrès des producteurs de beurre, l'exportation du beurre durant la dernière saison s'est élevée à un total de 4,085,650 pouds. Ce chiffre est le plus élevé depuis la construction du chemin de fer sibérien, et il fut de 397,591 pouds, c'est-à-dire 10.9 pour cent supérieur à celui de 1912 et de 729,358 pouds ou 21 pour cent supérieur à celui de 1911.

POUR VOTRE APPROVISIONNEMENT.

Dans une autre partie de ce journal, la maison Laporte-Martin porte à la connaissance des épiciers qu'elle vient de recevoir une nouvelle cargaison de sucre et de mélasse d'importation directe et de qualité supérieure.

Cette importante maison informe aussi sa nombreuse clientèle qu'elle a en stock les différentes sortes de thé, attirant spécialement son attention sur les marques "Victoria" et "Princess Louise" Le Riz Patna des Possessions Anglaises, qu'elle a également dans ses entrepôts, est le meilleur riz importé. Pour tous renseignements concernant ces divers approvisionnements, adressez-vous chez Laporte, Martin, à Montréal.

AVICULTURE

Chaque année, aux diverses réunions avicoles, ou autres, on entend dire au sujet des éleveurs dont les produits supérieurs ont été vendus un haut prix, ce sont là des "Chanceux".

Ceux qui parlent ainsi sont ordinairement des éleveurs moins heureux, ou, plus souvent encore, des gens qui n'ont rien élevé du tout, et qui attribuent simplement à la bonne chance aveugle ce qui n'est, en réalité, que le résultat d'une application constante à employer les méthodes les plus logiques, les plus pratiques, les plus perfectionnées, et à les appliquer avec toute la persévérance et tout le soin qu'elles exigent et qui en assurent le succès, dans toutes les branches de l'industrie, et tout particulièrement en aviculture.

Ces braves gens se garderont bien, par exemple, de rechercher la cause de leur échec et celle du succès de leurs heureux concurrents, dans l'efficacité des méthodes employées pour la sélection, le logement, l'alimentation et l'entretien des sujets de basse-cour. Si, cependant, ils voulaient bien réfléchir un instant, regarder autour d'eux et être de bonne foi, ils ne pourraient s'empêcher d'admettre bien vite que ces gens qu'ils appellent "chanceux" savent en effet courtiser la chance en déployant en tout et partout une vigilance et une activité qui ne laisse chez eux aucune prise à la malchance sur le dos de laquelle ceux qui échouent sont toujours prêts à rejeter la responsabilité de leur échec.

Une simple visite chez un de ces "chanceux" suffirait à les convaincre et peut-être à leur faire découvrir enfin le véritable chemin du succès.

Voici à peu près ce qu'ils y verraient :

1° Un poulailler confortable, suffisamment vaste pour le troupeau de volailles qu'il doit abriter; où les reproducteurs et les pondeuses n'ont point à souffrir d'une agglomération excessive; un poulailler blanchi au moins une fois l'an, et tenu dans un état de propreté parfaite, où l'air pur et la lumière pénètrent en abondance, et d'où est excluse la plus petite trace d'humidité.

2° Un troupeau de volailles — quel qu'en soit le nombre — composé de sujets de race pure, de couleur, de grosseur et de conformation uniforme, choisis en vue du but à atteindre: fins d'exposition, production de la chair ou des oeufs, oiseaux de luxe ou d'utilité générale, résultat d'une sélection méthodique bien entendue.

3° Des reproducteurs soigneusement choisis, sains, forts, vigoureux, de formes aussi parfaites que possible, tenus en excellentes conditions, ce qui est une garantie de succès.

4° Une alimentation abondante, riche, variée, distribuée régulièrement, proprement et avec discrétion; de l'eau toujours pure et fréquemment renouvelée.

5° L'incubation s'y fait toujours de bonne heure, de manière que l'éclosion des poussins ait lieu entre le 15 avril et le 10 mai. Les poulettes et les poules prolifiques se trouvent toujours parmi les sujets éclos de bonne heure.

6° L'élevage s'y pratique dans les meilleures conditions possibles. On y évite avec soin l'entassement des poulets, surtout pendant la nuit, dans les petites loges d'élevage. Ces "cabanettes" sont soigneusement aérées, établies et tenues selon toutes les règles de l'hygiène. Pendant les premières semaines qui suivent l'éclosion, on ne laisse point les poussins courir avec la mère, dans la rosée, exposés à la pluie, dans le fumier ou l'herbe humide. On renferme la mère dans une boîte à claire-voie, afin de permettre aux poussins d'aller se réchauffer au besoin et reprendre des forces; à cette période la chaleur naturelle leur est aussi nécessaire que la nourriture la plus rationnelle.

7° L'on y pratique une sélection sérieuse en éliminant

deux ou trois fois l'an, les sujets faibles, malingres, rachitiques, mal conformés, et ceux dont le développement n'est point normal, ou qui offrent quelque autre anomalie.

Tout cela, nous ne saurions trop le répéter, mais surtout l'incubation de bonne heure, assure le succès en aviculture, tant pour l'amateur que pour l'éleveur pratique.

Bien que le Canada produise annuellement (recensement de 1910) quelque chose comme 1,718,437,584 d'oeufs, il en consomme bien davantage, et on en importe des millions des Etats-Unis et d'ailleurs. Il y a quelques années, la gent emplumée se tirait honorablement d'affaire; non seulement elle fournissait au pays tous les oeufs nécessaires à sa consommation, mais encore elle lui permettait d'en exporter pour un million et demi à trois millions. Il y a dix ans, nous exportions des oeufs; aujourd'hui nous en manquons. La consommation de cette denrée si nutritive, et si délicate a donc augmentée dans de bien plus grandes proportions que la production.

Le motto de notre jeune pays, dont les richesses naturelles sont immenses, devrait être dans le domaine industriel et commercial: "Vendre beaucoup, acheter peu". Il s'en faut, semble-t-il, qu'il en soit ainsi aujourd'hui.

COMMENT ON PEUT CONSERVER LES OEUFS

Au fur et à mesure que l'oeuf vieillit, l'eau qui en constitue les 80 centièmes s'évapore; la perte qui en résulte détermine, avec la concentration du blanc et du jaune, l'accroissement du volume de la chambre à air, le plissement de la mince membrane qui enveloppe le jaune, et le racornissement de celle qui tapisse l'intérieur de la coquille. Il s'ensuit des anomalies de structure et des altérations que le mirage met en évidence, permettant d'évaluer, avec une approximation suffisante dans la pratique, l'âge d'un oeuf abandonné à lui-même. Pendant que s'opèrent ces changements d'aspect, les désordres chimiques commencent et les fermentations s'établissent: le "goût de vieux" apparaît. Enfin, l'air extérieur, qui vient prendre dans l'oeuf la place de l'eau évaporée, amène avec lui des microbes qui ne tardent pas à se développer: tant qu'ils sont localisés en des points isolés, ils forment des taches verdâtres ou brunâtres; quand ils ont envahi toute la substance de l'oeuf, les matières albuminoïdes qui la constituent se putréfient.

Toute tentative ayant pour but la conservation des oeufs doit donc se fonder sur les principes suivants: en premier lieu, réduire au minimum l'évaporation de l'eau de constitution et la pénétration de l'air atmosphérique; en second lieu, empêcher la prolifération de tous les microorganismes.

C'est dire qu'avant toute chose l'oeuf à conserver doit être extérieurement très propre: il est indispensable que les souillures provenant du pondoir soient enlevées aussitôt que possible après la ponte par un brossage léger, et que les germes existant à la surface soient tués, soit par une ébullition de quelques secondes dans l'eau salée, soit, mieux encore, par un flambage à la lampe d'émailleur assez rapidement pratiqué pour ne pas amener le fendillement de la coquille.

La nécessité d'empêcher toute évaporation et toute rentrée d'air dans la coquille n'est pas moins urgente et de nombreuses méthodes ont été préconisées à cet effet.

Les unes consistent à obturer les pores de la coquille avec de la suie, du talc, de la vaseline, de la cire, de la paraffine, du saindoux, de l'huile de lin, de la dextrine, du sucre en solution aqueuse épaisse, de la colophane, de l'argile, de la gomme laque, et même du vernis au caoutchouc. Toutes demandent à la fois beaucoup de soins et beaucoup de temps: aucune n'est pleinement satisfaisante; quelques-unes sont franchement mauvaises, celles par exemple qui, sous prétexte d'enrobage isolant, disposent autour de la coquille,

INCORPORATION D'UNE COMPAGNIE.

Saint-Canut Land Power & Quarry Company, Limited.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres-patentes en date du 23 mai 1914, constituant en corporation MM. Félix Barrière, agent d'annonces; Léon Charlebois, Joseph Evariste Pauzé, Henri Lafleur, Edouard Bondy, ces quatre derniers, commis, et tous de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, posséder, détenir, exploiter, développer, vendre, transporter et louer dans le comté de Terrebonne, des terres, des terrains, des carrières, des pouvoirs d'eau, de l'énergie électrique, dans le comté de Terrebonne, des aqueducs, fils de transmission, transbordeurs aériens, chemins de fer ou voies d'évitement, construction de digues ou d'usines, machineries, matériel roulant, patentes, marque de commerce, publications, journaux, revues, droits d'auteur de toutes sortes, le tout sur les propriétés de la compagnie ou toute autre propriété là où elle aura obtenu la permission de se faire des propriétaires, de faire le commerce de tous matériaux, marchandises de toutes sortes, propriétés mobilières et immobilières, de les hypothéquer, les échanger, construire et améliorer, et de faire en particulier toutes les affaires se rapportant à cet objet;

Faire les affaires qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être convenablement conduites en rapport avec toutes affaires ci-dessus spécifiées, et propres, directement ou indirectement, à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acquérir ou assumer les affaires, biens et obligations, en tout ou en partie, de toute personne ou compagnie, faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens propres aux fins de cette compagnie, et les payer en actions du capital-actions de la compagnie;

Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie;

Vendre, louer les biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou toute partie d'iceux, ou en disposer autrement, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour actions, débentures, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables, en tout ou en partie, à ceux de cette compagnie et entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute personne, société ou compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions ou garanties de toute telle compagnie, et les engager, vendre, détenir, émettre ou émettre de nouveau avec ou sans garantie du principal et intérêts, ou en faire le commerce autrement;

Acheter, louer ou acquérir autrement, détenir ou posséder tous ou aucun des biens, franchises, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou société ou par toute compagnie ou compagnies faisant ou formées pour faire toutes affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à faire et les payer en tout ou partie en argent, ou en tout ou partie en actions acquittées de la com-

pagnie, ou autrement, et assumer les obligations de toutes telles personnes, société ou compagnie;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets promissoires, lettres de change, mandats et tous autres instruments négociables et transférables;

Faire des avances en argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes;

Rémunérer par paiement en argent, stock, obligations ou en aucune autre manière toutes personnes ou personnes ou corporation ou corporations pour services rendus ou devant être rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le paiement d'aucune des actions du capital-actions de la compagnie, ou de toutes débentures ou autre garanties de la compagnie ou dans au sujet de la formation ou avancement de la compagnie ou de la conduite de ses affaires;

Faire toutes ou aucune des susdites choses comme patrons, agents ou procureurs;

Faire toutes telles choses en rapport ou utiles à l'acquisition des susdits objets, sous le nom de "Saint-Canut Land Power & Quarry Company, Limited," avec un capital social de deux cent mille piastres (\$200,000.00), divisé en deux mille (2,000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce vingt-troisième jour de mai 1914.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"J. A. King and Company (Canada) Limited", pour manufacturer et vendre les plaques et blocks connus sous le nom de "King" et en général faire affaires de manufacturiers et marchands en matériaux et fournitures à l'épreuve du feu et autres. Capital-actions, \$150,000, à Montréal.

"Stanley Park Realty Company, Limited", pour faire toutes affaires d'immeubles. Capital-actions, \$150,000, à Montréal.

"Atlas Shipping Company, Limited", pour construire, réparer, entretenir, diriger, vendre ou acheter vaisseaux de toutes sortes, dragues, élévateurs, etc. Capital-actions, \$250,000, à Montréal.

"Galician Financial Company of Canada, Limited", pour faire affaires de commissionnaires et de "brokers". Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"L'Echange Commercial, Limitée", pour faire en général le commerce d'immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Placement Foncier, Limitée," pour faire en général le commerce d'immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

COMPAGNIES INCORPORÉES.

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, incorporant:

"Butchers Hide & Tallow Co., Ltd." Faire dans toutes leurs spécialités les affaires de bouchers, commerçants d'animaux, éleveurs et engraisseurs de bestiaux. Capital-actions, \$49,900.00, à Montréal.

"The British American Fashion Co., Ltd." change son nom contre celui de: "Canadian Publishing Bureau, Ltd."

Epicerie et Provisions

LA SITUATION.

Le chiffre d'affaires est satisfaisant pour la saison. On prend des commandes pour les produits de la récolte 1914, pour livraison à l'automne. La demande pour ces produits est très bonne. Les sucres bruts sont en hausse d'un quart de centin en sympathie avec les marchés primaires. Il y a une très bonne demande pour les conserves de légumes et de fruits, qui ont l'avantage d'être meilleur marché que les primeurs de ces articles.

Nous cotons:

SUCRES

Extra granulé, sac, les 100 lbs.	4.45
Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs.	4.55
Extra ground, baril, les 100 lbs.	4.85
Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs.	5.05
Extra ground, 1/2 bte 25 lbs. 100 lbs.	5.25
No 1 Yellow, baril, les 100 lbs.	4.10
No 1 Yellow, sac, les 100 lbs.	4.05
Powdered, baril, 100 lbs.	4.65
Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs.	4.85
Paris Lumps, 1/2 bte 25 lbs. 100 lbs.	5.50
Crystal Diamond, btes 100 lbs.	5.50
Crystal Diamond, 1/2 bte, 50 lbs., les 100 lbs.	5.30
Crystal Diamond, 1/2 bte, 25 lbs., les 100 lbs.	5.50
Crystal Diamond, Domino, 20 cartons, 5 lbs. les 100 lbs.	0.35
Sucres bruts cristallisés, lb.	0.03 1/2
Sucres bruts non cristallisés, lb.	0.03 1/2

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

Barbade, choix, tonne	0.24 1/2	0.25	0.28
Barbade, tierce et qrt.	0.27 1/2	0.28	0.31
Barbade, demi qrt.	0.29 1/2	0.30	0.33
Mélasce, fancy, tonne	0.26 1/2	0.27	0.30
Mélasce, fancy, tierce et quart	0.29 1/2	0.30	0.33
Mélasce, fancy, demi qrt.	0.31 1/2	0.32	0.35

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire couvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

1ère qualité, le quart	27.00
2ème qualité, le quart	25.25

SAINDOUX

Bonne demande.

Saindoux pur, en tinette	La lb.	0.13
Saindoux pur, en seau		2.65
Saindoux pur, cse de 10 lbs.		0.13 1/2
Saindoux pur, cse de 5 lbs.		0.13 1/2
Saindoux pur, cse de 3 lbs.		0.14

FARINES ET PATES ALIMEN- TAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demande.

Nous cotons:

Arrow root, boîte de 7 lbs.	0.14
-----------------------------	------

Farine Five Roses, qrt.	0.00	6.25
Farine Five Roses, sac	0.00	3.15
Farine Household, qrt.	0.00	6.50
Farine "Regal", qrt.	0.00	6.25
Farine à pâtis. Océan, qrt.	0.00	5.80
Far. d'avoine granulée, sac	0.00	2.60
Far. d'avoine standard, sac	0.00	2.60
Far. d'avoine fine, sac	0.00	2.60
Farine d'avoine roulée, brl.	0.00	4.85
Farine d'avoine roulée, sac	0.00	2.30
Farine de sarrasin, sac	0.00	3.50
Far. de blé-d'Inde, sac	0.00	2.25
Banner, Saxon et Quaker		
Oats, et Ogilvie, caisse	0.00	4.00
Cream of wheat, cse	0.00	5.75
Fécule de maïs, 1e qrté, lb.	0.07 1/2	0.07 1/2
Fécule de maïs, 2e qrté, lb.	0.06	0.06 1/2
Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz.	0.00	1.35
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb.	0.00	0.27 1/2
En vrac	0.00	0.05 1/2
Paquets de 1 lb.	0.00	0.07
Nouilles aux oeufs:		
Paquets de 1/2 lb., lb.	0.00	0.07 1/2
Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac, lb.	0.00	0.07 1/2
En paquets de 1 lb.	0.00	0.08
Tapioca pearl, en sac, la	0.04 1/2	0.05
Tapioca seed, en sac, la	0.04 1/2	0.05
Sagou	0.04 1/2	0.05

FROMAGES CANADIENS

Bonne demande.

Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 14c et 14 1/2c la livre.

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche	0.00	2.20
Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp. cruche	0.00	1.25
72 grains, le gall.	0.00	0.13
88 grains, le gall.	0.00	0.16
118 grains (proof), le gall.	0.00	0.19

THES

Affaires tranquilles, sauf pour les thés Young Hyson, qui sont en assez bonne demande.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

Nous cotons:

Allspice, moulu	lb.	0.00	0.18
Anis	"	0.08	0.09
Canary Seed	"	0.07 1/2	0.08
Cannelle, moulu	"	0.00	0.25
Cannelle en mattes	"	0.18	0.22
Clous de girofle entiers	"	0.20	0.22
Chicorée canadienne	"	0.12	0.13
Clous de girofle entiers	"	0.22	0.25
Colza	"	0.07	0.08
Crème de tartre	"	0.00	0.30
Gingembre moulu	"	0.00	0.25
Gingembre en racine	"	0.17	0.20
Grain de lin non moulu	"	0.03 1/2	0.04 1/2
Graine de lin moulu	"	0.06	0.07

Graine de chanvre	"	0.05 1/2	0.07
Macis moulu	"	0.00	0.75
Mixed spices moulu	"	0.00	0.25
Muscade moulu	"	0.00	0.50
Muscade	"	0.20	0.35
Piments (clous ronds)	"	0.07 1/2	0.10
Poivre blanc rond	"	\$.25	0.27
Poivre blanc moulu	"	0.00	0.28
Poivre noir rond	"	0.15	0.17
Poivre noir moulu	"	0.00	0.20
Poivre de Cayenne pur	"	0.00	0.25
Whole pickle spice	"	0.16	0.20
Sel fin en sac		0.00	1.35
Sel fin en 1/2 de sac		0.00	0.40
Sel fin, quart, 3 lbs		0.00	3.30
Sel fin, quart, 5 lbs.		0.00	3.20
Sel fin, quart, 7 lbs.		0.00	3.10
Sel fin, en quart de 280 lbs.			
Ordinary fine		0.00	1.80
Fine		0.00	2.05
Dairy		0.00	2.15
Cheese		0.00	2.15
Gros sel, sac		0.57 1/2	0.65

ORGE

Légumes secs.

Nous cotons:

Orge mondé (pot), sac	0.00	2.85
Orge mondé (pot), baril	0.00	6.50
Fèves blanches, Can., lb.	0.03 1/2	0.03 1/2
Orge mondé (pearl), sac	0.00	4.85
Fèves jaunes minot	2.00	2.10
Lentilles rouges, par sac, lb.	0.05	0.06
Lentilles vertes, par sac, lb.	0.04	0.05
Pois Verts, No 1 lb.	0.04 1/2	0.04 1/2
Pois cassés, le sac	0.03 1/2	0.03 1/2
Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac	0.00	2.40

RIZ

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité lb.	0.05 1/2	0.06
Riz Carolina	0.08	0.09
Riz moulu	0.00	0.06
Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes	0.00	4.25

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent f.ô.b. Montréal.

Qualité B, sac 250 lbs.	0.00	3.00
Qualité C, sac 100 lbs.	0.00	2.90
Sparkle	0.00	5.10
India Bright (sac de 100 lbs)	0.00	3.15
Lustre	0.00	3.25
Polished Patna	0.00	4.40
Pearl Patna	0.00	4.60
Imperial Glacé Patna	0.00	4.90
Crystal Japan	0.00	5.10
Snow Japan	0.00	5.30
Ice Drops Japan	0.00	5.45

FRUITS SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

Dattes et figues:

Dattes en vrac	1 lb.	0.00	0.05 1/2
Dattes en pqts de	1 lb.	0.06 1/2	0.07
Figues sèches en boîtes, 3 couronnes	lb.	0.09 1/2	0.10 1/2

4 couronnes	lb.	0.11	0.11½	Catsup au gal.	doz.	0.00	5.00	Caviar	½ lb. doz.	10.00	10.25					
5 couronnes	lb.	0.12	0.12½	Champignons hôtel, boîte	0.13½	0.14½	Champignons, 1er choix	0.18½	0.19½	Crabes	1 lb. doz.	3.75	3.00			
7 couronnes	lb.	0.14	0.14½	Champignons, choix, btes	0.16½	0.17½	Champignons, choix, btes	0.17	0.18	Crevettes en saumure, 1 lb.	0.00	2.00				
9 couronnes	lb.	0.15	0.15½	Choux de Bruxelles imp.	0.17	0.18	Choux de Bruxelles imp.	0.17	0.18	Crevettes sans saumure, 1 lb.	0.00	1.80				
16 onces	bte	0.11½	0.12½	Choux-fleurs	2 lbs.	0.00	1.65	Finnan Haddies	doz.	1.35	1.40					
10 onces	bte	0.07½	0.08	Citrouilles	3 lbs.	0.80	0.82½	Harengs frais, importés,	doz.	1.15	1.20					
Raisins de Corinthe.	Lb.			Citrouilles	gal.	2.25	2.27½	Harengs marinés, imp.	1 lb.	1.45	1.65					
Corinthe Filiatras, en vrac	0.06½	0.07	Epinaras	gal.	0.00	5.32½	Harengs aux Tom., imp.	1 lb.	1.45	1.40						
Corinthe Filiatras en car-			Epinaras	2 lbs.	0.00	1.27½	Harengs kippered, imp.	1 lb.	1.50	1.70						
tons 1 lb.	0.07½	0.08	Epinaras	3 lbs.	0.00	1.77½	Harengs canadiens kippered	0.95	1.00	Harengs canadiens, sauce						
Raisins de Malaga.	Lb.			Epinaras imp.	bte	0.12	0.13	tomates	0.95	1.00	Homards, bte h., 1 lb.	6.55	6.65			
Rideau	bte	0.00	2.50	Fèves Golden Wax,	2 lbs.	0.85	0.87½	Homards, bte plate, ½ lb.	3.52½	3.60	Homards, bte plate, 1 lb.	6.75	6.90			
Balmoral	bte	0.00	3.00	Fèves Vertes	2 lbs.	0.85	0.87½	Huitres (solid meat), 5 oz.	0.00	1.40	Huitres (solid meat), 10 oz.,	doz.	0.00	2.00		
Orléans	bte	0.00	4.00	Fèves de Lima	2 lbs.	1.17½	1.20	Huitres	1 lb.	0.00	1.50	Huitres	2 lb.	0.00	2.45	
Royal Excelsior	bte	0.08	5.50	Flageolets importés	bte	0.13½	0.15	Maquereau, tim 1 lb., la doz.	0.00	1.45	Morue No 2	lb.	(manque)	Morue grosse en quart lb.	(manque)	
Raisins Sultana.	Lb.			Haricots verts imp.	bte	0.13	0.17	Morue aux truffes et aux				achards	bte	0.17	0.18	
En vrac	0.00	0.10	Macédoine de légumes, bte	0.10	0.16	Sardines can. ½ bte, cse	3.90	4.00	Sardines françaises, ½ btes	0.16½	0.31	Sardines françaises, ½ btes	0.22	0.50		
Cartons, 1 lb.	0.00	0.11½	Marinades en seau, 5 gal.	0.00	2.50	Sardines Norvège, ½ bte	7.50	11.00	Sardines Norvège, ½ bte	17.00	18.00	Sardines Royan à l'huile, ½	0.40	0.42		
Raisins de Valence.	Lb.			Petits pois imp. moyens bte	0.11	0.11½	Sardines Royan à l'huile, ½	0.23	0.24	Saumon Labrador, 100 lbs.	0.00	8.50	Saumon Cohoes, Fraser			
Valence fine off Stalk, btes			Petits pois imp. mi-fins bte	0.11	0.12	Saumon rouge:							River, 1 lb.	0.00	1.40	
de 28 lbs.	0.00	0.06	Petits pois imp. fins, bte	0.16	0.17	Horse Shoe et Clover Leaf,							boîte basse, ½ lb., doz.	1.45	1.50	
Valence Selected, btes de			Petits pois imp. ext. fins, bte	\$0.17	0.18	Horse Shoe et Clover Leaf,							boîte basse, 1 lb., doz.	2.45	2.50	
28 lbs.	0.00	0.06½	Petits pois imp., surfins, bte	(manquent)		Saumon rouge Sockeye,							(Rivers' Inlet), bte hau-			
Valence Layers, 4 cour.,			Pois Can. English Garden	0.82½	0.85	te, 1 lb.	doz.	1.90	Saumon rouge du printemps,				bte haute, 1 lb.	doz.	0.00	1.65
btes de 28 lbs.	0.00	0.07	Pois Can. Early June	0.85	0.87½	Saumon Humpback, 1 lb.	doz.	0.00	0.95	Truite des mers, 100 lbs.	0.00	7.00				
Raisins de Californie.	Lb.		Pois Can. Ext. Fine Sifted	0.00	1.30											
Epépinés, paq. 1 lb., fancy	0.00	0.10½	Succotash	2 lbs.	0.97½	1.00										
Epépinés, paq. 1 lb., choix	0.00	0.10	Tomates, 3 lbs., doz.	0.95	1.00											
Noix et Amandes.	Lb.		Tomates, gall.	3.00	3.02½											
Amandes Tarragone	0.18½	0.20	Truffes, ½ boîte	5.00	5.40											
Amandes Valence écalées	0.45	0.46	Conserves de fruits.													
Cerneaux	0.40	0.42	Très bonne demande.													
Avelines	0.13	0.14½	Par doz., groupe No 1 No 2													
Noix de Grenoble Mayette	0.18½	0.20	Ananas coupés en dés,	1½ lb.	0.00	2.25										
Noix Marbot	0.15	0.16	Ananas importés	2½ lbs.	0.00	3.25										
Noix du Brésil	0.13½	0.14½	Ananas entiers (Can.)	3 lb.	0.00	2.32½										
Noix de coco râpées, à la lb.	0.18½	0.22	Ananas tranchés (Can.)	2 lb.	0.00	1.77½										
Noix Pécan polies	0.16	0.17	Ananas râpés (emp. Can.)	2 lbs.	0.00	1.80										
Noix Pécan cassées	0.00	0.00	Bluets Standard	doz.	0.00	1.25										
Peanuts non rôties, Sun	0.00	0.09½	Cerises rouges sans noyau,	2 lbs.	1.92½	1.95										
Peanuts non rôties, Bon Ton	0.00	0.11½	Fraises, sirop épais,	2 lbs.	0.00	2.40										
Peanuts non rôties, Coon	0.00	0.07½	Framboises, sirop épais,	2 lbs.	2.37½	2.40										
Peanuts rôties, Coon	0.09	0.09½	Gadelles rouges, sirop épais,	2 lbs.	0.00	2.00										
Peanuts rôties, G.	0.09½	0.10	Gadelles noires, sirop épais,	2 lbs.	0.00	2.02½										
Peanuts non rôties, G.	0.00	0.08	Groseilles, sirop épais,	2 lbs.	0.00	2.02½										
Peanuts rôties, Sun	0.11	0.12	Marinades can. 1 gal.	gal.	0.00	0.80										
Peanuts rôties, Bon Ton	0.13	0.14	Olives, 1 gal.	gal.	1.27½	1.70										
Pruneaux 30/40	0.00	0.15	Pêches jaunes	2 lbs.	0.00	1.52½										
Pruneaux 40/50	0.00	0.13	Pêches	3 lbs.	0.00	2.00										
Pruneaux 50/60	0.00	0.12	Poires (Bartlett)	2 lbs.	1.52½	1.55										
Pruneaux 60/70	0.00	0.10½	Poires	3 lbs.	2.02½	2.05										
Pruneaux 70/80	0.00	0.09½	Pommes	3 lbs.	0.00	1.07½										
Pruneaux 80/90	0.00	0.09	Mûres, sirop épais	lbs.	0.00	1.92½										
Pruneaux 90/100	0.00	0.08½	Pommes Standard	gal.	3.00	3.02½										
Fruits évaporés.	Lb.		Prunes Damson, sirop épais,	2 lbs.	1.10	1.15										
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00	0.20	Prunes Lombard, sirop épais,	2 lbs.	0.95	0.97½										
Nectarines	0.00	0.11½	Prunes de Californie, 2½ lb.	0.60	2.74											
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00	0.10½	Prunes Greengage, sirop													
Poires, boîte 25 lbs.	0.00	0.13	épais	2 lbs.	1.07½	1.10										
Pommes tranchées, évapo-			Rhubarbe Preserved, 2 lbs.	0.00	1.52½											
rées, btes de 50 lbs.	0.10½	0.11	Cerises blanches	doz.	0.00	2.25										
Pelures de fruits.	Lb.		Cerises noires	doz.	0.00	2.40										
Citron	0.10	0.11½	Framboises	doz.	0.00	2.40										
Citronnelle	0.15	0.16½	Mûres	doz.	0.00	2.40										
Orange	0.11	0.12½	Gadelles rouges	doz.	0.00	2.40										
CONSERVES ALIMENTAIRES				Conserves de poissons				PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES								
Conserves de Légumes				Très bonne demande.				Nous cotons:								
Très bonne demande.				Nous cotons:				Acide borique, brls de 336 lbs., lb.								
Nous cotons:				Anchois à l'huile (suivant format)				Alun, barils de 336 lbs.								
No 1		No 2		doz.		1.60		4.50		Alun, barils de 112 lbs.		" 0.02½		" 0.02½		
Asperges (Pointes), 2 lbs.		2.05		3.00		Caviar		½ lb. doz.		5.15		5.25		" 0.04½		
Asperges entières can., 2 lbs.		0.00		2.25		" 1 lb. doz.		5.15		5.25		" 0.05		" 0.03½		
Asperges Californie, 2½ lbs.		0.00		3.35		" 100 lbs.		0.65		" 0.05		" 0.06		" 0.00		
Betteraves tranchées, 3 lbs.		0.00		1.32½		" 336 lbs.		0.55		" 336 lbs.		0.55		" 336 lbs.		
Blé d'Inde		2 lbs.		0.92½		" 336 lbs.		0.55		" 336 lbs.		0.55		" 336 lbs.		
Blé d'Inde en épis		gal.		0.00		" 100 lbs.		0.65		" 100 lbs.		0.65		" 100 lbs.		
Catsup, bte 2 lbs.		doz.		0.00		" 336 lbs.		0.65		" 336 lbs.		0.65		" 336 lbs.		

Camomille	"	0.00	0.40
Campêche (Extrait de):			
boîtes de 12 lbs.	"	0.00	0.11½
btes 24 lbs., pqt 1 lb.	"	0.11½	0.12½
Camphre, la livre		0.00	0.75
Carbonate d'ammoniaque,			
brls 112 lbs., 4 lbs.		0.15	0.20
Cire blanche	lb.	0.40	0.45
Couperose, brls 370 lbs.	"	0.01	0.02
Crème de tartre	lb.	0.24	
Gélatine rouge en feuilles	"	0.60	
Gélatine blanche en feuilles	"	0.35	
Gélatine Knox en feuil., doz.	1.25	1.30	
Gomme arabique	lb.	0.15	0.16
Houblon pressé, lb.	(manque)		
Lessive commune	doz.	0.35	
Lessive commune	grosse	3.75	
Paraffine pour cierges, lb.		0.10	0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs.,	sac	0.70	
Poudre insecticide	lb.	0.00	0.50
Résine blanche	"	0.03	0.04½
Résine G., suiv. quant.	"	0.02½	0.03½
Salpêtre en cristaux, brls			
112 lbs.	lb.	0.05	0.06
Sel à Médecine		0.01	0.02
Sel d'Epsom, sac 224 lbs.,	"	0.01½	0.02½
Soda à pâte, 112 lbs.		0.00	2.00
Soda à laver:			
Sacs		0.80	0.85
Soude caustique en mor. lb.		0.00	0.02½
Soufre en bâtons, brls			
lbs.	lb.	0.01½	0.03
Soufre moulu sacs 112 lb.		1.65	1.70
Tourteaux de lin moulu, sac		1.60	1.70
Vitriol, brls		0.06	0.06½

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.:			
6 à la lb.	lb.	0.00	0.07½
12 à la lb	"	0.00	0.10
B. Paraffine, 6 à la lb.		0.02	0.00
B. Paraffine, 12 à la lb.		0.08½	0.09½
B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12		0.00	0.12½
B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8		0.14	0.15
Cierges approuvés	lb.	0.00	0.37½
Huile de 8 jours, gallon		1.20	1.30

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

Carrés de ½ lb., crate 500	0.00	0.95
Carrés de 1 lb., crate 500	0.00	1.00
Carrés de 2 lbs., crate 500	0.00	1.15
Carrés de 3 lbs., crate 500	0.00	1.40
Carrés de 5 lbs., crate 250	0.00	0.85

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

Cuvette No 0, la doz.	11.00	
Cuvette No 1, la doz.	9.50	
Cuvette No 2, la doz.	8.00	
Cuvette No 3, la doz.	7.00	

BALAIS

Nous cotons:

A longs manches	0.00	2.75
Avec manches ordinaires	La doz.	
2 cordes		2.25
3 cordes		2.50
4 cordes		2.75
5 cordes		3.50
Le papier manille, 13 x 17, est coté		

EPINGLES A LINGE

Epingles ordinaires:		
Boîtes de 5 grosses, la bte	0.80	
Epingles à ressort:		
Boîtes de 2 grosses, la bte	0.90	

PAPIER D'EMBALLAGE

Papier Manille en rouleaux	0.03½
Papier brun en rouleaux	0.03

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

Mèches No 2	lb.	0.22
Mèches No 2	"	0.15
Mèches No 0	"	0.12
Brûleurs No 2	doz.	0.85
Brûleurs No 1	"	0.65
Brûleurs No 0	"	0.65
Brûleurs, dessus verre (A)	"	1.65
Brûleurs, dessus verre (B)	"	1.00
Cheminées (climax) No 2	"	0.65
Cheminées (climax) No 1	"	0.45
Cheminées (climax) No 0	"	0.45
Cheminées (Bonanza) No 2	"	0.95
Cheminées (Bonanza) No 1	"	0.75

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net, blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

Graisse Impérial, en lots de grosse	doz.	0.57½
Caisse de 4 doz.	"	0.60
Graisse au mica.		
Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.)	doz.	0.90 0.95
Boîtes de 3 lbs. (par doz.)	doz.	2.25

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

Huile Loublon:		
Pintes	0.00	2.25
Chopines	0.00	1.20
½ chopines	0.00	0.60
L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée:		
Qrts	7.75	8.00
Pre	4.37½	4.50
½ pts	2.45	2.50

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:

Routeilles de 1 oz.	Grosse.	Doz
	3.60	0.35
Routeilles de 2 oz.	5.00	0.45
Routeilles de 3 oz.	6.00	0.55
Routeilles de 4 oz.	7.25	0.65

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.20 à \$1.30.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75 la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; ½ chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE COTON

Nous cotons:

Au baril	1.10	1.25
----------	------	------

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9½c le gallon, \$1.25, en estagnon, par livre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:

"Bleu Seal"		
Blanche No 1	grosse	10.00
Blanche No 2	"	19.20
Jaune No 1	"	6.72
Jaune No 2	"	14.40

BALAIS

D'enfant, 2 cordes	0.00	1.10
D'enfant, 1 corde	0.00	0.85
Manches de faubert (mop), doz.		1.20

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

Pratt's Astral Oil	gal.	0.22
Standard Acme	le gal.	0.17½

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Futures cotations:

	Ouverture	Haut	Bas	Fermeture
Blé—				
Juillet	84c	84¼c	83¼c	83¼c
Septembre	82¼c	82¼c	81½c	81½c
Maïs—				
Juillet	70¼c	70¼c	70¼c	70¼c
Septembre	67¼c	67¼c	67¼c	67¼c
Avoine—				
Juillet	39¼c	39¼c	39¼c	39¼c
Septembre	37¼c	38c	37¼c	37¼c

Le marché de Montréal.

En dehors de quelques charges de blé de printemps du Manitoba dont les exportateurs s'approvisionnaient, le marché est calme, ceci dû à la baisse du marché de Winnipeg.

La demande des acheteurs étrangers pour l'orge est plus calme que jamais et l'intérêt pour l'avoine est limité. Le marché local pour l'avoine est plus facile à un recul de ¼c à ¾c par boisseau qui est attribué aux plus bas prix pratiqués dans l'ouest ces jours derniers. La demande pour chars était plus calme avec des ventes de No 2 canadien de l'Ouest à 44¼c, No 3 C.W., à 43¼c, et No 2 feed à 42¼c par boisseau, "ex-store". Il n'y a pas de changements en orge du Manitoba, les lots par chars No 3 étant cotés de 59c à 59½c et le No 4 de 58c à 58½c par boisseau, "ex-store".

FARINES.

Il n'y a pas de changement dans les conditions du marché local de farine, les prix étant bien maintenus en dépit du récent fléchissement dans le marché du blé. La demande pour les qualités de printemps pour exportation et pour besoins intérieurs est encore quelque peu limitée pour la saison de l'année et en général les affaires sont calmes avec des ventes de premières patentes à \$5.60, de secondes à \$5.10, et les strong bakers à \$4.90 par barils en sacs. La condition du marché pour farine de blé d'hiver n'a pas changée et les prix demeurent fermes avec des ventes de patentes de choix en petits lots de \$5.25 à \$5.50 et straight rollers de \$4.70 à \$4.90 par baril en bois et le dernier en jutte de \$2.20 à \$2.35 le sac.

Patentes du printemps:

Royal Household	2 sacs	5.60
Five Roses	2 sacs	5.60

Glenora	2 sacs	5.10
Harvest Queen	2 sacs	5.10

Tortes à Boulanger:

Bakers Special	2 sacs	4.90
Manitoba S. B.	2 sacs	4.90
Keetob	2 sacs	4.90
Montcalm	2 sacs	4.90

Patentes d'Hiver:

Straight rollers	2 sacs	5.00
Hurona (à pâtisserie)	2 sacs	5.80
A do	2 sacs	5.10
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers, 2 sacs		5.00
Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 sacs		3.50

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 80 lbs.	2.25	1.95
Avoine roulée, baril		4.75

Issues de blé et avoine roulée

La demande de toutes sources pour les issues de blé continue à être bonne, mais comme l'approvisionnement sur place est petit, le volume de nouvelles affaires est petit car les meuniers, dans la plupart des cas, ne font que des ventes par chars mélangés pour satisfaire les besoins du commerce local et de la campagne. Il n'y a pas de changement notable dans la condition du marché qui reste très ferme avec des ventes de son à \$23; shorts à \$25 et middlings à \$28 la tonne, y compris les sacs. De bonnes affaires se font dans les moulées et les prix sont fermes de \$30 à \$32 pour les qualités de pur grain, et de \$28 à \$29 pour les mélangées, la tonne. Dans l'avoine roulée, le marché est ferme avec une bonne demande et des ventes de lots de chars de \$4.45 à \$4.55 le baril en barils, et à \$2.15 le sac.

Nous cotons:

Issues de blé:		
Son Man., au char, tonne		23.00
Gru Man., au char, tonne		25.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne		28.00
Moulée pure, au char	32.00	34.00
Moulée mélangée, au char	28.00	29.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGE**Marché de Montréal****Foin pressé**

Le ton du marché pour le foin pressé est assez fort, mais le volume d'affaires n'est pas considérable, car la demande se porte sur petits lots pour besoins immédiats. Le foin No 1 se vend de \$16 à \$16.50; extra bon No 2, de \$15 à \$15.50, et le No 2, de \$14 à \$14.50 la tonne, par lots de chars, ex-voie.

Nous cotons:

Foin No 1, pour livraison immédiate	\$14.50	\$15.00
Très bon, No 2	13.50	14.00
No 2	11.50	12.00

la tonne, en lot de wagon ex-voie.

Marché facile. Demande médiocre, prix sans changement.

BEURRE**Marché anglais**

MM. Mills & Sparrow, de Londres, nous font parvenir les nouvelles suivantes du marché anglais à la date du 5 juin 1914:

En général le marché est ferme et sans changement, particulièrement sur toutes qualités de choix. Le temps généralement demeure sec et froid et très peu favorable pour les pâturages.

Danois. — Le Copenhague était en avance d'un kroner (½ d.) avec une demande assez importante.

Sibérien. — Les produits augmentent graduellement et rencontrent une bonne demande.

Irlandais. — Cette sorte montre une excellente valeur; la qualité en est à présent à son mieux.

Australien. — Les arrivages cette semaine ont été très petits. Toutes les qualités se vendent bien, mais il y a une grosse différence de prix entre les qualités les plus fines et celles secondaires.

Nouvelle-Zélande. — Il y a très peu d'offres.

Les arrivages coloniaux cette semaine sont: — S.S. "Cevic", 2,350 boîtes de beurre australien; S.S. "Medic", 5,550 boîtes de beurre australien; S.S. "Suffolk", 11,000 caisses de fromage de Nouvelle-Zélande.

Nouvelle-Zélande. — Il y a eu une amélioration considérable dans la demande due au manque d'approvisionnement suffisant du Canada, causé par le temps sec et froid. Les prix ont avancé pleinement de 2/- sur la semaine.

Canadien. — Les offres sont rares et le marché termine ferme.

Nous cotons:

Beurre:—

Danois:		
Haut choix	114/0	116/0
Sibérien:		
Haut choix	98/0	102/0
Bon choix	94/0	96/0
Irlandais:		
De crèmerie	105/0	108/0
D'usine	94/0	100/0

Victorien:

Haut choix, salé	102/0	104/0
Choix, salé	96/0	100/0
Haut choix, sans sel	106/0	108/0
Choix, sans sel	98/0	102/0

Nouvelles-Galles du Sud:

Haut choix, salé	100/0	104/0
Choix, salé	96/0	98/0
Haut choix, non salé	104/0	106/0
Choix, non salé	96/0	102/0

Queensland:

Haut choix, salé	100/0	104/0
Choix, salé	96/0	98/0
Haut choix, sans sel	96/0	102/0

Nouvelle-Zélande:

Haut choix, salé	108/0	110/0
Haut choix, sans sel	114/0	116/0

Canadien:

Haut choix, blanc et de couleur	68/0	70/0
Nouveau	61/0	62/0

Nouvelle-Zélande:

Haut choix, blanc	62/0	63/0
Choix à haut choix, coloré	64/0	65/0

FROMAGE**Marché anglais****FROMAGE.**

Nouvelle-Zélande. — Il y a eu une forte demande toute la semaine, mais les valeurs ont baissé légèrement. Il semble impossible d'arrêter la tendance de la baisse de la valeur et avec le Canadien offert à 59/- 60/- pour prompt envoi, de plus hauts prix ne peuvent être faits pour le moment. Le temps sec cependant qu'il a fait au Canada au printemps réduira vraisemblablement la production.

Nous cotons:

Prix vendants aux épiciers

Fromage doux		14½c
Fromage fort, blanc, à la meule au morceau		18c 19c
Fromage de Gruyère	27c	à 28c
Fromage Oka		24c
Beurre, choix		25½c
Beurre, choix, en bloc d'une livre		26c
Oeufs strictement frais No 1		23c
Oeufs choisis		26c
Oeufs frais en boîtes de carton d'une douzaine		27c

OEUFs

Il n'y a plus que des oeufs frais.

BEURRE**Marché de Montréal**

Beurre de laiterie	22c	à 23c
--------------------	-----	-------

PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1	.16
Boeuf inspecté No 2	.15
Boeuf inspecté No 3	.14
Veau	.18
Agneau, chaque	.10
Mouton, chaque	1.25

FRUITS VERTS ET LEGUMES.

Oignons, la lb.	0.06
Oignons, ½ cse, 3.00, la cse	5.00
Raisin Malaga	5.25
Betteraves, le sac	1.25
Carottes, le sac	1.40
Patates, le sac	1.40
Navets, le sac	0.90
Pommes, le baril	6.00
Oranges Navels, la cse	3.50
Citrons, la cse	2.75
Pommes Baldwin, No 1	6.00
Pommes Baldwin, No 2	4.50
Pommes Greening No 1	5.50
Pommes Greening No 2	4.00
Pommes Spy No 1	7.00
Pommes Spy No 2	5.50
Atocas, le gallon	0.60
Tomates fancy, crate	3.50
Tomates, choix, crate	3.00
Concombres, la doz.	0.50

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal.... 32	Desmarteau Alex..... 34	Jonas & Cie, H..... 2	Prêt Immobilier Limitée... 10
Baker & Co. (Walter)..... 10	Dom. Cannors Co., Ltd.... 3	Lacaille, Gendreau & Cie.. 1	Prévoyants du Canada, (Les) 32
Banque de Montréal..... 36	Dontigny Hector..... 34	Lake of the Woods Milling Co., Ltd Couvert	Rolland & Fils, J. B..... 34
Banque d'Hochelega..... 36	Ecole Polytechnique..... 14	Laporte, Martin Limi-tée..... couvert	Snap Co. Ltd 13
Banque Impériale..... 36	Eddy E. B. Co..... 9	La Prévoyance..... 33	Sherwin Williams 43
Banque Nationale..... 36	Esthart & Evans... 32	La Sauvegarde..... 32	St. Lawrence Sugar Co.... 16
Banque Molson..... 36	Equitable (Cie d'assurance incendie)..... 33	Leslie & Co., A.C..... 40	Stanley Rule & Level..... 47
Bélanger & Bélanger..... 34	Fairbank N K..... 9	Liverpool & London & Globe 32	Sun Life of Canada..... 33
Bowser, S F. & Co..... 6	Fels & Co..... 14	Maple Leaf Chewing Gum..... Couvert	Tarbox Bros..... 16
British Colonial Fire Ass... 33	Fontaine, Forbes & Laporte 14	Martin C. E..... 34	Tanglefoot..... 19
Brodie & Harvie..... 14	Fontaine Henri..... 34	Martin-Senour..... 44	Taylor Forbes Co. Ltd.... 45
Bell Téléphone..... 34	Fortier Joseph..... 34	Mathieu (Cie J. L.)..... 9	Tippet & Co., A. P..... 5
Canada Life Assurance Co.. 33	Frontenac Brewery..... 17	Matthews-Blackwell Ltd... 5	Tuckett [The G. E. & Son Co] 9
Canada Starch Co..... 4	Gagnon, P.-A..... 34	Maxwell Limited..... 40	United Shoe Machinery Co. Ltd..... 52
Canada Steamship Lines... 34	Garand, Terroux & Cie.... 34	McArthur, A..... 40	Western Ass. Co..... 32
Can. Fairbanks Morse Co.. 13	Gillett Co. Ltd., [B. W.] 18	Metropolitan Life Ins. Co.. 32	Wilks & Burnett..... 34
Canadian Salt Co..... 5	Gonthier & Midgley..... 34	McGill Cutlery Co..... 47	
Canadian Pacific..... 40	Grand Trunk Railway.... 51	Montbriand, L. R..... 34	
Canada Wire & Iron Goods 40	Greening Wire Co..... 42	Montreal-Canada Ass. Co.. 32	
Cane Wm. & Sons Co. Ltd.. 5	Gunn, Langlois & Cie..... 8	Montreal Water & Power.. 39	
Channell Chemical Co..... 31	Hall Coal [Geo]..... 36	Mott, John P., & Co..... 10	
Chaput Fils & Cie..... 15	Hodgson, Summers Co..... 7	Nova Scotia Steel Co..... 40	
Church & Dwight..... 7	Imperial Tobacco Co. Insert 11	Onward Mfg. Co..... 51	
Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce 33			
Clark, Wm..... 10			
Connors Bros..... 18			
Cottam Bart..... 34			
Couillard Auguste..... 34			
City Ice Co..... 14			

Le marchand avec un étalage O-Cedar fait venir plus d'affaires à lui.

LA
O-Cedar Mop
 Polish
 (Faite au Canada)



Se vend vite et facilement.

est annoncée d'une façon si extensive dans les journaux des plus grandes villes d'un océan à l'autre du Canada et dans les principaux magazines qu'un étalage est en réalité la seule chose à faire pour effectuer une vente.

Les O-Cedar Polish Mops (vadrouilles) réduisent de moitié le travail de nettoyage de la menagère parce qu'elles rendent accessibles sans effort les places difficiles à atteindre telles qu'entre les rampes, sous les lits, les dessus des meubles hauts etc. Elles permettent à la menagère de conserver les planchers brillants et de ne consacrer à leur entretien que quelques minutes de son temps.



Vendez-la à la menagère et à sa voisine

Ecrivez à votre marchand de gros.

CHANNELL CHEMICAL CO., LIMITED
 369 Ave. Sorauren, Toronto, Ont.

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

: of New-York :

(Compagnie à Fonds Social)

Assurance en force..... \$2,816,504,462
 Polices en vigueur au 31 décembre 1913 13,957,742.
 En 1913, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... \$511,223,886.00
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fidèles commis canadiens, exclusivement pour les Canadiens, environ..... \$16,000,000.
 Il y a plus de \$32,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEINLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest

Coin St-François-Xavier, MONTREAL

Hon. H. B. Rainville, Président.

J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
Bris de glaces, Automobiles,
Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour :

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edimbourg.German American Insurance Co.
de New-York.

Nous considérons toutes commandes d'agences de la part de personnes responsables. L'expérience n'est pas absolument indispensable.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

Assurances

POURQUOI LES HOMMES S'ASSURENT-ILS ?

Si, avant de se mettre à l'oeuvre, chaque matin, un agent se demandait: Pourquoi les hommes s'assurent-ils? Il se ferait une meilleure conception de son travail. Comme son affaire est d'assurer les hommes, il n'y a certainement personne de plus intéressé que lui à le savoir.

Il y a tout un monde de sagesse pratique dans cet entrefilet que nous trouvons dans la petite revue: "The Monthly Income Policy":

"Un agent de très grande expérience répondait, lorsqu'on lui demandait le secret de ses succès: "Je fais à celui que je veux assurer cette simple démonstration: Si vous mourez, Marie aura l'argent; si vous vivez, c'est vous qui l'aurez." C'est bref, mais tout le monde admettra que ce sont là les seuls éléments de l'assurance-vie."

Les uns prétendent que l'assurance-vie est une question d'affaire pure et simple et par conséquent dénuée de sentiment. Ce n'est pas le cas, et l'agent qui part de ce principe fait fausse route. Dans la plupart des cas, l'assurance est affaire de sentiment. Les hommes s'assurent en faveur de Marie sur qui se concentrent tous leurs sentiments. Elle peut être épouse, mère, fille ou soeur.

Toute chose doit néanmoins avoir son côté commercial pour être pratique. L'amour, le mariage, le foyer,

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1880

Téléphone Bell Main 5381

Actif.....	\$557,885.95
Réserves.....	\$193,071.19
Autres Valeurs	
"pasve....	20, 8
	\$213,759.19

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef :

EDIFICE DULUTH,
50 rue Notre-Dame Ouest,
angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président
Ferd. Pagé, Gérant Provincial

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent.
MONTREAL



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal
DIRECTEURS.

M Chevalier, Ecr.; Wm Molson Macpherson, Ecr.;
T. J. Drummond, Ecr.; Sir Alexandre Lacoste;
Sir Frederick William-Taylor.

J. Gardner Thompson, Gérant.
Lewis Laing, Assistant Gérant

Les Prévoyants du Canada

Assurance Fonds de Pension

Capital Autorisé..... \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le 31 mars 1914 \$454,368.15

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS
DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;
Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;
Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension.
Total de l'actif du Fonds de Pension seulement : \$454,368.15.

Bureau à Montréal :

**Chambre 22,
Edifice "La Patrie"**

Bureau - Chef :

**126 rue St-Pierre,
Edifice Dominion,
QUEBEC.**

LA COMPAGNIE

EQUITABLE

D'Assurance Mutuelle
Contre le Feu.

180 Rue ST - JACQUES,
MONTREAL.

Les nouvelles affaires ont augmenté de 30 % dans les premiers six mois de l'année et la Compagnie n'a aucune perte contestée.

Certifié correct

C. A. SYLVESTRE,

Auditeur Licencié.

Montréal, 1er Juillet 1913.

"L'Equitable" couvre toutes ses obligations sans discussion inutile ou coûteuse pour les Réclamants. . . .

qui donnent au sentiment son caractère physique, doivent être dans une certaine mesure sujets à une espèce de commerce, s'ils doivent pourvoir aux choses matérielles. La charité qui est inspirée par le sentiment ne peut se maintenir seule. Elle doit être organisée et placée sur une base d'affaires. S'il n'y a pas de sentiment en affaires, il doit y avoir beaucoup d'affaires dans le sentiment. En fait d'assurance-vie, le sentiment est le commencement et la fin, les affaires ne sont qu'un incident nécessaire. S'il n'y avait pas de femmes et d'enfants qui dépendent de quelqu'un, on peut dire qu'il n'y aurait que peu ou point d'assurance-vie. On n'y recourrait pas à titre de placement seulement, car il y a nombre d'autres placements sûrs et profitables. Mais aucun autre moyen n'a été inventé pour protéger Marie. On peut discuter la question des emprunts, celle des réserves et des dividendes, mais quand nous avons la prime, l'assurance est due à Marie. Personne ne songerait à prendre une

SIX FAITS DU
67ème RAPPORT ANNUEL
DE LA
CANADA LIFE
INSURANCE COMPANY

Un des faits importants, c'est que la Compagnie, en 1913, surpasse le record de toutes les années précédentes de son histoire.

1. — L'AUGMENTATION DU SURPLUS en 1913 était de \$1 709,959 66, excédant le surplus de 1912, d'au-delà de \$179,000 et excédant de beaucoup le surplus des années précédentes. Le surplus net actuel est de \$6,183,278.39.

2. — LE REVENU de \$8,094,885.70 excède d'une somme de \$698,125 96 celui de l'an dernier. C'est le plus gros revenu dans l'histoire de la Compagnie. L'augmentation du taux d'intérêt, qui a toujours fait des progrès depuis 1899, montra encore une amélioration en 1913. C'est un important facteur à l'augmentation du surplus.

3. — L'ACTIF fut augmenté de \$3,860,271.32 et s'éleva maintenant à \$52,161,794.81.

4. — LE TOTAL DES ASSURANCES maintenant en force s'éleva à \$153,121,363 94, augmentation d'au-delà de \$8,273,000 dans l'année.

5. — LES PAIEMENTS AUX PORTEURS DE POLICES, en 1913, s'élevèrent à \$2,878,016.11, une augmentation de \$415,051.31 sur 1912. En plus de cela, nous avons fait d'«PRETS AUX PORTEURS DE POLICES» sur garantie de leur police d'assurance, au montant de \$1,692,248 71.

6. — LA MORTALITE de l'année nous fut encore plus favorable que nous ne l'espérions, et ceci, avec un FAIBLE POURCENTAGE CONTINU DES DEPENSES, contribuèrent à faire un surplus-record.

La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE
Contre l'Incendie

Actif excédant \$550,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Édouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef; 181 rue Clouard, St-Hyacinthe

Sun Life of Canada

Actif \$ 55,726,347.32

Assurances en vigueur.... 202,363,996.00

Ecrivez au Bureau Principal,
Montréal, pour vous procurer la
brochure intitulée "Prosperé et
Progressive."

RESPONSABILITE PATRONALE
La Prevoyance
Capital \$500,000.00

Aussi : — Accidents, Maladies, Glaces,
Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de
contrats.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef :

160 rue St-Jacques, - Montréal

Tel. Bell : Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, - 2 PLACE D'ARMES, - MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottaw Seed" fabriqué d'après six brevets. Mar chandise de confiance; rien ne peut l'appra cher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferrermerie et Quincaillerie, Verres & Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Nos. 222 & 229 rue St-Paul

Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL.

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.

54, 60 RUE NOTRE-DANE EST
MONTREAL**Hotel St-Maurice**HOTEL DES VOYAGEURS
Heoter Dentigny, Prop.Chambres de première classe et
Salles d'Echantillons**GRAND'MERE, P. Q.****C. E. MARTIN**Comptable, Liquidateur
et Auditeur

211 EDIFICE MCGILL

MONTREAL

Tel. Main 5126.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE

QUEBEC

L'Hôtel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typo-
graphie, Relief et Gaufrage. Fabri-
cation de Livres de Comptabilité.
Formules et fournitures de Bureau.210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.

police, parce qu'il pourrait plus tard l'hypothéquer ou la vendre pour moins qu'il a payé. Ce serait une folie. Souvenez-vous qu'un homme s'assure encore en faveur de Marie d'abord, tout comme autrefois, avant qu'il ne fut question de police acquit-tée ou d'emprunts. Les polices mo-
dernes, avec tous leurs avantages, ne contribuent qu'à rendre l'assu-
rance-vie plus populaire, plus profita-
ble pour l'assuré, plus facile à ven-

GEO. GONTHIER
Licencié Institut
ComptableH. E. MIDGLEY
Comptable-Incorporé**GONTHIER & MIDGLEY**

Comptables & Auditeurs

103 RUE ST-FRS-XAVIER.

Téléphone
Ma n 2701-519Adresse télégraphique
"Gonthier"**GARAND, TERROUX & CIE**

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

CANADA STEAMSHIP LINES

**SUPERBES CROISIÈRES
D'ÉTÉ****NIAGARA A LA MER**

Toronto, Les Mille Iles, Les Rapides du Saint-Laurent, La Rivière Saguenay. Service jour-nalier.

ROUTE DES PLAGES DU NORD

Quatre fois par mois de Québec au Sept Iles, Mingan, etc.

ROUTE DU BAS DU GOLFE

Départs une fois tous les quinze jours de Montréal et Québec pour Gaspé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

NEW-YORK--QUEBEC

Quatre excursions pendant la saison, commençant le 4 juillet de New-York; le 10 juillet de Québec.

Pour plus amples renseignements s'adresser à toute agence de tourisme ou de billets ou directement à la "Canada Steamship Lines" à Montréal.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 218, 219, 217

Édifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.

Téléphone Bell Main 4912

L. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André

Montréal

LIVRES

POUR

**Les Distributions de Prix
1914**

Nous avons l'honneur d'annoncer que nous venons de recevoir un Nouvel Assortiment de LIVRES pour la DISTRIBUTION DES PRIX. Cette dernière importation offre un ensemble complet d'ouvrages capable de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'Enfance et de la Jeunesse Chrétienne. Nos séries sont de tous les formats depuis l'in-32 jusqu'à la série in-folio, et sont toutes revêtues de la haute approbation des communautés ecclésiastiques.

LA COMPAGNIE J. B. ROLLAND & FILS,

53 Rue St-Sulpice, Montréal,

**Pour Vous
Rapprocher**

En dehors de la visite per-
sonnelle et d'une conversation
intime avec votre client ou votre
associé, le Téléphone à Longue
Distance vous met en relation
plus intime que n'importe quel
autre mode de communication!

Quelques minutes de conver-
sation par téléphone ont souvent
plus de portée qu'une douzaine
de lettres d'explications.

Essayez le mode de conversa-
tion — demandez les tarifs du
Téléphone à Longue Distance!



La Compagnie Canadienne du
Téléphone Bell.

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETTComptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500

MONTREAL

dre, puisqu'elles protègent en même temps Marie et l'assuré lui-même. Faites le portrait de Marie; tenez-le sous les yeux du client. Parlez davantage de Marie et moins de dividendes. Marie est le tableau, le reste n'est que le cadre.

Chacun sait que l'assurance-vie est une bonne chose; il importe donc de s'assurer et c'est une grave erreur que de retarder. Mais tous les avantages du placement et les privilèges de la police que vous pourriez faire valoir ne peuvent déterminer un homme à s'assurer aujourd'hui. On peut faire des placements en tout temps, mais pas en assurance. Il n'y a que la peur que Marie reste sans ressources qui puisse induire un client à s'assurer de suite. Marie, c'est le principe de l'assurance-vie.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TROIS-RIVIERES.

Obligations.

Mathias Ricard et al. à Joseph Montambault, Trois-Rivières; Mathias Bastarache à Antonio Héroux, Trois-Rivières; Ernest Blais à Raphaël Doucet, paroisse de Trois-Rivières; Alfred Boisselair à Vve Nap. Dagneau, Trois-Rivières; J. A. Villemure à J. A. Villeneuve, St-Barnabé; Vve Gaspard G. Lajoie à Edouard de Chantillon, St-Onge; Vve Gaspard G. Lajoie à Vve Chs. Désaulniers à St-Onge; Philippe Blais à Philippe Houle, Grand'Mère; Octave Guay à Philippe Rivard, St-Onge; John Gagné à James McNeely, Grand'Mère; Henri Grenier à Olivier Sylvestre, Ste-Flore; Vve Wellie Richard à Jos. Lamontagne, Baie Shawinigan; Victorinè Lefebvre à Odilon Trépanier, St-Onge; Aug. Désaulniers à Edouard Gélinas, St-Onge; Médéric Beliveau à Luc Bélanger, Shawinigan Falls; Albert Dontigny à L. Grandmont, Baie Shawinigan; A. E. Guillemette à Cie d'Imprimerie et d'Immeubles, Shawinigan Falls; Gédéon Leblanc à Cie d'Imprimerie et d'Immeubles, Shawinigan Falls; Joseph Villemure à Hormisdas Villemure, St-Barnabé; Henri Veillette à François Tremblay, Shawinigan Falls; Oscar Laforme à Pierre Matteau, Grand'Mère; Vve N. L. Lassonde à Alphonse Courteau, Trois-Rivières.

Echange.

J. L. Sanschagrin à Alph. Frenette, Trois-Rivières.

Ventes.

Arthur Milot à Joseph Milot, Pointe du Lac; Adélar Doucet à Ernest Blais, paroisse Trois-Rivières; Louis Projean à Eugène Verville, Trois-Rivières; Geo.

Tanguay Ltée à Adrien Lesieur, St-Boniface; Shérif des Trois-Rivières à Sévère Marcouller, St-Sévère; Sylva Paquin à Jules Baker, Pointe du Lac; Pierre Gignac à Philippe Voyer, Ste-Flore; Philippe Rivard à Albert Villemure, Ste-Flore; Alfred Juneau à Evariste Poudrier, Ste-Flore; Alph. de L. Langlois à Johnny Sauvageau, Ste-Flore; Shawinigan Cotton Co. à Médéric Beliveau, Shawinigan Falls; Emmanuel Côté à Adrien Côté, Yamachiche; Georges Roy à Adélar Lavergne, St-Onge; Shawinigan Cotton Co. à Henri Veillette, Shawinigan Falls; Albert Colin à Dame Auréa Bousquet, St-Elie; The Gres Falls Co. à Shawinigan Water & Power Co., Trois-Rivières; Cyrille St-Laurent à Hercule Rousseau, Grand'Mère.

Testaments.

Philius Béland à Louise Bourdon, Trois-Rivières; Clotilde Lefrançois à Thomas Leblanc, Ste-Flore.

Hypothèques.

Ovide Beaubien à Vve F. X. Belisle, Trois-Rivières; Achille Michelin à Frs. Gélinas, Trois-Rivières; Pierre Déziel à Banque Provinciale, St-Elie; A. A. Gélinas à I. E. Panneton et fils, St-Barnabé.

Mariage.

Henri Grenier à Fridoline Giguère, Ste-Flore.

Transport.

Julia Trottier à L. Grandmont, Shawinigan Falls.

Rétrocession.

J. B. Ouellette à Jean Lemont, Ste-Flore.

Bail.

Jugements.

Phi. Désilets vs. Jos. Tousignant, Cap Madeleine, \$32.62; Uld. Carignan vs. Aug. Tiffault, St-Adelphé, \$64.60; Wilbrod Trépanier vs. Alfred H. Massicotte, St-Narcisse, \$53.54; P. J. Montreuil vs. Gustave Marchand, St-Adelphé, \$36.23; Hector Marceau vs. Jos. Lafleur, La Tuque, \$35.00; Clovis Hébert vs. Omer Perreault, Shawinigan Falls, \$50.00; Rock City Tobacco Co. vs. Jos. Rossignol, La Tuque, \$40.84; Beauchemin & Gélinas vs. Théo. Dufresne, St-Etienne, \$45.16; P. J. Montreuil vs. Arthur Vigneau, Ste-Angele de Laval, \$25.52; Roger Godin vs. Ludger Sanscartier, Shawinigan Falls, \$75.79; Beaudouin Ltée vs. Chs. Lamarre, Shawinigan Falls, \$5.00.

ARTHABASKA.

SEMAINE DU 8 AU 13 JUIN 1914.

Ventes.

Joseph Levasseur à Edmond Morin, 894, Tingwick, \$2,000, \$1,200 a/c.; The Standard Reliance Mortgage Corporation à Octave Gaudet, P.N.F. 347, Ste-Victoire, \$3,345, \$1,000 a/c.; Nap. Godin et al. à Ed. Courtois, 1/2 O. 781 et 774, Bulstrode, \$450, dues; Senevé Labbé à

Valère Labbé, P. N.O. 201 et 202, Sainte-Victoire, \$1,000, payées; Emmerod Lemire à Alf. Leblanc, P. 190, Horton, \$100, payées comptant; Emile Lacourse à Alfred Lacourse, 3C, 10ème rang Stanfold, \$1,500, \$300 a/c.; Antoine Allard à Onés. Lupien, 558, Bulstrode, \$600, payées comptant; J. N. Blanchet à Omer Plourde, 1/2 E. de 1/2 O. 369, Bulstrode, \$300, dues; Adolphe Daveluy à Wm. Chavanelle, 1/2 E. 166, Bulstrode, \$700, dues; Mme M. L. Lavigne à Ferd. Bellefeuille, P. 114, Bulstrode, \$50, payées comptant; Adolphe Daveluy à Jos. et Alph. Poisson, P. 40 et 41, Bulstrode, et un grand nombre d'autres, \$8,000, \$1,700 a/c.; Adam Bourassa à Jos. Allard, P. 216 à 223, Bulstrode, \$3,500, \$1,400 a/c.; Jos. Gagné à Albert Gagné, 22A, 11ème rang Stanfold, \$2,800, \$2,000 a/c.; Alf. Fréchette à Henri Pepin, 7, Princeville, \$800, dues; Moise Gagnon à Jos. Gagné, 26A et 26B, 10ème rang et 1/2 O. 25B, 9ème rang, Stanfold, \$6,980, \$1,700 a/c.; Oct. Croteau à Théodore Roy, P. 428, 433 et 434, St-Norbert, \$1,800, \$800 a/c.; Evangéliste Gouin à Aimé Gouin, P. S. 495, Ste-Victoire, \$400, payées comptant.

Obligations.

Edmond Morin à Pierre Potvin, père, aff. 804, Tingwick, \$1,000 à cinq ans à 5%; Paul Duchaine à Mme Léonie Poisson, aff. 1/2 E. 174, Bulstrode, et 26A, 5ème rang, Stanfold, \$500 à 6%.

Transport.

Louis Pelletier à Fabien Morin, sur Arthur Durocher, \$200.

Testaments.

Mme Eugénie Gagnon à Nap. Deroy, 26C et 22D, 10ème rang, et 21D, 9ème rang, Stanfold; Albert Lalonde à Mme Emélie Poudrette dit Lavigne, 1/2 ind. P. 453, Ste-Victoire.

Mariages.

Jules Poisson et Mlle Marianne Ouellet; Edgar Picher et Mlle Emma Bastien; Donat Martin et Mme Exérie Montambeau, P. 3A et 3B, continuation 11ème rang, Maddington.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2165e livraison (30 mai 1914). — Filles de proscrit (1793-1799), par Georges-G. Toudouze. — A travers le Maroc français (Marrakech), par Louis Rousselet. — L'enfant des fées, par Thérèse Jeanroy. — Une nouvelle espèce de locomotive: la locomotive Sulzer-Diesel, par Daniel Bellet.

Abonnements: France, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union Postale, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. Le numéro, 40 centimes.

Librairie Hachette & Cie, 79 boulevard St-Germain.

Si votre publicité doit atteindre une clientèle distinguée, donnez-lui un aspect artistique. Si, au contraire, elle doit atteindre une clientèle démocratique, produisez une réclame suggestive.

BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE EN 1817

Capital Payé.....\$16,000,000.00
Réserve.....16,000,000.00
Profit non partagés.....1,098,968.40

SIÈGE-SOCIAL, - MONTREAL

Bureau des Directeurs.—H. V. Meredith, Ecr., Président. R. P. Angus, H. B. Greenshields, Sir William MacDonald, Hon. Robt Mackay, Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O., David Morrice, C. R. Hosmer A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. R. Drummond, D. Forbes Angus e Wm. McMaster,

Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général, A. D. Braithwaite Assistant Gérant-Général.

Succursales dans toutes les principales cités et villes du Canada et en Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, Terre-Neuve et Mexique.

Seize Succursales dans la ville de Montréal.

Département d'Épargne dans toutes les Succursales du Canada

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860.

Capital \$2,000,000
Réserve 1,550,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs " Travellers Cheques " a donné satisfaction à tous nos clients ; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons
Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe'

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000
FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

E. O. PRATT Gérant-Général
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Arthabask	Rue Sainte-Catherine	Richmond
Bedford	Avenues du Parc	Roberval
Cowansville	et Georges-Émile	Sorel
Chicoutimi	Maisonneuve	Saint-Césaire
Drummondville	Market and Harbour	Sainte-Flavie Station
Fraserville et Rivière	Côte des Neiges	Saint-Ours, Qué.
du Loup Station	Côte St-Paul	Sainte-Thérèse de
Knowlton	Boulevard St-Laurent	Blainville
Lachine	Saint-Henri	Victoriaville
Montréal-Rue St-	Pierreville	Ville St-Pierre
Jacques	Québec	Waterloo
Tétreaultville	Ste-Marie de Beauce	Berlin, Ont.
	Sutton	

90 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Émission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous
endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.

OF CANADA, LIMITED.

126 RUE ST-PIERRE, MONTRÉAL.

Banque Provinciale Du Canada

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS (au 31 Déc. 1913) \$1,637,873.49

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin, Limitée
Administrateur.

Vice-Président : W. F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président : TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the
Woods Milling Co.

Hon. L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, P. Q.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

M. ALPHONSE RACINE, De la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Experts)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la
Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit
Foncier Franco-Canadien.

M. M. CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général : M. TANCREDE BIENVENU

M. J. W. L. FORGET, Inspecteur

M. ALEX. BOYER, Secrétaire

66 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO
ET DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Correspondants à l'Étranger : États-Unis : New-York, Boston, Buffalo
Chicago ; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$4,000,000
Fonds de Réserve \$3,625,000 Total de l'Actif au-delà de \$2,000,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Bédard, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. La Vallée
Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL

SUCCURSALES DE LA VILLE

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 273 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanauillère, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2498 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1908 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 289 Blvd. Décarie.	Vilaville, 67 Notre-Dame, Vilaville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires,	St-Justin, Qué.,
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	(Co. Maskinongé).
Bertherville, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de
Bordeaux, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	Newton, Qué.
(Co. Hochelaga).	Pont de Maskinongé,	St-Lambert, Qué.
Cartierville, Qué.	Q. (Co. Maskinongé).	St-Laurent, Qué.
Casselman, Ont.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Chambly, Qué.	Québec, rue St-Jean, Q.	St-Paul Abbottsford, Q.
Edmonton, Alta.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermitte, Qué.
Farnham, Qué.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta
Fournier, Ont.	St-Foniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Granby, Qué.	Ste-Claire, Qué.,	St-Pierre, Man.
Gravelbourg, Sask.	(Co. Dorchester).	St-Philippe de
Hawkesbury, Ont.	St-Cuthbert, Qué.	Laprairie, Qué.
Joliette, Qué.	(Co. Berthier).	Ste-Prudentienne,
Lachine, Qué.	St-Eizée de Laval, Q.	(Co. Shefford).
Laprairie, Qué.	Ste-Geneviève, Qué.	St-Rémi, Qué.
L'Assomption, Qué.	(Co. Jacques-Cartier).	St-Rock de Québec, Q.
Lanoraie, Qué.,	Ste-Geneviève	St-Simon de Bagot, Q.
(Co. Berthier)	de Batiscan, Qué.	Ste-Thècle, Qué.
Longueuil, Qué.	St-Gervais, Qué.	St-Valérie, Qué.
L'Orignal, Ont.	(Co. Bellechasse).	St-Vincent de Paul,
Louiseville, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Qué., (Co. Laval).
Marville, Qué.	St-Jacques l'Acigné,	Sherbrooke, Qué.
Maxville, Ont.	Qué.	Sorel, Qué.
Mont-Laurier, Qué.	St-Jérôme, Qué.	Trois-Rivières, Qué.
Notre-Dame de Trois-	Ste-Julienne, Qué.,	Valleyfield, Qué.
Rivières, Qué.	(Co. Montcalm).	Victoriaville, Qué.
		Vankleek Hill, Ont.
		Winnipeg, Man.

Émet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables
dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète
des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements
télégraphiques sur les principales villes du monde.

Finances

REVUE DE LA SEMAINE.

MOUVEMENT DES VALEURS LOCALES.

La tenue du marché aux valeurs, mercredi, 17 courant, était un peu meilleure que celle de la veille et les cours en général faisaient meilleure figure que durant la séance précédente. Le Scotia était moins en demande que la veille, mais son prix restait absolument le même qu'il était à la clôture précédente, c'est-à-dire 52. Le Power faisait, au contraire, un gain assez important en passant de 224 qu'il cotait la veille à 225. L'Iron ne faisait pas mauvaise figure, lui non plus, et après avoir ouvert un peu en hausse, finissait la séance à 22½, un gain de près d'un point sur son prix précédent. Les actions privilégiées de la Canada Steamship Lines figuraient au nombre des valeurs en hausse à 68¼, mais les actions ordinaires de la même compagnie étaient un peu faibles à 10½, leur perte de la matinée se chiffrent à un quart de point. Celles de la Crown Reserve descendaient d'un point à 1.08 et le Textile passait de 68½ à 67¾, tandis que le Richelieu et Ontario faisait un gain d'un point et demi au cours de la matinée avec une marque de 86 et que le Laurentide passait de 174½ qu'il cotait la veille à 176¼. Le Pacifique Canadien se maintenait exactement à son niveau de la veille, c'est-à-dire 194, et il en était de même du Penman qui cotait 50. Le Spanish était un peu faible à 10 et les actions de la Ames-Holden s'inscrivaient à 9. Quant au Toronto, il montait d'une fraction de point avec une marque de 128, contre 127¼ qu'il figurait la veille au tableau.

LES COURS A NEW-YORK.

New-York, 17 juin. — Une certaine hésitation s'est manifestée durant la séance du matin de mercredi le 17 juin. La demande était peu considérable et la liste a faibli graduellement, les cours baissant d'un demi point environ. La pression exercée sur les valeurs de chemins de fer les moins cotées et sur les spécialités a provoqué une vente des principales actions, spécialement du Union Pacific et du Steel. Le Missouri Pacific se vendait aussi et les autres valeurs de Gould faisaient preuve de faiblesse. Les craintes concernant les négociations mexicaines ont fait sortir les baissiers de l'ombre et les professionnels ont profité des pertes de ces derniers jours pour se joindre à eux. Les obligations étaient fermes.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES.

Smart-Woods. — Dividende de 1¼ pour cent sur les actions privilégiées, payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés avant le 22 juin; les livres ne ferment pas.

Can. Cottons. — Dividende de 1½ pour cent sur les actions privilégiées payable 2 juillet aux actionnaires enregistrés avant le 23 juin; les livres fermés du 24 juin au 3 juillet inclusivement.

Nova Scotia. — Dividende de 1½ pour cent sur les actions ordinaires et de 2 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 15 juillet aux actionnaires enregistrés avant le 30 juin.

Can. Car Foundry. — Dividende de 1¼ pour cent sur les actions privilégiées, payable le 25 juillet aux actionnaires enregistrés avant le 25 juin; les livres ne ferment pas.

LE MOUVEMENT DE L'OR.

New-York, 13 juin. — Le montant total de l'or retenu par Paris est de \$4,000,000 pour être réparti comme suit: la National City Banks, \$2,000,000; la Goldman Sachs and Co., \$1,000,000; Bernhard Scholle and Co., \$1,000,000.

Le montant de l'or retenu actuellement est de \$42,000,000, et \$58,200,000 depuis le commencement de l'année.

Dans leur circulaire hebdomadaire, MM. L. J. Beaubien & Cie disent ce qui suit concernant le marché:

La garantie du coupon des quarante-cinq millions de piastres d'obligations du Canadien Nord constitue le fait le plus important de la semaine financière. Si cette mesure n'a pas eu en Bourse une plus sensible répercussion c'est qu'elle avait été jugée nécessaire et au demeurant depuis longtemps prévue. Cette garantie donnée par le gouvernement rehaussera le prestige de nos valeurs à l'étranger. Elle démontre que lors même qu'il n'y est pas strictement tenu, le pays entend faire honneur à la signature de ses grands capitaines d'industrie. Notre troisième transcontinental va se trouver en mesure de commander tout le matériel dont il a besoin: nos aciéries, nos grandes usines vont recevoir de ce fait un très heureux appoint de commandes.

Il n'est plus permis de conserver la moindre illusion sur la nature de l'accueil fait à nos valeurs sur le marché anglais. Notre dernier emprunt fédéral de \$25,000,000 n'a été souscrit que dans la proportion de 12 pour cent et le mot fiasco a été prononcé. Il nous faudra donc dans un très prochain avenir chercher un marché sur lequel il nous sera possible de négocier nos emprunts. La place de Paris était jusqu'ici tout naturellement désignée, malheureusement les lois d'ostracisme qui vont bientôt frapper les valeurs étrangères nous en ferment d'avance la porte.

La situation dans son ensemble demeure identique à elle-même, mais les indications sont meilleures. Notre place est toujours sous le coup des événements qui se déroulent en Europe et la crise que nous subissons est surtout faite de la dépression qui règne à l'extérieur. Car notre pays n'étant pas assez développé pour sa vie économique propre, dépend dans une large mesure de l'appoint des capitaux étrangers. Or, le grand facteur de baisse, le grand obstacle à la reprise des affaires, aux Etats-Unis encore plus qu'au Canada peut-être, c'est l'instabilité de la politique financière française. Il ne s'agit pas ici, on le comprendra sans peine, de considérations d'ordre politique, mais uniquement d'une observation de la situation considérée sous l'angle spécial au banquier. Nous plaçant à ce point de vue nous dirons que tant qu'un ministère stable, de quelque teinte qu'il soit, n'aura pas été établi, l'émission de l'emprunt français ne saurait se faire dans des conditions avantageuses. D'autre part, les banques françaises ne pourront d'ici là écouler le papier dont elles sont surchargées. Or, c'est de cet engorgement des banques, de l'incertitude du lendemain financier qu'est faite la situation difficile qui présentement règne en France et par répercussion au Canada.

Les indications agricoles sont aussi encourageantes qu'il y a une quinzaine. Des pluies sont tombées qui ont amélioré les cultures et si la terre a encore besoin d'eau dans certaines régions, la récolte dans son ensemble dépassera la précédente.

L'argent est aujourd'hui assez facile, mais les banques continuent à faire obstacle à la spéculation sur les terrains.

TABLEAU FINANCIER

Actions Ordinaires et Actions Privilégiées	Capital payé	Réserve	Pair des Actions	Taux du dernier Dividende	Dernière cote	
					Au 10 juin	Au 17 juin
BANQUES						
Banque de Montréal	\$16,000,000	\$16,000,000	\$100.00	10%	233	230
Banque de Québec	3,000,000	1,306,962	100.00	7%
Banque de la Nouvelle-Écosse	6,000,000	10,886,570	100.00	14%
Banque de Toronto	5,000,000	6,000,000	100.00	11%
Banque Molson	4,000,000	4,800,000	100.00	11%
Banque Nationale	2,000,000	1,550,000	100.00	8%	199½	197½
Banque des Marchands du Canada	7,000,000	6,511,050	100.00	10%
Banque Provinciale	1,000,000	625,000	100.00	6%
Banque Union du Canada	5,000,000	3,400,000	100.00	8%
Banque Canadienne du Commerce	15,000,000	13,500,000	50.00	10%	140
Banque Royale du Canada	11,560,000	12,560,000	100.00	12%	201¾	203
Banque d'Hochelega	4,000,000	3,625,000	100.00	9%	221
Banque d'Ottawa	4,000,000	4,750,000	100.00	12%	150	150
Banque Impériale du Canada	7,000,000	7,000,000	100.00	12%
Bank of British North America	4,866,666	2,920,000	100.00	8%	212¾	212¾
CHEMINS DE FER						
Canadian Pacific Railway (Ordinaires)	260,000,000	146,283,497	100.00	10%	195¾	193
Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires)	25,200,300	100.00	7%	123¾	123
do do do (Préférentielles)	10,416,000	100.00	7%
TRAMWAYS ELECTRIQUES						
Detroit United Railway	12,500,000	21,887,000	100.00	6%	66½	65
Duluth Superior Traction	3,500,000	2,500,000	100.00	5%
Halifax Electric Railway	1,700,000	600,000	100.00	7%
Havana Electric Railway (Ordinaires)	7,500,000	100.00
do do do (Préférentielles)	5,000,000	100.00	6%
Illinois Traction (Ordinaires)	11,125,600	100.00	55	59
do do do (Préférentielles)	7,135,500	24,957,813	100.00	6%	93½	92
Mexican Light & Power (Ordinaires)	13,585,000	100.00	4%	43
do do do (Préférentielles)	1,000,000	100.00	7%
Montreal Tramway	2,996,700	4,420,000	100.00	10%
Porto Rico Railway	3,000,000	2,941,500	100.00	58
Quebec Railway, Light & Power	9,999,500	8,654,400	100.00	13¾	13
Brazilian	104,500,000	6,000,000	100.00	6%	78¾	77½
Toledo Railway & Light	13,875,000	13,257,000	100.00
Toronto Railway	12,000,000	3,992,326	100.00	7%	131	128
Fri-City Railway & Light (Ordinaires)	100.00
do do do (Préférentielles)	9,000,000	8,068,000	100.00	6%
Twin City Rapid Transit (Ordinaires)	20,100,000	19,503,000	100.00	6%	105	104
do do do (Préférentielles)	100.00	7%
Winnipeg Electric Street Railway	9,000,000	5,578,000	100.00	10%	194
VALEURS INDUSTRIELLES						
Canada Car (Ordinaires)	3,975,000	100.00	8%	48	49
do do (Préférentielles)	7,000,000	3,500,000	100.00	7%	80¾
Canada Cement (Ordinaires)	13,500,000	100.00	28½	28
do do (Préférentielles)	7,000,000	5,000,000	100.00	7%	90	89¾
Canadian Converters	1,733,500	474,000	100.00	4%	35	35
Dominion Steel Co.	38,000,000	100.00	4%	21¾	21¾
Dominion Textile Co. (Ordinaires)	5,000,000	100.00	6%	71¾	68
do do (Préférentielles)	1,911,000	3,040,275	100.00	7%	101	101
Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires)	2,100,000	100.00	8%	127
do do do (Préférentielles)	1,500,000	1,000,000	100.00	7%
Montreal Cottons Ltd (Ordinaires)	3,000,000	500,000	100.00	8%	50	60
do do do (Préférentielles)	3,000,000	7%
Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires)	6,000,000	100.00	6%	40¾	54
do do do (Préférentielles)	1,030,000	6,000,000	100.00	8%
Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires)	2,500,000	100.00	8%	113½	111
do do do (Préférentielles)	2,000,000	457,263	100.00	7%	113
Penmans, Limited (Ordinaires)	2,150,000	100.00	4%	50	50
do do (Préférentielles)	1,075,000	2,000,000	5.00	6%	80
DIVERS						
Bell Telephone Co.	18,000,000	3,649,000	100.00	8%	145	145
Mackay Companies (Ordinaires)	41,380,400	100.00	5%	82	80
do do (Préférentielles)	50,000,000	100.00	4%	68½	68
Montreal Light, Heat & Power	18,700,000	10,107,000	100.00	10%	224½	223½
Montreal Telegraph	2,000,000	100,000	100.00	8%
Ottawa Light, Heat & Power Co.	2,784,400	730,000	100.00	10%	145	141
Rebelleu & Ontario Navigation Co.	10,025,000	1,123,573	100.00	8%	94½	84
Shawinigan Water & Power Co.	12,375,000	5,000,000	100.00	6%	131	130½
MINES						
Crown Reserve	1,999,957	1.00	60%	1.13	1.07
International Coal Mining (Ordinaires)	500,000	100.00	7%
do do do (Préférentielles)	250,000	100.00	7%

RAPPORT ANNUEL DE LA Montreal Water & Power Company

Pour l'Année Ecoulée le 30 Avril 1914

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Aux actionnaires de la Montreal Water & Power Company :

MESSIEURS :—

Les directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport et les états de compte vérifiés de la compagnie, pour l'année finie le 30 avril 1914. Le revenu brut continue d'augmenter, il a atteint pour l'année écoulée la somme de \$783,689.72, soit une augmentation de \$112,005.48, ou près de 17 p.c. sur les recettes de l'année précédente.

Ci-suit un tableau montrant l'augmentation croissante des affaires de la compagnie dans le passé et indiquant plus clairement que des mots le progrès constant de la compagnie :

Années	Rev. brut	Aug. brute	Années	Rev. brut	Aug. brute
1898 9 . . .	\$100,922.61 . . .		1906-7 . . .	\$263,524 36 . . .	\$ 49,856.29
1899-0 . . .	117,292.10 . . .	\$16,369.49	1907-8 . . .	300,836.83 . . .	37,312 47
1900 1 . . .	127,236.96 . . .	10,044 86	1908 9 . . .	352,810 47 . . .	51,973 64
1901-2 . . .	140,816.06 . . .	13,579 10	1909 10 . . .	388,122.10 . . .	35,311 63
1902-3 . . .	148,774 76 . . .	7,958 70	1910 11 . . .	432,150 87 . . .	44,028.77
1903-4 . . .	165,826 96 . . .	17,052 26	1911-12 . . .	506,504.13 . . .	74,353.26
1904-5 . . .	184,838.05 . . .	19,011.09	1912-13 . . .	671,634 24 . . .	165,180.11
1905-6 . . .	213,668 07 . . .	28,830.02	1913-14 . . .	783,689.72 . . .	112,005.48

Les dépenses d'administration pour l'année, y compris l'exploitation et l'entretien du nouveau filtre, se sont élevées à la somme de \$324,340.22, accusant un profit brut de \$459,349.50. Après paiement de tout l'intérêt de toutes ses obligations non vendues il reste un profit net de \$208,812.59 pour l'année.

Au commencement de l'année il y avait une balance rapportée de profits au montant de \$96,881.82 qui, ajoutée aux \$208,812.59 dont il a été question, forme un profit total de \$305,694.41 dont il faut tenir compte.

De ce total, les directeurs ont mis de côté la proportion de l'escompte de l'année sur les obligations vendues ; la proportion de l'année de la prime due sur les obligations à échéance se montant à \$29,551.71.

On a aussi pourvu aux pertes possibles et à la dépression de certains actifs, comme les outils, les automobiles, etc., formant un total de \$34,793.35, et l'on a ajouté au Fonds de Réserve, pour dépression générale, la somme de \$80,000.00, ce qui laisse une balance de \$189,042.70 à reporter au crédit du compte des Profits et Pertes.

On peut dire aussi, pour votre information que, bien que la compagnie pourvoie à un fonds de dépression, à même les profits annuels, tous les immeubles appartenant à la compagnie et achetés il y a quelques années restent dans les livres de la compagnie, à leur prix coûtant d'origine.

On verra, par ce résumé général, que les opérations de l'année sont très satisfaisantes.

A la dernière session de la Législature de Québec, la compagnie a présenté un bill amendant la charte de la compagnie et, de consentement mutuel avec la Cité de Montréal, il était entendu, entre autres choses, que six mois après, que le bill serait devenu loi, la Ville aurait le droit d'acheter le capital de la compagnie, et, en aucun temps après six mois, le droit d'exproprier l'aqueduc de la compagnie.

Bien que les profits de la Compagnie, l'année dernière, justifiaient la déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires et privilégiées de la compagnie, les directeurs ont cru bon de n'en point déclarer pour les six mois en question, mais dans le cas où la Ville n'userait pas de son droit d'exproprier la compagnie, les directeurs s'empresseront de donner à la question une solution favorable.

Le bill autorisait aussi une augmentation du capital de la compagnie de \$1,160,000.00 à \$4,000,000.00, et ratifiait et confirmait certaines franchises entre la compagnie et différentes municipalités

CONDITION PHYSIQUE

Le système en général, a été maintenu à un très haut degré d'efficacité, la compagnie ayant dépensé à cette fin durant l'année, environ \$50,000.00 qui ont été chargés au compte des Dépenses d'Operation.

RESERVOIR—Le nouveau réservoir, malheureusement, n'est pas fini, mais votre gérant, M. Pitcher, calcule que la première moitié sera disponible pour le 1er septembre et l'autre moitié, quelques mois après.

MATERIEL DE FILTRATION—Le filtre continue toujours à être opéré d'une manière satisfaisante. Les rapports de vos experts, nous montrent, que l'ouvrage se fait efficacement.

NOUVEAUX CONDUITS ET SERVICES—Les additions aux gros tuyaux durant l'année écoulée ont été un peu moindres que d'habitude. Seulement que 3-4 milles ayant été posés, mais le nombre des services nouveaux ajouté au système entier nous donne le chiffre de 3248, nous montrant par là que la plus grande demande pour l'eau, provient des districts où les services sont posés.

LE TRAVAIL NOUVEAU QUI A ETE FAIT—Tout l'ouvrage qui avait été préparé et projeté, dans le dernier rapport annuel, a été complété, ce qui rend tout le système en meilleure condition. En rapport nous pouvons dire qu'un nouvel édifice de transformation, a été érigé, à la Station Centrale des pompes, et qu'une série double de transformateurs a été installée par la "Power Supplying Coy". La même compagnie a aussi érigé une double ligne de transmission, afin que le pouvoir d'approvisionnement à vos pompes électriques, à la Station Centrale, soit à l'abri de tout danger possible.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS PROJETEES—On a formé le projet de doubler les pompes refoulantes électriques, à la station de l'Avenue Clarke afin de la placer sur le même pied d'égalité que les autres stations, et l'ouvrage sera entrepris aussitôt que possible.

On a aussi formé le projet d'installer une nouvelle et grosse conduite de la Station de Pompes d'en bas au Territoire Nord-Est et laquelle sera éventuellement unie avec le nouveau réservoir d'Outremont. Quand cette conduite sera finie, ça donnera un double pouvoir d'approvisionnement à cette partie importante du territoire et du système de la Compagnie. C'est une grosse entreprise, et, il faudra nécessairement donner tout le temps nécessaire pour la finir.

Il est aussi décidé d'augmenter la capacité du matériel de Filtration aussitôt que possible, tout, bien entendu, selon les plans et devis originaux du présent système de filtration.

Les directeurs ont le plaisir de rendre un témoignage d'efficacité et de loyauté à tous les officiers et employés de la compagnie.

Les auditeurs, MM. Riddell, Stead, Graham, et Hutchison se retirent et s'offrent d'eux-mêmes pour la réélection.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Montréal, le 6 juin 1914.

EDWIN HANSON,
Président.

Le Président et Directeurs de la
Montréal Water & Power Company,

Messieurs :—

Nous avons examiné et audité les livres et les comptes de la Montréal Water & Power Company pour l'année, se terminant le 30 avril 1914, et désirons faire rapport que le bilan est correct, et que le Compte des Profits et Pertes, ci-annexés pour l'année portant notre certificat d'exhibé sont dans notre humble opinion, vrais, corrects, et représentant l'état des affaires de la compagnie au 30 avril 1914, tel que montré dans les livres.

L'inventaire des matériaux, et le fonds du stock en mains ont été certifiés par le garde-magasin, et acceptés par nous comme corrects.

Vos dévoués serviteurs,

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON,

Comptables Licenciés et Auditeurs.

La Laveuse Rapide la plus
Facile à Actionner est la
Laveuse "CHAMPION"

à haute Vitesse de
MAXWELL

Elle peut être actionnée
par un levier à main ou
par une roue à manivel-
le, ajustée à l'arbre de couche horizontal. La cuve
est faite de Cyprès Rouge, bois qui dure toute la
vie. Le système à extension pour fixer la tordeuse
permet d'ouvrir presque entièrement le dessus. Eta-
gère fournie en plus, si on le désire.

La laveuse "CHAMPION" a prouvé qu'elle se
vendait bien. Demandez les prix et autres détails

MAXWELL LIMITED

ST. MARYS, Ontario

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

**Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"**

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Loga
Moulin papier, Joliette, Qué.

**LE PACIFIQUE
CANADIEN**

LES TRAINS PAR-
TENT DE MONT-
REAL:

De la Gare Windsor pour :

BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
TORONTO, CHICAGO, *8.45 a.m., *10.00 p.m. et
*10.50 p.m. pour TORONTO-NORD.
OTTAWA, †7.55 a.m., †8.30 a.m., †9.05 a.m.,
*9.45 a.m., †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *9.00
p.m.
SHERBROOKE et LENNOXVILLE, *8.25 a.m.,
†4.10 p.m., *6.35 p.m.
HALIFAX et MONCTON, *6.35 p.m.
ST-JOHN, N. B., *6.35 p.m.
ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *9.00 p.m.
WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m. *9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUEBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m. *5.00 p.m.,
†6.30 p.m., *11.30 p.m.
SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00
a.m., †1.30 p.m., *5.00 p.m.
JOLIETTE, *8.20 a.m., †9.00 a.m., †11.45 p.m., †5.30
p.m.
SAINT-GABRIEL, †8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.
OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.
SAINTE-AGATHE, *8.45 a.m., *9.45 a.m., †10.15
a.m., †11.00 p.m., †11.15 p.m., †1.40 p.m., †4.00 p.m.,
†4.50 p.m., †5.10 p.m.
NOMININGUE, *9.45 a.m., †11.45 p.m., †4.00 p.m.

(*) Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§) Di-
manche seulement. (i) Samedi seulement. (n)
Vendredi.

BUREAU DES BILLETS

141-143 rue Saint-Jacques
EDIFICE DOMINION EXPRESS
PHONE, MAIN 8125

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.
LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à
ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRISE
POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS
en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge ECLISSÉS,
ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terrebonne.—Mines
Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines,
N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage
à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N. E.

NOUS MANUFACTURONS
DES

**Garde-Feu et Garde-
Cendres à l'Epreuve
des Etincelles**

Notre ligne est complète et de la
plus haute qualité.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPECIAL.

CANADA WIRE AND IRON GOODS CO.
Hamilton, Ont.

Représentant pour l'Est : JAS. S. PARKES
P. O. Box 42 St. Henri. MONTREAL, P.Q.
Nous manufacturons toutes sortes de Toiles Métalliques et d'ouvrages
Généraux en Fil Métallique.



Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

LA PRODUCTION MONDIALE DES ENGRAIS.

D'une statistique publiée par le Bulletin de l'Institut International d'Agriculture, il résulte qu'en 1911 la production mondiale des engrais chimiques s'est élevée à 3,786,415 tonnes. Cette production se décompose ainsi:

	Tonnes.
Phosphates minéraux	6,055,373
Scories Thomas	3,485,500
Superphosphates (en 1910)	9,604,260
Guano (en 1910)	66,044
Sels potassiques (calculés en potasse pure)	903,673
Nitrate de soude	2,487,000
Sulfate d'ammoniaque	1,187,425
Cyanamide	52,600
Nitrate de chaux	50,000

Quant à la consommation en 1911, elle représente approximativement une somme de 2 milliards comprenant:

	Tonnes.
Phosphates naturels	5,669,000
Superphosphates	8,604,000
Scories Thomas	3,300,000
Guano	70,000
Sels potassiques	4,100,000
(Potasse pure)	(848,400)
Nitrate de soude	2,313,450
Sulfate d'ammoniaque	1,100,000
Engrais azotés synthétiques.	100,000

Les principaux consommateurs d'engrais sont: la Belgique, l'île Maurice et le Luxembourg (plus de 2 quintaux par hectare). Viennent ensuite: l'Allemagne et les Pays-Bas, qui consomment 1 à 2 quintaux par hectare; le Danemark, le Sud des Etats-Unis, la France, l'Angleterre, l'Australie, l'Italie, la Suisse (0.5 à 1 quintal), l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, le Nord-Est des Etats-Unis, la Norvège, les Indes Néerlandaises, le Portugal, la Suède (0.1 à 0.5). Tous les autres pays du globe emploient moins de 10 kilog. d'engrais par hectare.

LA DUREE DES AMPOULES A FILAMENT METALLIQUE

La durée du filament métallique dans les lampes à incandescence dont l'ampoule est enfermée dans un globe varie de façon souvent considérable, suivant la forme même de ce globe. Ces variations de durée sont surtout appréciables pour les lampes de forte puissance, mais elles le sont également, quoique à un degré moindre, pour les lampes d'un

faible pouvoir éclairant. On a cru jusqu'ici qu'il fallait rapporter ce fait aux différences de température des diverses couches de l'air dans lequel baignent les ampoules; mais un ingénieur de Ludvika (Suède), M. Gustav Sunden, vient de publier dans l'"Elektrotechnische Zeitschrift" (28 août 1913) le résultat d'expériences minutieuses qu'il a poursuivies à ce sujet, et de proposer une explication nouvelle du phénomène. Selon lui, il serait consécutif à une diminution du vide de l'ampoule provenant d'un accroissement de porosité du verre soumis à un échauffement de longue durée; aussi n'hésite-t-il pas à condamner les globes, comme susceptibles de "griller" rapidement les lampes. Du reste, M. Gustav Sunden conseille aussi de supprimer les réflecteurs qui élèvent inutilement la température de l'air ambiant et ne servent pas à grand'chose, parce qu'une lampe à filaments métalliques projette fort peu de rayons lumineux du côté de son culot. Laisser les ampoules nues, ou, tout au plus, les munir à leur base d'un petit capuchon de cuivre auquel elles adhèrent fortement, c'est, selon lui, reculer le plus possible le moment où elles seront "grillées".

L'ALCOOL DE SCIURE DE BOIS

On sait que, depuis quelque temps, le cours de l'essence de pétrole a atteint les hauteurs inconnues et que les autres carburants se sont empressés d'imiter ce fâcheux exemple. Pour les propriétaires de voitures de luxe, il n'y a là qu'un incident plus ou moins désagréable, mais pour les entrepreneurs de transports en commun, pour les industriels qui utilisent couramment les camions automobiles et, par ricochet, pour les constructeurs de ces divers véhicules, il s'agit presque d'une question de vie ou de mort. On voit, dans ces conditions, quel intérêt peut présenter la découverte de nouveaux carburants ou la production économique des carburants actuels. Or, il existe un combustible qui a sur l'essence cette même supériorité d'être un produit national et il semble que, grâce à des procédés nouveaux, ce produit puisse être obtenu à des prix défiant toute concurrence.

Ce combustible n'est autre que l'alcool, "alcool éthylique", ou alcool de bouche.

La source à peu près unique de l'al-

cool est la fermentation de liquides sucrés sous l'action de la levure. Or, les divers sucres proviennent soit directement des végétaux, soit indirectement de la transformation des matières amy-lacées.

La première condition pour obtenir de l'alcool à bon marché est par suite de fabriquer le sucre au prix le plus bas possible, avec des matières de prix minime. Or, depuis quelques années, on s'est mis à fabriquer le sucre, c'est-à-dire l'alcool, en utilisant soit les résidus des fabriques de pâtes de bois, soit la sciure de bois elle-même.

Dans la fabrication de la pâte à papier au sulfite, chaque tonne de bois laisse comme résidu dix tonnes de lessives contenant environ la moitié du bois traité et renfermant assez de sucre pour produire 70 à 80 litres d'alcool. Il suffit de neutraliser le liquide à la chaux, de le faire fermenter trois ou quatre jours et de distiller. On obtient ainsi un alcool impur, impropre à la consommation et qui n'en est que meilleur au point de vue industriel, car il se trouve dénaturé "automatiquement" par la proportion assez élevée de méthylène qu'il renferme. Le méthylène (ou "alcool de bois") est, en effet, le dénaturant actuel adopté par l'Etat.

Les usines suédoises qui utilisent ce procédé de fabrication depuis environ quatre ans peuvent fournir annuellement 300,000 hectolitres d'alcool (chiffre qui dépasse la consommation intérieure). Le prix de revient est d'environ 10 francs pour l'hectolitre d'alcool à 90 degrés.

Dans le second procédé de fabrication utilisé surtout aux Etats-Unis et introduit depuis peu en France, on emploie exclusivement la sciure de bois traitée chaud par les acides. Or, une tonne de sciure de bois qui peut fournir 90 litres d'alcool, ne coûte guère que 2 francs à 2 fr. 50 dans les pays où il existe des scieries mécaniques. Le coût de la fabrication proprement dite étant sensiblement équivalent à celui de la fabrication de l'alcool de grains, la différence des prix de l'alcool résultera de la différence des prix de la matière première (sciure de bois ou blé indien). On voit quelle peut être, au point de vue économique, la supériorité de l'alcool de sciure de bois, étant donné surtout que cet alcool est en quelque sorte dénaturé de naissance.

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

Il n'y a guère de changement cette semaine; le marché de ferronnerie est toujours calme à Montréal. Les affaires n'ont pas l'air de vouloir s'emballer et depuis longtemps on n'a pas vu une période aussi tranquille à ce moment de l'année. Néanmoins, on ne signale pas de changements dans les cours qui demeurent fermes. Les collections se font d'une façon à peu près satisfaisante.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 7½% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 7½%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65

p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.m.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.
Nous cotons, prix de la liste:

¼	100 pieds	6.00
⅜	100 pieds	6.00
½	100 pieds	8.50
¾	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1¼	100 pieds	23.00
1½	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2½	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
3½	100 pieds	92.00
4	100 pieds	109.00

Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.
Nous cotons, prix de liste:

¼	100 pieds	6.00
⅜	100 pieds	6.00
½	100 pieds	8.50
¾	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1¼	100 pieds	23.00
1½	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2½	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50

3½	100 pieds	92.00
4	100 pieds	109.00

Tuyaux en acier

2 pouces	100 pieds	9.60
2½ pouces	100 pieds	12.25
3 pouces	100 pieds	13.30
3½ pouces	100 pieds	15.55
4 pouces	100 pieds	19.80

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

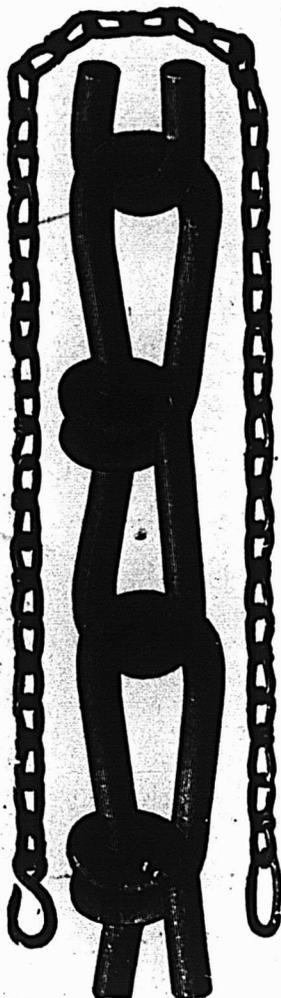
X. Extra par X et par cse suivant qualité. 7.00
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au coke — Lydbrook ou égal

IC. 14 x 20, base bte 4.45
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon — Terne-Dean ou égal

IC. 20 à 28 bte 7.40
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)
(Caisse de 560 lbs.)



Chaînes d'Attaches ou de Longes

Les plus légères, les plus solides et les meilleures chaînes qu'il y ait sur le marché.

Chaînes de licou, à chiens, à bétail et de trait.

Fabriquées par

The B. Greening Wire Co., Limited.

HAMILTON, Ont.

MONTREAL, Qué.

Les spécialités procurent des ventes en été

Vous rendez vous compte des possibilités de faire des profits que procurent les spécialités de peinture à cette époque de l'année ?

Pensez aux centaines de personnes dans votre ville qui ont besoin de quelques-uns de ces produits précisément à présent. Les lignes spéciales de la Canada Paint Co. représentent la valeur qui fera venir à vous les clients et établira un commerce régulier. Tous les produits sont étiquetés d'une façon attrayante et se vendent à un prix qui est profitable aussi bien pour vous que pour le client. Examinez attentivement cette liste et voyez ce qui vous manque.

Un petit stock de ces lignes vous permettra d'ajouter à vos profits et en même temps donnera à vos clients la meilleure valeur possible pour leur argent.

Envoyez votre commande à l'un ou l'autre de nos entrepôts ou usines et elle recevra une attention immédiate. Notre nouveau tarif est à votre disposition sur demande.

Email d'Art Oxydé C. P., pour meubles, boiseries, cadres, rayons, etc...

Email de Bain C. P., pour renouveler les vieilles baignoires. Supporte l'eau chaude et l'eau froide.

Email de Canot C. P., pour canots, bateaux à rames, bateaux à voile, portique et meubles de jardin. Sèche en donnant un beau fini qui supportera l'épreuve de l'âge et de la température.

Cire pour Plancher C. P., pour planchers en bois dur. Fait en forme de pâte. Facile à employer, produit un fini splendide, et est un produit supérieur de toutes manières.

Peinture de clôture en fil de fer C. P., pour toutes espèces de clôtures en fil de fer. Empêche la rouille et n'obstrue pas la maille.

Email pour tuyau de poêle C. P. Cet email est connu de toutes les ménagères dans toutes les villes pour la satisfaction qu'il donne. Contenu dans des boîtes à bascules. Votre nom imprimé sur les étiquette pour ordre d'une grosse ou plus d'une même grandeur.

Peinture d'or et d'aluminium C. P. Pour peinture de cadres, radiateurs, bric-à-brac, etc.

Sun Furniture Polish C. P. Polit les surfaces d'un fini supérieur sans détérioration aucune.

Sun Brass Polish C. P. Nettoye le laiton, le cuivre, le bronze, le nickel, etc., sans égratignure.

THE CANADA PAINT CO. LIMITED

MONTREAL · TORONTO · WINNIPEG · CALGARY · HALIFAX

PAINTS · COLORS
VARNISHES



STAINS · ENAMELS
LINSEED OILS

Le succès d'un commerce dépend absolument de la satisfaction donnée à la clientèle, et rien ne peut satisfaire un client davantage que la qualité.



Les Peintures

MARTIN - SENOUR
100% Pureté

et toute la ligne de Produits

MARTIN - SENOUR

VERNIS, EMAUX, etc.,

étant de qualité supérieure, il s'ensuit que nos agents distributeurs ont l'avantage sur leurs concurrents.

La campagne de publicité que nous entreprenons pour le printemps dans presque tous les journaux et revues du pays saura contribuer à stimuler la vente, et chacun en retirera son profit.

S'il n'y a pas d'agent chez vous, écrivez de suite, et prenez avantage d'une proposition payante.

The
Martin-Senour

Company Limited.

Fabricants de Peintures et Vernis.

MONTREAL, CHICAGO,
TORONTO.

WINNIPEG, LINCOLN,
HALIFAX.

Feuilles étamées

XX, 14 x 60, gauge 26 lb.	0.07	0.07½
72 x 30 gauge 24, 100 lbs.		8.50
72 x 30 gauge 26, 100 lbs.		9.00

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles. \$4.50; 60 feuilles. \$4.75.

Tôles noires

Feuilles:		
22 à 24		2.65
26		2.75
28		2.85

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse:		Fleur	
Gorbals	Queens	de	
Best Best	Comet	Head	Lis
28 G	4.30	3.95	4.10
26 G	4.10	3.50	3.90
22 à 24 G	3.75	3.45	3.55
16-20	3.65	3.20	3.65
Les prix de la marque Comet sont plutôt à la hausse.			

Tôles Noires "Canada"

5a Feuilles	2.75
60 Feuilles	2.80
75 Feuilles	2.90

Apollo

10½ oz=28 Anglais	4.35
28 G.=26 Anglais	4.10
26 G.	3.85
24 G.	3.60
22 G.	3.60
16 à 20 G.	3.45

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

Petite tôle 18 x 24	52 feuilles	4.45
Petite tôle 18 x 24	60 feuilles	4.70

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, 2½c. garantie. do. "Wiping", 19½c. métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, ½ et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 52½ et 12½ p.c.
Boulons à machine, 7½ p.c. et au-dessus 65 et 10 p.c.
Ball 100 lbs. 11.20
Boulons à machine, 7/16 p.c. et au-dessus. 60 p.c.
Boulons à lisse, ½ et plus petits. 60 et 62½ p.c.
Boulons à lisse, 7/16 et plus gros. 50 et 12½ p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:
Noix carrées 4c la lb. de la liste
Boulons à charrie. 55 et 10 p.c.
La broche barbelée est cotée \$2.32½ les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli	2.55
Fer galvanisé	2.85

Broches pour poulaillers

½ x 20 x 30"	4.10
½ x 30 x 36"	4.75
½ x 22 x 24"	5.00
½ x 22 x 30"	6.30
L'escompte est de 60% sur la liste.	
½ x 20 x 24"	3.40
½ x 22 x 36"	7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:		
No 9	les 100 lbs.	2.30
No 12	les 100 lbs.	2.45
No 13	les 100 lbs.	2.55
Poli brûlé:		
No 9 à 9	les 100 lbs.	2.35
No 10	les 100 lbs.	2.35
No 11	les 100 lbs.	2.42
No 12	les 100 lbs.	2.60
No 13	les 100 lbs.	2.70
No 14	les 100 lbs.	2.80
No 15	les 100 lbs.	2.85
No 16	les 100 lbs.	3.00
Brûlé, p. tuyaux	100 lbs. No 18	3.85
Brûlé, p. tuyaux	100 lbs. No 19	4.70
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.		

La demande est faible.
Marché très ferme.
Nous cotons net:
No 13. \$2.25; No 14, \$2.30; et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

½ pouce	100 livres	2.40
3/16 pouce	100 livres	2.70

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.
Nous cotons: \$7.00 à \$7.25 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35. et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Forte demande.
Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 neds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises	75 et 12½ p.c.
Pour boîtes à fromage	85 et 10 p.c.
A valises	80 et 12½ p.c.
A tapis, bleues	80 p.c.
A tapis, étamées	80 et 15 p.c.
A tapis, en barils	40 p.c.
Coupées bleues, en doz.	75 et 12½ p.c.
Coupées bleues et ¼ p.c.	
sauteur	60 p.c.
Sweedén. coupées, bleues	
et ornées, en doz.	75 p.c.
A chaussures, en doz.	50 p.c.
A chaussures, en qrts 1 lb.	60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.25 prix de base, f.o.b. b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90;

No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50, avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:
 Neverslip crampons, $\frac{3}{8}$ le cent 3.80
 et plus et plus
 No 2 No 1
 grand petit

Fers ordinaires et pesants, le qrt 3.90 4.15
 Neverslip crampons $\frac{7}{16}$, le cent 2.40
 Neverslip crampons $\frac{1}{2}$, le cent 2.60
 Neverslip crampons $\frac{9}{16}$, le cent 2.80
 Neverslip crampons $\frac{5}{16}$, le cent 2.00
 Neverslip crampons $\frac{3}{8}$, le cent 2.20
 Fer à neige, le qrt 4.15 4.40
 New Light Pattern, le qrt 4.35 4.60
 Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75
 Featherweight No 0 à 4 5.75
 Fers assortis de plus d'une grandeur au barli. 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer

Très ferme.
 On cote par 100 lbs.:
 3/16 No 6 10.00
 3/16 exact 5 8.50
 3/16 full 5 7.00
 $\frac{1}{2}$ exact 3 6.50
 $\frac{3}{4}$ 6.50
 5/16 4.40

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. h. Montréal.
 $\frac{3}{8}$ 3.00
 $\frac{7}{16}$ 3.80

$\frac{1}{2}$ 3.70
 $\frac{9}{16}$ 3.60
 $\frac{3}{4}$ 3.40
 $\frac{7}{8}$ 3.30
 1 3.30
 $1\frac{1}{8}$ 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont de
 Tête plate, acier 85 10 et $7\frac{1}{2}$ p.c. 10.
 Tête ronde, acier 80 10 et $7\frac{1}{2}$ p.c. 10
 Tête plate, cuivre 75 10 et $7\frac{1}{2}$ p.c. 10
 Tête ronde, cuivre 70 10 et $7\frac{1}{2}$ p.c. 10
 Tête plate, bronze 70 10 et $7\frac{1}{2}$ p.c. 10
 Tête ronde, bronze 65 10 et $7\frac{1}{2}$ p.c. 10

Fanaux

Nous cotons:
 Wright No 3 doz. 8.50
 Ordinaires doz. 4.75
 Dashboard C. B. doz. 9.00
 No 2 doz. 7.00
 Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:
 Royal Canadian doz. 47.75
 Colonial doz. 52.75
 Safety doz. 56.25
 E. Z. E. doz. 51.75
 Rapid doz. 46.75
 Paragon doz. 54.00
 Bevele doz. 60.50
 Moins escompte de 20 p.c. Forte demande.

Munitions.

L'escompte sur les cartouches cana-

diennes est de 30 et 10 pour cent. La demande est tres active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:
 Ordinaire 100 lbs. 10.00
 Chilled 100 lbs. 10.40
 Buck and Seal 100 lbs. 10.80

METAUX

Antimoine

Le marché est à la baisse, \$8.75 à \$9.00.
 Nous cotons:
 Clarence No 3 21.00
 Carron Soft 22.50

Fer en barre

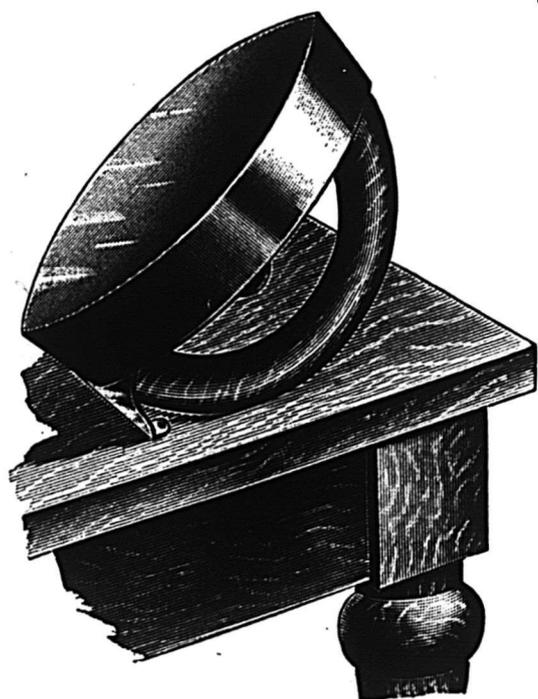
Faible.
 Nous cotons:
 Fer marchand base 100 lbs. 2.10
 Fer forgé base 100 lbs. 2.25
 Fer fini base 100 lbs. 2.35
 Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.40
 Feuillard mince $1\frac{1}{2}$ à 2 pcs base 3.20
 Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre

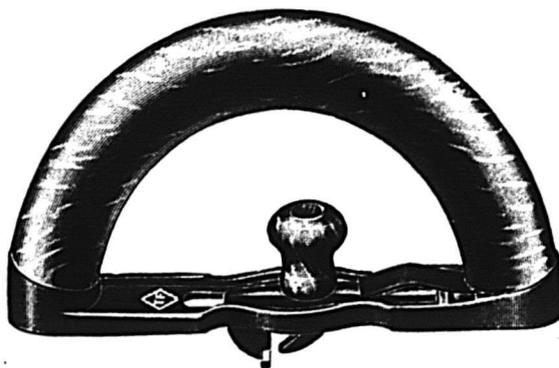
Faible.
 Nous cotons net, 30 jours:
 Acier doux base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.25
 Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à machine base 100 lbs. 0.00 2.25
 Acier à pince base 100 lbs. 0.00 2.95
 Acier à ressorts base 100 lbs. 2.75 3.10

Les Fers à repasser de Mme POTTS

avec support patenté adapté aux poignées.



Support patenté montrant la poignée en usage.



Poignée Standard Potts sans support patenté.



Vignette montrant la poignée séparée.

Nous pouvons fournir aussi une ligne profitable et digne de confiance en Tondeuses de gazon et Arrosoirs.

Ecrivez de suite pour obtenir tarif de prix illustré.

TAYLOR-FORBES COMPANY LIMITED.

BUREAU PRINCIPAL ET USINES À GUELPH, ONT.

ET A 246 RUE CRAIG OUEST A MONTREAL.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Cuivre en lingots

Le marché est faible et les stocks sont bas.

Nous cotons: \$16.50 à \$16.75 les 100 lbs. Le cuivre en feuille est coté à 25c, la livre.

Etain en lingots

Nous cotons: \$37.50 à \$38.00 les 100 livres.

Marché tranquille, demande peu considérable.

Plomb en lingots

Plus fort: \$5.25 à \$5.50.

Zinc en lingots

La demande est ferme, l'approvisionnement est bas.

Nous cotons: \$6.00 à \$6.25 les 100 livres.

CAUSTIQUE

En baril de 100 lbs., \$3.00. Augmente à cause des droits.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE**Huile de lin**

Prix fermes.

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 67c, huile crue 64c.

Huile de lop-marin

Nous cotons au gallon:

Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Ferme.

Nous cotons 72c le gallon par quantité de 5 gallons et 67c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Forte demande. Ferme.

Blanc de plomb pur	8.25
Blanc de plomb No 1	7.60
Blanc de plomb No 2	7.40
Blanc de plomb No 3	6.95
Blanc de plomb No 4	6.75

Pitch

Nous cotons:

Goudron pur, 100 lbs.	0.70	0.80
Goudron liquide, brl	0.00	4.00

Peintures préparées

Nous cotons:

Gallon	1.45	1.90
Demi-gallon	1.50	1.95
Quart, le gallon	1.55	1.75
En boîtes de 1 lb.	0.10	0.11

Verres à Vitres

Nous cotons:

Star, au-dessous de 26 pouces:

		100 pds	
50 pieds	2.03	Dble	
100 pieds	3.65		5.40
26 à 40, 50 pds	2.13	
26 à 40, 100 pds	3.85		5.85
41 à 50	4.30		6.65
51 à 60	4.55		7.15
61 à 70	4.80		7.80
71 à 80			8.30
81 à 85			9.10
86 à 90			10.70
91 à 95			11.75

Les prix ci-dessus sont nets pour les entrepreneurs, et une allocation de 5 pour cent est faite aux marchands seulement.

Vert de Paris pur

Forte demande.

Barils à pétrole	0.00	0.19
Drum de 50 à 100 lbs.	0.00	0.18½
Drum de 25 lbs.	0.00	0.19
Boîtes de papier, 1 lb.	0.00	0.21
Boîtes de fer-blanc, 1 lb.	0.00	0.22
Boîtes papier ½ lb.	0.00	0.23½
Boîtes fer-blanc, ½ lb.	0.00	0.24½

Câbles et cordages

Best Manilla	base lb.	0.00	0.14
British Manilla	base lb.	0.00	0.14
Sisal	base lb.	0.00	0.10½
Lathyrn simple	base lb.	0.00	0.09½
Lathyrn double	base lb.	0.00	0.10½
Jute	base lb.	0.00	0.10½
Coton	base lb.	0.00	0.25
Corde à châssis	base lb.	0.00	0.34

Papiers de Construction

Très ferme.

Nous cotons:
Jaune et noir, pesant 0.00 1.80

Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.35
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.43
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	2.25
Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.60
Papier à couv., roul., 2 plis	0.00	0.75
Papier à couv., roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.40

Charnières (couplets) No 840

1½ pouce	0.60
1¾ pouce	0.75
2 pouces	0.81
2¼ pouces	0.92
2½ pouces	1.07
3 pouces	1.30

Nos 800 et 838

1 pouce	0.32
1½ pouce	0.37
1¾ pouce	0.48
1½ pouce	0.59
2 pouces	0.67
2¼ pouces	0.76
2½ pouces	0.81
2¾ pouces	0.95
3 pouces	1.07
3½ pouces	1.49
4 pouces	2.12

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

	La lb.
Cuivre fort et fil de cuivre	0.00 0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre	0.00 0.09
Laiton rouge fort	0.00 0.10
Laiton jaune fort	0.00 0.08
Laiton mince	0.00 0.06
Plomb	0.02½ 0.02½
Zinc	0.00 0.03

La tonne

Fer forgé No 1	0.00 12.50
Fer fondu et débris de machines No 1	0.00 16.00
Plaques de noêle	0.00 12.50
Fontes et aciers malléables	0.00 0.00
Pièces d'acier	0.00 5.00
	1.00 1.00
Vieilles claques	0.00 0.00

PLATRE

Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char	5.50
Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b., 20 tonnes et plus	10.50
Plâtre dur (Plaster Paris), en barils, sur char	2.10

LA CONSTRUCTION

Nous donnons ci-dessous le détail des permis de construction et permis de réparation accordés à Montréal pendant la semaine terminée le 13 juin dernier:

Nouveaux permis.

Rue St-André, quartier Saint-Denis; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, H. Gousset, 2587 Chateaubriand.

Rue Clossé, quartier St-André; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, Jos. Saint-Pierre, 103 Fort.

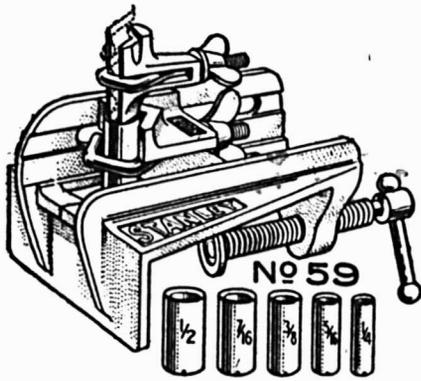
Rue Champlain, quartier Papineau; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$6,000. Propriétaire, Jos. Giguère, rue Champlain.

Rue Parc et de l'Isle, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, J. Bigras, 3153 Parc et de l'Isle.

Rue Cuvillier, quartier Hochelaga; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,600. Propriétaire, T. Woolhin, 522 Cuvillier.

Boulevard Rosemont, quartier Rosemont; 1 maison, 1 école, 4 étages, 1ère classe; coût prob., \$115,000. Propriétaire, Comm. Scolaire Protestante, 197 Peel.

Rue Bordeaux, quartier Delorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, O. Bouchard, 1097 Mt-Royal.



Stanley Tools

MACHINE A GOUJONNER STANLEY.

Un nouveau et des plus unique outil qui permet à celui qui l'emploie de percer et la plus absolue exactitude.

Un outil qui se recommandera immédiatement de lui-même aux Charpentiers, Menuisiers, Ebénistes, Faiseurs de Patrons — de fait à tout ouvrier ou amateur qui a l'occasion de faire n'importe quelle sorte de goujon.

Une circulaire spéciale décrivant cet outil en détail est prête pour être distribuée. Pouvons-nous vous envoyer quelques uns avec notre circulaire? Ils intéresseront vos clients qui travaillent le bois et vous amèneront des affaires.

STANLEY RULE & LEVEL CO.
NEW BRITAIN, CONN. U.S.A.

Rue Rachel, quartier Duvernay; 2 maisons, 6 logements, 4 étages, 2e classe; coût prob., \$24,000. Propriétaire, A. A. Ranger, 160 St-Jacques.

Ave. Malhaley, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$6,800. Propriétaire, J. M. Nairn, 178 Grand Boulevard.

Rue St-Jérôme, quartier Delorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, J. Lapointe, 1426 Chabot.

Rue Plessis, quartier Papineau; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, J. Du Bois, 617 Ste-Catherine, Maisonneuve.

Rue de la Montagne, quartier St-André; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$50,000. Propriétaire, Mme Charles M. Hays, 540 Ave des Pins Ouest.

Rue St-Jacques, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, Mme C. Drapeau, 3037 Saint-Jacques.

Rue Alice, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Jos. Capra, 2821 Drolet.

Rue Isabeau, quartier Laurier; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, P. Sarrazin, Isabeau et Hôtel de Ville.

Rue Dagenais, quartier Saint-Henri; 1 maison, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Ulric Prevost, 53 Geo. Etienne Cartier.

Rue Notre-Dame Ouest, quartier St-Henri; 1 maison, 1 magasin, 6 logements, 2e classe; coût prob., \$15,000. Propriétaire, Mme Veuve F. Prevost, 49 Geo. Etienne Cartier.

Rue des Erables, quartier Delorimier; 2 maisons, 10 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, A. Laquerre, 1681 des Erables.

Rue Ste-Adèle, quartier Bordeaux; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, Thomas Southwood, 144 Hochelaga.

Rue Old Orchard, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, H. J. Gagné, 97 St-Jacques.

Rue Masson, quartier Delorimier; 3 maisons, 9 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, S. Désy, 656 Papineau.

Rue Rielle, quartier St-Paul; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Charles Dubé, 94 Eadie.

Ave. Papineau, quartier Saint-Denis; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, F. Duceppe, 1756 Papineau.

Rue Clarke, quartier Laurier; 3 mai-

sons, 9 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, P. Francoeur, 3043 Casgrain.

Rue Rivard, quartier St-Jean-Baptiste; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Succ. Ed. D. Roy, 470 Parc Lafontaine.

Boulevard St-Joseph, quartier Laurier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, Israel Lemieux, 1122 Henri Julien.

Rue de Normanville, quartier St-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,800. Propriétaire, Alf. Lapointe, 1492 Bordeaux.

Rue de Normanville, quartier St-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,800. Propriétaire, A. Vincent, 1634 Cartier.

Avenue Royal, quartier Notre-Dame de Grâce; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$9,250. Propriétaire, W. A. Hayman, 396 Ave. Melrose.

Avenue Coloniale, quartier Saint-Jean-Baptiste; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, B. Bavitch, 664 Coloniale.

Rue Bellechasse, quartier Saint-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, J. Léonce, 488 Duluth Est.

Rue Beaconsfield, quartier Notre-Dame de Grâce; 2 maisons, 4 logements, 3

La Carabine "Bayard" à Chien et Détente Automatiques



Décharge puissante. Ligne élégante. Simplicité de mécanisme. Pièces interchangeables. Traverse trois pouces de sapin. Pèse 4 livres. Peut être démontée rapidement rien qu'avec un tournevis.

ECRIEZ POUR AVOIR UNE BROCHURE DESCRIPTIVE.

McGILL CUTLERY CO., (REGD)

Boîte Postale 580, Montréal.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

étages, 3e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, Isaac Collins, 207 Avenue Ash.

Rue St-Luc, quartier St-André; 1 maison, 6 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$20,000. Propriétaire, Chaput & Frère, 941 St-Catherine Ouest.

Rue de Fleurimont, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, Mme A. Morrissey, 338 de Fleurimont.

Rue Bourbonnière, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, A. Tailon, 2245 Bourbonnière.

Rue Alice, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, A. Laframboise, Alice et Ste-Agathe.

Rue Parthenais, quartier Delorimier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, C. E. Lamoureux, 171 Marquette.

Rue St-Denis, quartier Saint-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, W. Guyon, 1497 Bordeaux.

Rue Van Horne, quartier Côte des Neiges; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$8,500. Propriétaire, J. E. Wilder, 41 Mayor.

Rue Van Horne, quartier Côte des Neiges; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$8,500. Propriétaire, J. E. Wilder, 41 Mayor.

Rue Van Horne, quartier Côte des Neiges; 2 maisons, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$8,500. Propriétaire, J. E. Wilder, 41 Mayor.

Boulevard St-Laurent, quartier Laurier; 1 maison de banque, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$23,000. Propriétaire, Banque de Montréal, rue St-Jacques.

Rue Acorn, quartier St-Henri; 1 maison, 1 manufacture, 2e classe; coût prob., \$42,000. Propriétaire, Simmonds Canada Saw, rue St-Rémi.

Rue Sherbrooke Ouest, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 1 manufacture, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$26,000. Propriétaire, Montreal Association for the Blind, 110 Mayfair.

Avenue Melrose, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, D. Harrison, 323 Prince Albert.

Rue Valois, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, D. Lamonde, 271 Chambly.

Avenue Harvard, quartier Notre-Dame de Grâces; 3 maisons, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$15,000. Propriétaire, J. H. Hand, 609 avenue Belmont, Westmount.

Avenue Harvard, quartier Notre-Dame de Grâces; 5 maison, 10 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$25,000. Propriétaire, J. H. Hand, 609 avenue Belmont, Westmount.

Avenue Papineau, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,900. Propriétaire, A. Vilenberg, 1520 Ontario Est.

Rue Berri, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe;

coût prob., \$2,000. Propriétaire, Wm. Durrant, 3511 Berri.

Rue des Erables, quartier Delorimier; 11 hangars, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, Succ. Ed. R. Roy, 470 Parc Lafontaine.

Avenue Prud'homme, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, A. Lamontagne, 266 Prud'homme.

Rue Alma, quartier Laurier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., J. Lavoie, 2376 Drolet.

Parc Lafontaine, quartier Duvernay; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, Alex. Martinbeau, 361 Delanaudière.

Rue St-Dominique, quartier Laurier; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, R. Déry, 2881 St-Dominique.

Avenue Melrose, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$6,000. Propriétaire, J. H. Dogdson, 160 Ave Rielle.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, J. Lafleur, 2362 St-Hubert.

Rue Aylwin, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, H. Daoust, 597 Cuvillier.

Réparations.

Rue des Carrières, quartier St-Denis; 1 hangar, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, O. Cuerrier, 253 des Carrières.

Rue St-Paul, quartier Ouest; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, Succ. Delbecchio, a/s Pierre Thomas, Edifice Crédit Foncier.

Rue St-Denis, quartier Saint-Louis; 1 salle de vues animées, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Edmond Daoust, 395 St-Denis.

Rue Gauthier, quartier Ste-Marie; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, J. R. Lavallée, 234 Gauthier.

Rue Church, quartier St-Paul; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, Fabrique Paroisse St-Paul, 100 Church.

Rue Esplanade, quartier Laurier; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 1ère classe; coût prob., \$47,850. Propriétaire, Comm. Scolaire Protestante, Ville.

Rue Logan, quartier Papineau; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,800. Propriétaire, Sévère Lafleur, 364 Champlain.

Rue Beaubien, quartier Saint-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, Fabrique St-Edouard, 341 Beaubien.

Rue St-Hubert, quartier Lafontaine; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, H. Barsalou, 703 St-Hubert.

Avenue Delorimier, quartier Ste-Marie; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$2,000 Pro-

priétaire, H. A. Hutchins, 204 Ste-Catherine Ouest.

Rue du Collège, quartier St-Henri; 1 maison, 1 église, 1 logement, 1ère classe; coût prob., \$18,000. Propriétaire, Fabrique St-Henri, rue du Collège.

Rue Sherbrooke Ouest, quartier Saint-André; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Robert Reid, 698 Sherbrooke Ouest.

Rue de la Montagne, quartier St-André; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Guy A. Drummond, 692 de la Montagne.

Rue Wolfe, quartier Lafontaine; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,950. Propriétaire, Jos. St-Martin, 319 Amherst.

Rue Valois, quartier Hochelaga; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, S. Papillon, 1479 Papineau.

Rue Mansfield, quartier St-Georges; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, John Fair, 207 Mansfield.

LOI LACOMBE.

Déposants.	Employeurs.
Wilfrid Gauvreau	E. J. Rousseau
Eloi Champeau	Cosmopolitan Store Co.
Raoul Cousineau	Cité de Montréal
Arthur Gauthier	Philius Dansereau
Joseph Gagnon	M. S. R. Co.
E. Boulanger	V. E. Graversy
Louis Laplante	Commissaires du Havre
J. W. Skelding	Fireproof Brush Store
J. Henri Mathieu	Comm. du Havre

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2166e livraison (6 juin 1914). — Filles de proscrit (1793-1799), par Georges-G. Toudouze. — La laque du Japon. — A propos des grands fossiles antédiluviens, par Marie Deniker. — L'enfant des fées, par Thérèse Jeanroy. — L'ajonc comme fourrage, par Pierre de Mériel. — Une ferme de papillons, par L. Kuentz.

Abonnements: France, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union Postale, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. Le numéro, 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain.

Savez-vous qu'il faut plus de temps pour faire retenir le nom d'un nouveau produit que pour le faire apprécier?

Ne perdez donc pas courage si votre première tentative de publicité échoue et souvenez-vous de cette pensée:

L'offre et la demande sont deux grands centres de l'activité humaine, considérablement distants.

Vous pouvez établir une communication entre eux en employant la publicité, véhicule de propagande formidablement puissant, mais se déplaçant très lentement.

LES TRIBUNAUX

COUR SUPERIEURE.

ACTIONS.

Défendeurs.	Demandeurs.	Montants.
Cartierville.		
Corporation de Cartierville	Lahaie, D.	\$999
Cèdres.		
Fraser, Brace & Co.	Garofolo, L.	5,000
Chemin Gouin.		
Beauchemin, Chas.	Mathewson & Sons	333
Cookshire.		
Downing, Daniel; Pope, R. H.	Lamontagne, Ltd.	253
Planche, L. L.	Goodyear Tire & Rubber Co. of Can. Ltd.	111
Delson Junction.		
Paci, Sabattino	Torello, Jos.	200
Lachine.		
Mackay, Alfred	DeSerres, Gaspard	186
Gamaroo, Banet; Milefsk, Max; Zeligman, Hyman; Bermanoff, Kussiac; Tracklenberg, Louis; Buldovitch, John; Lachine Rye Baking Co.; Rudner, Isidore; Schachter, John; Hopinayre, Harry; Blue Bonnets General Store	Gauron, Eug., 1ère classe	
Maisonneuve.		
Labelle, Marie-Rose	Robillard & Cie	192
Poirier, J. Fred.; Central Grocery	Poirier, A. S.	200
Wood, Garnet	Lanterman, M.	450
Outremont.		
Bernier, Lucien	Renaud, F. X.	502
Bernier, Lucien	Parent, J. C.	1,726
Papineauville.		
Parisien, David; Parisien, Frcs., Montréal	Chalifoux, O., & Fils, Ltée	119
Pointe Claire.		
Ward, S. H., jr.	Ferneghough, M. J.	1,371
Rapide de l'Original.		
Demers, Odilon	Kilgour, J. W., & Bros., Ltd.	268
Verchères.		
Bussièrès, Wilf.	Martel, Rêçida	500
Rivière St-Pierre.		
Administration Scolaire	Insurance Co. of N. America	253
St-Gabriel de Brandon.		
Cie Electrique de St-Gabriel de Brandon, Ltée	Dessaulles, Garneau & Vanier	134
St-Hyacinthe.		
Brosseau, Armand	Gault, Bros Co., Ltd.	125
St-Martin.		
Lavoie, J. W., N.P.	Monette, Marguerite, 1ère classe	
Ste-Rose.		
Bourassa, L. W.	Desjardins, E. J.	136

Sault au Récollet.

Lavoie, Frcs.; Lapierre, Anastase; Lapointe, Jos.	Dupré, J. B.	8,636
Lemieux, Martial; Banque Provinciale, T.S., Montréal	Dallaire, C.	109

COUR SUPERIEURE.

JUGEMENTS RENDUS.

Défendeurs.	Demandeurs.	Montants.
Pointe aux Trembles.		
Prieur, Rosaire; Gervais, H., Montréal	Commission Scolaire de Ste-Cécile	\$1,102
Prieur, Rosaire	Gariépy, E.	350
Ste-Dorothée.		
Bibeau, Hormisdas	Lamarre, Vincent, ès-qual.	1,119
St-François de Sales.		
Legris, Hubert	Nolan, W. H.	101
St-Joachim, Pte Claire.		
Mitchell, Zénon	Labry, Léocadie, ès-qual.	398
St-Timothée.		
Meloche, J. Arthur	Cohen, Bernard	2,082
Vaudreuil.		
Sauvé, Hermina, épouse de Lalonde, Valière; Lalonde & Cie	Percival & Bros.	109

COUR DE CIRCUIT.

JUGEMENTS RENDUS.

Défendeurs.	Demandeurs.	Montants.
Beauce Jonction.		
Gilbert, Omer	Jackson & Savage, Ltd.	\$20
Batiscan.		
Brunelle, Art.	The Wm Gray & Sons, Campbell, Ltd.	71
Chambly.		
Dulude, J.	The Rock City Cigar Co., Ltd.	18
Chicoutimi.		
Gauthier, Ludovic	Cassidy, Ltée	10
Deslauriers, Jos	Parent, J. C.	60
Gracefield.		
Rolin alias Rollain, Marcelle	Gray & Sons Co., Ltd. (Wm.)	37
Grandes Bergeronnes.		
Bouchard, Isaïe	Wm Gray & Son Campbell, Ltd.	40
Lachine.		
Aquin, M. J.	Cyr, R.	50
Yelle, C.	Granger Frère, Ltée	20

Bélaire, Jos.	Roy, H. E.	13
Bradford, W. A.	Spicer, H. E.	21
Maisonneuve.		
Delcourt, Geo.	Bonin, J.	54
Ouellet, J. N.	Charbonneau, E.	16
Calvé, Jos.	Lafortune, E.	6
Morin, Emile	Brodeur, F.	31
Cook, Edward	Blain, A.	23
Morris, Harry	Montplaisir, N., et al.	17
Mont-Laurier.		
Therrien, Samuel	Filiatrault, L. C.	51
Montréal-Ouest.		
Currie, Alex.	Bayles, C. A.	30
Nominique.		
Gauthier, Ulric	Léonard, J. E., et al.	40
Outremont.		
Whittingham, J. H.	Uditsky, M.	36
Reynolds, A. S.	McEven, J.	14
Annis, S. A.	Dougal, J., & Sons	52
Papineauville.		
Lefebvre, Edmond	Delisle, R.	28
Ste-Agathe.		
Barbe, Alf.	Hudon, Hébert & Cie, Ltée	30
St-Alphonse.		
Perrault, Wilfrid	Frost & Wood Co.	35
St-Elzéar.		
Bergeron, Théo.	Massey, Harris, Ltée	62
St-Lambert.		
Howard, C. E.	White, Thos., & Co., Ltd.	45
St-Lin.		
Beaudoin, François	Bleau, A.	11
Ste-Martine.		
Brault, J. H.	Boyer, P.	53
Saraguayville.		
Théoret, Osias	Delisle, R.	28
Scotstown.		
Allaite, Art.	The Wm. Gray & Sons, Campbell, Ltd.	30
Shawinigan.		
Tremblay, Théophile	Beaudoin, Ltée	25
Sorel.		
Pierre, Ant., et Laberge, Art., St-Hilaire	Lachance, M.	60
South Durham.		
Breton, Ls. S.	Granger Frères, Ltée	8
Verdun.		
Denison, F. W.	Lande, Bros.	13
Enos, Henri	Pilon, J. A.	80
Choquet, R.	Hall, G.	18
Chartier, H. V.	Couture, J. G.	8
Engram, W.	Cohen, J., et al.	7
Westmount.		
Clarke, J. C.	Irvine, A. D.	35
Reifferstein, C. E.	Beaudoin, Ltée	36
Suckling, H. M.	Westmount Dairy Co.	50

Montréal. — Old England Millinery. Modes. Contestation.

Montréal. — Security Loan & Mortgage Co.

Montréal. — H. Normandin. Boulangers.

Montréal. — Fashion Brand Clothing Co. Tailleurs.

Assemblée de créanciers.

Goldstein, Abraham. Assemblée de créanciers le 20 courant. Hardes, etc.

Demandes de cession.

Montréal. — C. C. Brandt. Bijouteries.

Nicolet. — C. D. Fontaine. Chaussures.

Montréal. — E. A. Gerth. Cigares, etc.

Verdun. — Jos. Longtin. Entrepreneur.

Fonds vendus.

Montréal. — La Cie St-Edouard, Ltée. Ferronnerie.

Décès.

Montréal. — Jas. Brophy, de Jas. Brophy & Son.

Incendie.

Montréal. — Louis Dupuy.

Cession.

General Merchants Store Co. Hardes, etc. Assemblée des créanciers le 18 courant.

Les compagnies suivantes ont récemment été enregistrées:—

Cartierville. — U. Dubreuil & Cie. Tailleurs.

Montréal. — Assaly Bros., marchandises sèches, etc.; Allan's, Ltd.; A. Barnabé & Cie, encadreurs, etc.; Canadian Children's Coat Mfg. Co.; Cedars Construction Co., Ltd.; Central Canadian Realty Co.; City Hall Café, Ltd.; East End Livery Stables; French Industrial Co., Ltd.; Galannier & Gratton, plâtriers; Grenier & Cie; Italo Canadian Car Coal Co.; Journal of Commerce Publishing Co., Ltd.; Key Registry of Canada, Ltd.; La Compagnie de Terrains; La Compagnie de l'Imprimerie Guertin; M. Lamel & Fils, bouchers; W. Lebrun & Cie, bouchers; Léger & St-Pierre, Regd., autos, etc.; A. O. Lemay & Frère, entrepreneurs; Maple Leaf Tea Co., Regd.; C. Martel & Cie, plombiers, etc.; Milton Grocery & Fruit Store, Regd.; Morrissette, Achille & Cie, épiciers; National Co. (Inc.); National Live Stock Exchange, Ltd.; News Publishing Co. of Montreal, Ltd.; Northeastern Lunch Co., Ltd.; Outremont Shoe Repairing; Oxford Motor Car & Foundries, Ltd.; Paquette & Dupras, merceries; Jos. Pauzé & Cie, coiffeurs; Perron & Bouthillier, plâtriers; Robillard & Rondeau, sable, etc.; Rawdon Heights Realities, Ltd.; Ruelland & Fils, chaussures en gros; Salhany & Saad, marchandises sèches, etc.; Sauriol & Routhier, immeubles, etc.; Star Atlantic Employment & Passage Agency; St. James Bargain House, marchandises sèches, chaussures, etc.; Téléphone Bernard, manufacturier de portes et châssis; Thomas & Rossy Co., marchandises sèches en gros; Toulouse & Bédard, constructeurs; Up-to-Date Hair Dressing Parlor; Whittle & Roman, marchands détailliers.

Pointe aux Trembles. — Quincaillerie Pointe-aux-Trembles.

Ste-Anne de la Pérade. — Société Co-opérative Agricole.

Renseignements Commerciaux

Dissolutions.

Montréal. — Aubin & Cie. Beurre, etc.

Montréal. — Beauchamp & Fournier. Fourrures.

Montréal. — Drouin & Beaulieu. Immeubles.

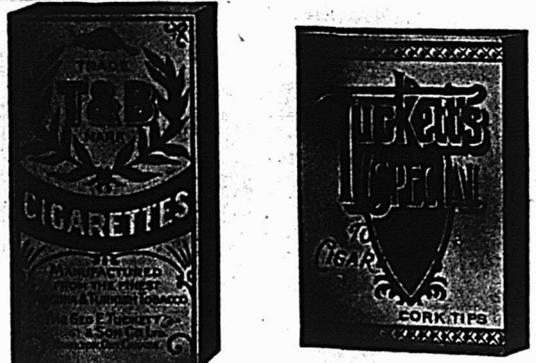
Montréal. — Gilman & Herrgen. Agents manufacturiers.

Montréal. — Labrie & Guay. Chaussures.

Montréal. — L'Archevêque, Labrie & Guay. Imprimeurs.

Montréal. — Levesque & Pegean. Agents d'immeubles.

Montréal. — London Stores. Nouveautés, etc. Contestation.



The Geo. E. Tuckett & Son Co., Limited.
HAMILTON, ONT.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**QUATRE TRAIN EXPRESS PAR JOUR**

LA VOIE DOUBLE

Montréal et Toronto.

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"International Limited"

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 01 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.**Montréal-Québec****Sherbrooke-Lennoxville**8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.**Montréal-Portland**

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE :

123 rue St-Jacques. Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187,
Hôtel Windsor ou gare Bonaventure, Main 8229.**EUREKA**

DE 1914

le meilleur nettoyeur
le plus fort vendeur.Les plus gros profits
pour les détaillantsUNE vente de Eureka en si-
gnifie DEUX par suite de la
satisfaction qu'il donneAvec Accessoires, l'Eureka nettoiera n'importe quoi dans
le ménage.

Ecrivez-nous pour circulaire et prix

Onward Manufacturing Company

BERLIN .: ONTARIO

Agent pour la ville de Québec :

D. P. COTTER, Edifice Québec Central Ry.

Agent à Montréal :

J. H. BEAUDRY, 10 Rue St-Pierre.

SAVZ-VOUS OU ACHETER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN ?

Il ne se passe guère de semaine sans que plusieurs abonnés ne nous demandent où ils peuvent se procurer quelque article dont ils ont besoin et qu'ils ne savent où acheter.

Comme nous l'avons maintes fois répété, Le Prix Courant est entièrement à la disposition de ses abonnés pour tous les services qu'il peut leur rendre.

Rien ne nous est plus agréable que de leur faciliter les affaires, aussi nous empressons-nous de répondre gratuitement à toute demande de ce genre.

Nos abonnés qui auraient besoin d'un renseignement à ce sujet n'ont qu'à Détacher le Coupon ci-dessous, le remplir et nous l'envoyer.

LE PRIX COURANT, 80, Rue St-Denis

MONTREAL

LE PRIX COURANT80, RUE ST-DENIS,
MONTREAL**Service des Abonnés**

DATE _____ 1914

VEUILLEZ ME DIRE OU JE PUIS ACHETER _____

NOM _____

ADRESSE _____

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

INSEPARABLES!

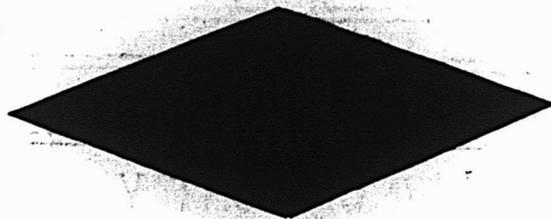
Les Oeillets de couleurs Vraiment Solides

DE LA

MARQUE  DIAMOND

ET LA

Marque de



Commerce.

On la trouve à la surface de tous les Oeillets strictement de "Couleur Solide." C'est une petite marque d'une haute signification. Les Oeillets de la Marque Diamond ne s'usent pas jusqu'au cuivre parce que cela est impossible.

Nous avons une brochure qui explique le **pourquoi**. Demandez-la.

United Shoe Machinery Co. of Canada
Montréal, Qué.

Nouvelle Cargaison

DE

SUCRE et de MELASSE

Sucre Crystal
Sucre Muscavado

Melasse "Fancy"
Melasse "Choice"

Importation directe des Iles
Cette nouvelle cargaison de sucre et de melasse est maintenant en magasin.
Demandez nos prix et échantillons.

THÉS !

Du Japon,

THÉS !

De Ceylan,

THÉS !

De Chine.

Nous recommandons spécialement

VICTORIA & PRINCESSE LOUISE

Deux marques populaires.

Thé "LIPTON" en paquets toujours en stock "TAMILKANDE"
Nos prix défont toute compétition.

Riz Patna des Possessions Anglaises

Marques

"Empress" sacs 224 lbs. 5.65%
"Duchess" " 100 " 5.75%

Marques

"Victoria" sacs 100 lbs. 5.50%
"Princess" " 100 " 5.00%

Prix spéciaux pour quantités.

Nous recommandons particulièrement :

La marque "EMPRESS" Le meilleur riz importé.
Demandez nos échantillons.

Laporte, Martin, Limitée.

568 St-Paul,

Montréal.

TEL., MAIN 3766

La Farine FIVE ROSES

Non Blanchie—Non Mélangée

MOULUE particulièrement pour ceux difficiles à plaire—une farine de blé de l'ouest, du plus beau grain et de la blancheur la plus crémeuse, faite pour les ménagères qui préfèrent faire leur propre pain et qui essaient les plus belles pâtisseries. Vos clients qui recherchent une farine pour tous usages dans la famille, trouveront dans la farine FIVE ROSES une marque assurée sur laquelle on peut compter—et vous une source de revenu assuré dans chaque acheteur.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED.
"LAC DES BOIS" MONTREAL.



La Farine HARVEST QUEEN

Non Blanchie—Non Mélangée

MOULUE du même blé identique à la farine FIVE ROSES, mais pas raffinée à un aussi haut degré—légèrement granulée plus gros. Plus robuste quoique meilleur marché que la farine FIVE ROSES, la farine HARVEST QUEEN est premièrement destinée pour faire le pain. Uniforme et en laquelle on peut avoir entièrement confiance, c'est sans nul doute la farine la plus populaire de la Province de Québec, et, à son prix, la meilleure valeur. Notre stock de farine HARVEST QUEEN est toujours bas. Avec ces deux sortes de farine en stock, vous êtes entièrement équipés pour vous assurer aussi bien le client qui ne regarde pas au prix que l'acheteur plus économe. Demandez-les à votre marchand de gros ou écrivez-nous directement.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED.
"LAC DES BOIS" MONTREAL.

